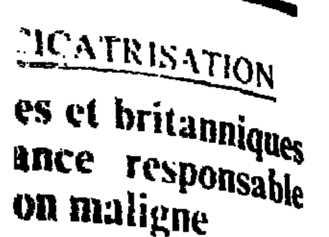
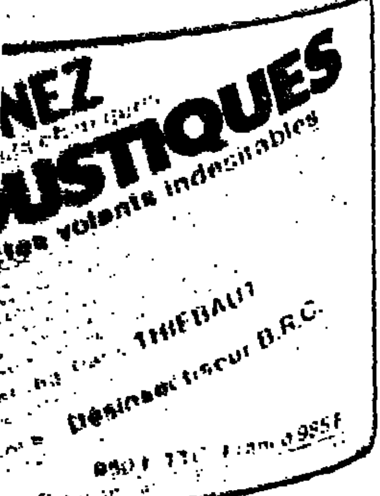


REPLI DU DOLLAR : 7,61 F



DERNIÈRE ÉDITION –



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLEMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11953 — 4,80 F — DIMANCHE 3-LUNDI 4 JUILLET 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Le guêpier tchadien

Cinquante tonnes d'armes par jour. Des moyens considérables, des « experts civils » ; sans engager directement l'armée française dans le guêpier tchadien. La marge de manœuvre de M. Mitterrand est mince.

Huit jours après la chute de Faya-Largeau aux mains des troupes de la coalition dirigée par l'ancien président Goukouni Oueddeï et soutenue par la Libye, le Tchad connaît l'accalmie fébrile des veillées d'armes.

La colonne de rebelles dont la descente vers Abéché avait été annoncée semble s'être évanouie dans la nature et, faute de moyens de repérage précis, il est très difficile de suivre la progression des rebelles. On peut penser que, après la prise de Faya-Largeau, les assaillants ont besoin de marquer un temps d'arrêt pour se regrouper et se réapprovisionner. Leurs problèmes logistiques se compliquent car ils s'éloigent de plus en plus de leur base arrière.

Le colonel Khadafi, principal allié de M. Goukouni Oueddeï, attend peut-être de mieux mesurer l'ampleur de l'aide que reçoit le gouvernement de N'Djamena, avant de se lancer à corps perdu dans une nouvelle aventure dont l'issue demeure incertaine. Sa visite au roi Hassan II, au moment où le Maroc laisse entendre qu'il est prêt à envoyer des troupes aux côtés de celles de M. Hissène Habré, peut indiquer que le dirigeant libyen se pose quelques questions.

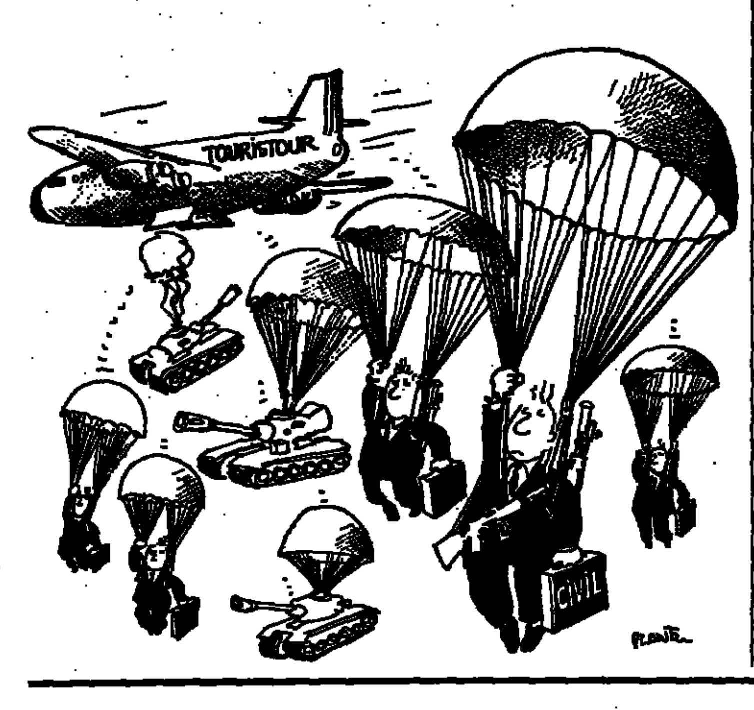
Du côté gouvernemental, on se réorganise après la sévère défaite subie à Faya-Largeau, au cours de laquelle les troupes de N'Djamena auraient perdu à peu près un millier d'hommes, dont 700 à 800 prisonniers. Ceux-ci sont surtout d'anciens soldats du colonel sudiste Kamougué, qui le quittèrent pour se rallier aux FAN en septembre 1982. Les éléments qui ont pu décrocher au moment de l'attaque seraient en cours de regroupement à Koro-Toro, Salal et Moussoro.

L'aide de Paris, dont le silence au lendemain de la chute de Faya-Largeau avait vivement inquiété les dirigeants tchadiens, se fait maintenant massive. On peut évaluer à 50 tonnes-jour le matériel livré à N'Djamena, et des rotations à ce rythme seraient prévues encore au moins pour deux semaines.

Ce matériel est moderne et de qualité. Il comporte des fusils d'assaut SIG de fabrication suisse, des mortiers de 120 millimètres à tir rapide, de nombreux lance-roquettes antichars, des centaines de milliers de cartouches de 7,62, des moyens de transmissions indispensables dans un pays où ils font cruellement défaut, des équipements pour les combats de nuit (fusées éclairantes) et des rations alimentaires. La livraison de blindés, A.M.L., véhicules de transports de troupes, a déjà commencé et devrait s'accélérer dans les jours à venir.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 6.)



Hépatite B : qui gagnera la guerre des vaccins ?

SIDA et vaccin hépatite B, la polémique qui fait rage risque d'avoir des conséquences négatives sur l'avenir d'un produit français qui peut prétendre à la conquête d'un marché mondial.

La polémique a ses dangers. Elle a aussi ses mérites. Il y a quelques jours, alors que le « club international » de l'hépatite se retrouvait à Paris pour certifier que les vaccins français et américain ne comportaient aucun risque de transmission du SIDA (1) (le Monde des 27, 28 et 29 juin), l'information est venue d'où on ne l'attendait plus : « Le vaccin contre l'hépatite virale de type B fabriqué par la firme américaine Merck Scharp and Dohme, a déclaré le professeur Jacques Dangoumeau, directeur de la pharmacie et du médicament au secrétariat d'Etat à la santé, sera prochainement autorisé à être mis en vente en France. »

Officiellement, il n'y a rien à redire : la commission française d'autorisation de mise sur le marché avait donné, l'an dernier, un avis favorable à la demande formulée par Merck ; le contraire eût d'ailleurs été surprenant, ce vaccin ayant obtenu, fin 1981, son visa pour le marché américain de la très sévère Food and Drug Administration.

Dans les milieux bien informés, on ne cachait pas toutefois une vive surprise. Un dispositif officieux avait en effet été décidé pour protéger l'Hexagone. Son objectif : soutenir le vaccin de l'Institut Pasteur Production (I.P.P.) et défendre les couleurs françaises dans une compétition scientifique et commerciale aux enjeux considérables.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 9.)

(1) Le 1er juillet, l'Organisation mondiale de la santé abondait dans le même sens. A Genève, on estime qu'une interdiction des ventes de vaccin contre l'hépatite n'est pas, pour l'instant, justifiée.

La Corse sur tous les fronts

Attentats en série en Corse : les indépendantistes entretiennent la peur tandis que l'enquête sur l'affaire Orsoni s'oriente plus nettement vers le banditisme à façade politique.

De notre envoyé spécial

Ajaccio. – Il ne s'agit plus de ces brusques coups de folie auxquels la Corse est habituée ; ni même de violence politique calculée.

L'île se retrouve plongée depuis trois jours dans un climat de tension tous azimuts, apparemment sans cause logique. Comme si les poseurs de bombes rompaient subitement avec leur stratégie, mus simplement par un besoin de fuite en avant.

Comment justifier, alors que la saison touristique s'annonçait déjà fort médiocre, que des clandestins s'en prennent, sans prévenir la Corse par une campagne d'action politique, aux installations de loisirs de l'île ? Que soient visés un tennis-club, des voitures Méhari destinées aux clients du Club Méditerranée et des voitures particulières non immatriculées en Corse ? Il y a là une formidable provocation, moins à l'égard des touristes eux-mêmes – il est déjà arrivé que des voitures continentales soient visées – que de ces milliers de Corses qui vivent de la seule industrie à peu près rentable de l'île.

A n'en pas douter, les nationalistes n'ont pas digéré la perte de leur influence durant le séjour du chef de l'État en Corse. Comme ils n'ont pas accepté le soutien apporté par M. Mitterrand au « statut particulier » et aux élus des partis classiques.

Quelqu'un dans l'ombre a en tout cas décidé de transgresser un des plus forts interdits de l'île : la paix des bombes, la modération des attentats durant la belle saison, principal moment de richesse des Corses.

Il y a peut-être plus grave : les clandestins nationalistes paraissent décidés à diriger leurs coups à nouveau vers des cibles délaissées ces derniers mois : les symboles de la présence de l'État en Corse.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, d'abord, la gendarmerie d'Oletta (Haute-Corse) avait été mitraillée et endommagée par une explosion dont le souffle avait légèrement blessé une jeune femme. Quelques heures plus tôt, une vedette des affaires maritimes, ancrée dans le vieux port de Bastia, avait été coulée par une charge d'explosifs, et un autre attentat avait endommagé une voiture de la gendarmerie, toujours à Bastia.

Vingt-quatre heures plus tard, le même scénario, ou presque : la sous-préfecture de Sartène et la gendarmerie d'Olmeccia (Corse-du-Sud) ont été endommagées, dans la nuit de vendredi à samedi, par des explosions.

Toutes ces opérations nocturnes sont cependant davantage explicables que les cibles touristiques. Elles paraissent découler directement de l'option prise dans l'affaire Orsoni par le courant légal des indépendantistes, la Consulte des comités nationalistes (C.C.N.), depuis la disparition – et l'enlèvement probable, – le 17 juin, de son militant Guy Orsoni et l'inculpation de sept personnes liées au grand banditisme corse. Le mouvement séparatiste accuse en effet, avec une virulence chaque jour accrue, le gouvernement d'avoir eu recours au service de « truands » pour « liquider certains responsables nationalistes ». Répétée, martelée à longueur de meetings et de communiqués, cette thèse, avancée sans preuve ni élément d'information, est désormais relayée sur le terrain par les clandestins. Elle repose essentiellement sur la venue en Corse, le 18 juin, de M. Joseph Franceschi et l'aller et retour à Paris de M. François Giaccobi (M.R.G.), président du conseil général de la Haute-Corse, les deux « âmes du complot » qui auraient recruté, avec l'aide d'agents des services spéciaux, des truands classés à droite, liés même, pour certains, à l'ex-SAC, pour faire disparaître le jeune militant nationaliste...

Malgré la discrétion des policiers et la protection du secret de l'instruction de la part des magistrats, c'est évidemment une tout autre hypothèse qui filtre peu à peu de l'information judiciaire et de l'enquête.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 10.)

Huit mois pour refaire l'Europe

L'Europe repousse de sommet en sommet les décisions indispensables sur le financement de ses activités. Ces atermoiements ne peuvent se prolonger au-delà du printemps prochain.

L'après-Stuttgart est commencé. Les Dix ont moins d'un an pour décider quel visage donner à la Communauté. L'exercice n'ira pas sans affrontements sérieux entre la France et le Royaume-Uni.

Notre diplomatie européenne a devant elle des jours difficiles. Les ministres des affaires étrangères se réunissent le 8 juillet pour préparer une négociation qui s'annonce très dure et doit aboutir au printemps prochain. Elle mettra en cause la survie de la politique agricole commune. Entre temps, un conseil européen aura lieu le 6 décembre à Athènes. Au conseil européen de Stuttgart, les Français, suivant la voie indiquée par le chancelier Kohl, ont accepté d'accorder au Royaume-Uni une compensation de 750 millions d'ECU (1 ECU = 7 francs) pour réduire sa contribution nette au budget européen de 1983. Ils ont accepté sans contrepartie explicite et se trouvent de la sorte mal armés pour s'assurer en particulier que la Communauté disposera au printemps prochain des crédits nécessaires à l'augmentation des prix agricoles. « Impasse sur les prix agricoles ? Imprévoyance ? ». Ce sont des propos souvent entendus, y compris dans les rangs de l'administration française. Une chose est certaine : la négociation concrète reste à faire. Elle sera rude.

Il semble que Paris ait été acquis d'entrée de jeu au postulat que Stuttgart était un conseil européen allemand. L'entente franco-allemande, jugée essentielle, aurait souffert d'un éclat suscité par la France. Or Mme Thatcher avait fait savoir qu'elle entendait voir préciser les intentions du conseil à propos de la contribution budgétaire britannique, mais qu'elle refuserait de prendre tout engagement concernant l'augmentation des ressources financières de la C.E.E. Selon elle, moyennant des économies sur le plan agricole, la Communauté peut s'en dispenser. Les Allemands, qui initialement défendaient une position analogue, avaient bougé dès avant Stuttgart, retenant l'idée d'une augmentation des ressources de la C.E.E. Mais en la subordonnant à une réduction des dépenses de la PAC ainsi que des autres politiques communes.

Le chancelier, vis-à-vis de sa propre opinion publique, se trouvait dans une situation embarrassante : comment faire pression sur Mme Thatcher pour qu'elle accepte l'idée d'un accroissement des ressources propres avant même que l'exercice de réflexion sur les économies possibles soit accompli ? Au reste, jusqu'à un passé très récent, les Français eux-mêmes ne considéraient qu'avec réticence l'idée d'une augmentation mal maîtrisée des ressources propres. Comme les Allemands, ils redoutaient que s'opère une inflation de dépenses inutiles.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 15.)

AU JOUR LE JOUR

Tour

On n'arrête pas le commerce ! Les organisateurs du Tour de France envisagent, pour une prochaine année, de faire courir au Japon la première étape de la Grande boucle. Une société nippone étudie le projet.

Ce pauvre Tour qui, à quatre-vingt ans, a besoin de béquilles, y gagnerait en devises ce qu'il y perdrait en fierté hexagonale.

Pourquoi se limiter à la première étape ? Il faut aller plus loin et prévoir une arrivée triomphale sur les Champs-Elysées transportés à Tokyo et cédés au meilleur prix. On ne vendrait les Alpes et les Pyrénées qu'en cas de besoin.

BRUNO FRAPPAT.

M. PIERRE MAUROY invité du « Grand Jury R.T.L.-le Monde »

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury R.T.L.-le Monde » dimanche 3 juillet de 18 h 15 à 19 h 30.

Le chef du gouvernement répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Rollat du Monde, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc de R.T.L., le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Dates

RENDEZ-VOUS

3 juillet. *Danemark :* Visite de M. George Bush, vice-président des États-Unis.

4 juillet. *U.R.S.S. :* Visite de M. H. Kohl (jusqu'au 8).

4 juillet. *Suisse :* Réunion européenne préparatoire de la conférence de l'ONU sur la Palestine à Genève.

5-6 juillet. *Irlande :* Visite de M. Bush.

6 juillet. *Espagne :* Voyage officiel de M. Papandréou (jusqu'au 8).

7 juillet. *Islande :* Visite de M. Bush.

8 juillet. *Luxembourg :* Réunion extraordinaire des ministres des affaires étrangères sur le financement futur de la C.E.E.

10 juillet. *Hongrie :* Voyage de M. Pierre Mauroy.

Sports

3 juillet. *Tennis :* Finale du tournoi de Grande-Bretagne à Wimbledon.

3 juillet. *Motocyclisme :* Grand Prix de Belgique à Spa-Francorchamps.

4 au 10 juillet. *Handi-sport :* 1ers Jeux européens des handicapés physiques à Paris.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger

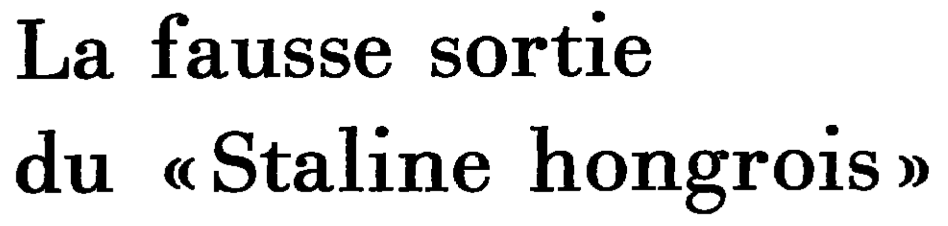
Exemplaires spécimen sur demande

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A TRENTE ANS, IMRE NAGY CONTRE RAKOSI...



La fausse sortie du « Staline hongrois »

Ce jour-là, samedi 4 juillet 1953, les 298 députés de l'Assemblée nationale hongroise sont réunis au grand complet dans l'immense palais du Parlement au bord du Danube, bâtiment de style composite juxtaposant des motifs byzantins, vénitiens et gothiques. Appartenant à une chambre d'enregistrement sans aucun pouvoir depuis la liquidation des partis non communistes, ces parlementaires respectueux des rites soviétiques ont continué de ponctuer les discours officiels d'applaudissements cadencés. Mais, aujourd'hui, il en va autrement. Le nouveau président du conseil n'a pas encore terminé son allocution que les parlementaires bondissent sur leurs pieds et qu'éclate une longue tempête d'applaudissements. Retransmis à la radio, le discours est aussitôt connu dans le pays et bien au-delà des frontières de la Hongrie.

Le programme gouvernemental que présente Imre Nagy crée cette bruyante surprise. L'un des passages les plus étonnants du texte est celui ayant trait à la liberté des citoyens. *« Il est des gens, dans ce pays, qui ont subi des injustices. L'internement élevé à la hauteur d'une institution est un grave abus. L'internement doit être aboli, et tout le monde doit pouvoir choisir librement le lieu de son travail. »* Imre Nagy annonce la fin de l'industrialisation à outrance et de la collectivisation forcée. Il laisse entendre que les artisans et les petits commerçants seront autorisés à rouvrir leurs boutiques, promet d'être *« patient et tolérant »* à l'égard de la religion. A l'époque, on n'est pas habitué, en Europe orientale, à un tel langage.

Avec les autres pays de démocratie populaire, la Hongrie est totalement alignée sur l'U.R.S.S. Personne n'ose parler des méfaits de Matyas Rakosi, satrape de Moscou à Budapest, objet d'un culte en tous points semblable à celui dont s'entourait son idole et maître, Joseph Staline.

Mais Staline est mort le 5 mars 1953 ; ses successeurs annoncent quelques semaines plus tard la fin du cumul du poste de secrétaire général et de la présidence du conseil, et parlent d'établir une direction collective.

Le « quadrige moscovite »

A Budapest, à la veille de la réunion de l'Assemblée nationale, on a appris le profond remaniement de l'appareil du parti, qui reflète les changements survenus à Moscou. Le secrétariat général est supprimé, et Matyas Rakosi abandonne la présidence du conseil. Parmi les personnalités éliminées du bureau politique figurent plusieurs des dirigeants les plus connus, comme Mihaly Farkas, responsable des forces armées et des affaires de sécurité, et Jozsef Revai, principal idéologue. Avec Erno Gero, « patron » de l'économie, et Matyas Rakosi lui-même, ils composent le tristement célèbre « quadrige moscovite », tenu pour responsable par l'opinion publique des crimes et des erreurs de la période stalinienne.

Avant le discours d'Imre Nagy, il était impossible d'apprécier la portée du remaniement au sein de la direction du parti. D'autant moins que le texte publié à l'issue de la réunion du comité central se garde bien d'en donner des explications. Et pour cause...

Deux semaines plus tôt, le 13 juin exactement, une délégation des six membres du parti hongrois (le « quadrige », plus Imre Nagy et Istvan Dobi, chef de l'État en titre) est convoquée dans le plus grand secret et de toute urgence au Kremlin, pour y rencontrer les membres du présidium du « parti frère » soviétique. Au cours de la réunion, Khrouchtchev, Mikoyan, Molotov, Malenkov et Beria accablent Matyas Rakosi d'accusations et de reproches. Sa politique économique est taxée d'*« aventurisme »*, le pays décrit comme étant au bord de la catastrophe, les méthodes utilisées par la *« clique dirigeante »* sont qualifiées d'*« arbitraires »* et de *« contraires à la légalité socialiste »*. Rakosi promet de *« tout réparer »* et accepte la désignation d'Imre Nagy au poste de président du conseil.

Vieux communiste, émigré à Moscou pendant la guerre, spécialiste des questions agricoles, Nagy devient donc le « candidat » des Soviétiques. Sa relative popularité auprès de ses compatriotes est due à son passage, après la guerre, à la tête du ministère de l'agriculture, chargé de l'application de la réforme agraire et distribuant donc la terre aux paysans.

La fièvre des paysans

Peu après le retour – fort discret – de la délégation à Budapest se produit le soulèvement de Berlin-Est. La situation en R.D.A. et les signes de mécontentement en Tchécoslovaquie confirment la conviction des dirigeants du Kremlin de l'urgence de réformes, pour éviter toute nouvelle explosion de la colère populaire en Europe de l'Est, cette fois en Hongrie. Les Soviétiques ne sont pas dupes : ils connaissent la valeur des 98,2 % de voix qui se sont prononcées, un mois plus tôt aux élections, en faveur de la liste conduite par Matyas Rakosi.

Moscou s'impatiente et réclame la réunion du comité central du parti hongrois. Le plénum des 27 et 28 juin tient largement compte des *« recommandations des camarades soviétiques »*. Mais le communiqué publié dans la presse et lu à la radio n'est qu'un résumé édulcoré des travaux.

Les apparatchiks comme les simples militants, sans parler des millions de non-communistes, sont tenus dans l'ignorance. Ils ne savent pas que la résolution est accablante pour Matyas Rakosi, désavoué par ses pairs. Pourtant, le premier secrétaire réussit, en dernière minute, à limiter les dégâts. *« Donner trop de publicité aux conclusions de nos travaux,* explique-t-il à ses camarades du comité central, *c'est encourager les ennemis de notre régime qui profiteraient ainsi de nos faiblesses. »* Manœuvre habile, mais peut-être en ce moment le *« meilleur disciple hongrois de Staline »* est-il déjà au courant du règlement de comptes engagé dans les coulisses du Kremlin entre Khrouchtchev, soutenu par la majorité du présidium, et Beria, ministre de l'intérieur et chef de la police politique, dont les jours sont comptés.

Quoi qu'il en soit, Imre Nagy, à qui le comité central confie l'élaboration d'un nouveau programme gouvernemental, partage le point de vue de Rakosi. La résolution du comité central ne sera pas publiée. Et au lendemain de cette réunion pourtant décisive pour l'avenir du pays, le 30 juin, l'éditorial du quotidien du parti *(Szabad Nep.)* est consacré à la protection de la santé publique, la première page à la moisson du blé et aux méthodes à employer pour éviter les malfaçons en coulant l'acier, comme le signale Miklos Molnarz dans sa *Victoire d'une défaite* (Fayard).

On imagine l'effet des propos d'Imre Nagy sur les députés de l'Assemblée nationale. Quelques heures après la séance du 4 juillet, une sorte de fièvre s'empare des paysans. Par dizaines de milliers, ils quittent les coopératives agricoles et réclament le partage des terres ; des désordres sont signalés à travers le pays. Les ouvriers attendent des changements rapides à la suite de la réorientation de la politique annoncée au Parlement. Des intellectuels, ceux du moins qui, pendant les dernières années, étaient les chantres du stalinisme, préparent leur autocritique.

A l'étranger, les milieux politiques se félicitent des changements en Hongrie. A Londres, on affirme que les nouvelles de Budapest confirment avec éclat la prophétie de Winston Churchill entrevoyant, après la mort de Staline, *« une puissante fermentation derrière le rideau de fer »*. Pour le célèbre éditorialiste américain Walter Lippmann, *« l'hégémonie des grandes puissances est en train de disparaître »*. L'éditorialiste de *l'Humanité* cite plusieurs fois Staline et fustige *« la presse réactionnaire qui ne manque pas d'attribuer les modifications* [de la politique hongroise] *à de mystérieuses et rocambolesques révolutions de palais »*. Les observateurs occidentaux commentent l'*« effacement brusque de Matyas Rakosi »*, l'un des « grands » du mouvement communiste international.

La « maladie » d'Imre Nagy

En fait, le « Staline hongrois » n'a pas quitté la scène. On remarque à peine – grave erreur d'appréciation – que, n'étant plus à la tête du secrétariat général, poste qu'il occupait seul, il a pour nouveau titre celui de premier secrétaire..., ce qui revient strictement au même, même si deux autres personnages font partie du secrétariat. Or le « numéro un » du parti est, *de facto*, le « numéro un » du pays. D'ailleurs, trente ans plus tard, dans la plupart des régimes socialistes est-européens, et tout d'abord en U.R.S.S., le chef du P.C. occupera toujours en même temps la première place dans l'appareil de l'Etat.

Matyas Rakosi accepte qu'Imre Nagy s'installe à la tête du gouvernement, mais le pouvoir réel reste en grande partie entre les mains du premier secrétaire. Et c'est ainsi que, le 11 juillet, sept jours après la séance mémorable de l'Assemblée nationale et au lendemain de l'annonce de la liquidation de Beria, qui rejoint à son tour le cortège maudit des *« ennemis du peuple soviétique »*, Matyas Rakosi prend la parole à une réunion devant les activistes du parti à Budapest.

Dosant savamment paroles rassurantes et propos fermes, il souligne à l'adresse des adversaires du régime qu'aucune agitation ne sera désormais tolérée. Imre Nagy est présent dans la salle. Contraint et forcé – d'aucuns diront par faiblesse, – il avalise le discours du premier secrétaire, qui veut exercer le contrôle sur le P.C. à partir de son bureau de la rue Akademia, à 200 mètres du chef du gouvernement.

La situation se complique. Cet étrange dualisme, unique en Europe de l'Est, juxtapose le président du conseil et premier secrétaire du parti. Chacun d'entre eux a ses protecteurs au Kremlin.

Les nostalgiques du passé parviennent ainsi à retarder la réhabilitation des victimes du stalinisme qui, arrêtées, torturées et condamnées sous de fausses accusations, croupissent encore en prison : Janos Kadar ne sera libéré qu'en 1954.

Au début de l'année 1955, le courant hostile au changement lance une nouvelle contre-attaque avec l'appui de ses amis soviétiques. Le 9 février, Malenkov est destitué par Khrouchtchev. Dix jours plus tard, un bref communiqué publié à Budapest annonce la « maladie » de Nagy. Puis le président du conseil démissionne, et sa politique est condamnée pour *« déviationnisme de droite »*. Rakosi est vengé, mais, en fait, la carrière d'Imre Nagy n'est pas terminée.

Pendant sa « traversée du désert », il va devenir bien malgré lui, pour une partie importante de l'opinion, le symbole vivant du « communisme à visage humain ». A la suite des révélations de Khrouchtchev, au vingtième congrès sur les crimes de Staline, Rakosi devra finalement abandonner le pouvoir en juillet 1956. Les combats d'arrière-garde menés par ses amis vont se poursuivre, facilités par les hésitations, la faiblesse, les contradictions de la direction du P.C. hongrois. On n'évitera pas la tragédie nationale du soulèvement d'octobre-novembre 1956. Imre Nagy est alors rappelé par ses amis, mais il est déjà beaucoup trop tard pour maîtriser les événements.

C'est une autre histoire, qui ne fera pas oublier pour autant la première date importante de la déstalinisation.

THOMAS SCHREIBER.

Dessin de ROUIL

ET TRENTE-CINQ ANS APRÈS...

La procédure pour infraction à la loi sur la presse engagée fin mars contre M. Laszlo Rajk (fils de l'ancien ministre de l'intérieur hongrois exécuté en 1948 après un procès forgé de toutes pièces) et cinq de ses amis s'est soldée deux mois plus tard par une mise en garde. Convoqués à la police les 27 et 28 avril, les contestataires ont été avertis qu'ils devaient cesser toutes activités d'auto-édition, qu'il s'agisse de la fabrication de livres ou de périodiques ou de leur vente, dans l'appartement de M. Rajk.

Le harcèlement des intéressés n'est pas terminé pour autant. Ils avaient eu à subir depuis fin mars de nombreux contrôles d'identité, la confiscations d'écrits et même la crevaison par des inconnus des pneus de leur voiture. Quelques jours après la clôture de la procédure engagée contre eux, M. Laszlo Rajk s'est fait interpeller alors qu'il circulait à Budapest dans son véhicule. Les policiers ont voulu saisir des écrits trouvés dans la voiture. Or M. Rajk revenait de la police, où on lui avait rendu ces écrits, qui avaient été précédemment saisis au cours de perquisitions.

Am. B.



Dessin de ROUIL



THOMAS SCHREIBER.

ET TRENTE-CINQ ANS APRÈS...

Etranger

BULLETIN

Revirement soviétique à Madrid

Le délégué soviétique à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, M. Kovalev, a causé une agréable *surprise*. Il *s'est dit* prêt, le 1er juillet, « à travailler dans le cadre de la proposition du gouvernement espagnol » pour parvenir à un document « *mutuellement acceptable* » *et* mettre ainsi le point final au laborieux exercice diplomatique qui continue depuis bientôt trois ans *dans* la capitale espagnole.

Dès le 15 mars, les trente-cinq délégations de Madrid étaient saisies d'un projet de *texte* mis au point par les huit pays européens neutres *ou* non alignés. Les Occidentaux avaient insisté pour rendre ce document un peu plus contraignant dans *le* domaine qui leur tient *le plus* à cœur depuis l'ouverture du « *processus d'Helsinki* », il y a près de dix ans : celui des libertés fondamentales et des contacts humains. Après trois mois de vaines tractations, M. *Gonzalez*, premier ministre espagnol, avait convoqué les délégués pour tenter un « quitte ou double ».

Sa *proposition de compromis* donnait assez largement satisfaction à Moscou en excluant un amendement occidental qui prétendait bannir le brouillage des émissions radio. *Il retenait l'idée d'une conférence d'experts sur* les contacts humains, mais celle-ci n'est de toute manière pas envisagée avant 1986. Enfin, si la conférence sur le désarmement en Europe n'est prévue qu'en janvier 1984, *soit* plus tard que ce que demandait Moscou, sa préparation pourra commencer dès octobre, donc avant la mise en place des missiles américains en Europe.

Pourtant, alors que les Occidentaux et les neutres acceptaient la proposition espagnole, la première réaction soviétique avait déçu tout *le* monde. *Faisant* écho à une déclaration de M. Andropov, en mai, selon lequel le document initial des neutres était le maximum que pouvait consentir son pays, M. Kovalev *s'était dit* incapable d'accepter « tout amendement supplémentaire des pays de l'OTAN » (une organisation dont l'Espagne fait partie depuis un an). Cette *position*, en laquelle certains *avaient* vu une retombée du blocage politique constaté à Moscou depuis quelques mois et du raidissement quasi *général* qui en *résulte* en *politique étrangère*, était d'autant plus difficile à tenir que certains alliés de l'U.R.S.S., la Hongrie et la Roumanie notamment, étaient à l'évidence plus favorables à la proposition espagnole.

La concession soviétique d'aujourd'hui, à la fois nécessaire *et* peu coûteuse, devra, certes, être transformée. En parlant de la nécessité d'« efforts conjoints » pour parvenir à un résultat, M. Kovalev a donné à penser qu'il entend encore modifier la *proposition* espagnole, tandis que le département d'Etat rappelait que, à ses yeux, « des problèmes d'importance subsistent ». Ainsi, malgré l'indéniable succès remporté par la diplomatie espagnole, on n'en est pas encore, loin de là, à la reprise de la « détente ».

LA TENTATIVE DE RECONCILIATION ENTRE M. ARAFAT ET LA SYRIE

Episode ou épilogue d'une longue et sanglante querelle ?

M. Yasser Arafat survivra-t-il politiquement à *la* crise *que* son organisation tente de régler entre Damas et l'O.L.P. ? Malgré la fragilité de la position du dirigeant palestinien, qui traverse actuellement la phase la plus critique de sa carrière politique, une telle *éventualité* ne peut être exclue *a priori*.

L'histoire récente de la région est remplie de querelles entre Arabes apparemment irréductibles, qui se sont terminées comme par enchantement par des embrassades au moment même où l'*épreuve de force paraissait* certaine. La guerre syro-palestienne, qui, en 1976, était venue se greffer sur la guerre civile libanaise, *n'a-t-elle pas elle-même* abouti à la miraculeuse réconciliation de Ryad en octobre de la même année entre le président Assad et M. Yasser *Arafat*, alors *que* ce dernier venait de subir sur le terrain une cinglante défaite militaire ?

Le miracle de Ryad se répétera-t-il en 1983 ? Pour pouvoir esquisser une réponse à cette question, il est nécessaire d'établir un parallèle entre le *conflit qui* oppose actuellement le président de l'O.L.P. au chef de l'Etat syrien et celui, bien plus grave, qui avait opposé en 1976, en marge de la guerre civile libanaise, les deux « frères ennemis » syrien et palestinien. A l'origine de ces deux crises – *la* seconde est d'ailleurs le *prolongement* de la première après une trêve de près de sept ans – se trouve un conflit d'intérêts apparemment insoluble. Se proclamant *« la protectrice naturelle des Palestiniens et la garante de leur sécurité »*, la Syrie baasiste n'a jamais toléré la *« prétention »* de M. Arafat de préserver l'indépendance de la *« décision palestienne »*, c'est-à-dire le droit des Palestiniens à *mener leur propre politique sur* la scène internationale, en particulier arabe, selon les intérêts de leur seule cause.

Le président Assad, qui entend être le maître du jeu, estime que le problème palestinien ne peut être isolé de l'ensemble de la « cause arabe », dont il se croit *le* défenseur lucide et intransigeant. En d'autres termes, les Palestiniens n'ont pas le droit de compromettre, par leurs actions, les intérêts des Arabes en général et de la Syrie en particulier.

Durant les premiers mois de la guerre civile libanaise, le chef de l'*État syrien avait appuyé discrè*tement le camp palestino-progressiste en lui fournissant armements et soutien logistique *pour lui permettre de résister* aux forces chrétiennes. Il ne souhaitait pas pour autant une victoire de *la gauche libanaise*, mais entendait maintenir un équilibre savant entre les parties en conflit pour lui permettre de jouer aux arbitres et consolider *ainsi* son influence au Liban. Aussi voyait-il d'un mauvais œil l'alignement de plus en plus prononcé des Palestiniens *sur* les *positions du* Mouvement national libanais, présidé par M. Kamal Joumblatt, alors engagé dans une lutte à mort contre les forces de la droite chrétienne.

L'intervention de 1976

Estimant, vers la fin de 1975, que l'*équilibre des forces sur le* terrain risquait d'être rompu en faveur des palestino-progressistes, les dirigeants de Damas songent *sérieusement à intervenir militai*rement dans les combats pour s'interposer entre les belligérants et empêcher que l'une des parties ne remporte un avantage décisif. L'intervention *syrienne* revêt d'abord une forme indirecte avec l'entrée au Liban, le 19 janvier 1976, des unités de l'Armée de *libération palestinienne* (A.L.P.) – encadrée par des officiers syriens et totalement dévouée à Damas. Théoriquement, ces *forces sont appelées à se porter* au secours de plusieurs camps palestiniens, dont celui de la Quarantaine, investis par les milices phalangistes. En fait, les unités de l'A.L.P. avec le *concours* des milices de la Saïka, une organisation palestinienne inféodée à la *Syrie*, ont pour objectif de mettre au pas l'O.L.P. Elles entrent en action pour la première fois contre les palestino-progressistes le 18 mars, afin de *stopper* la *pro*gression de l'Armée libanaise arabe, alliée à l'O.L.P., vers le palais du président Frangié, devenu le protégé de Damas.

Une guerre de quatre mois

Toutes les tentatives du président Assad pour dissocier les Palestiniens de la gauche libanaise *demeurent cependant* infructueuses, et, en mai, une confrontation militaire directe entre l'O.L.P. et Damas semble inévitable. Pour *« écarter la menace d'un partition »*, précisent les dirigeants syriens, qui estiment qu'une victoire de la gauche et des Palestiniens aboutirait à la division du pays. Le 1er juin, les unités de l'armée régulière syrienne – six mille hommes *portés par la suite à trente mille*, – dont la 3e division blindée, jusque-là tenue en réserve sur le front du Golan, pénètrent au *Liban et occupent en moins d'une* semaine les départements limitrophes de l'Akkar et de la Bekaa. La guerre syro-palestinienne *durera* près de quatre mois. Entrecoupée de périodes de trêves précaires et de vaines négociations, elle a *été* de loin beaucoup plus sanglante et impitoyable que les affrontements actuels dans la Bekaa.

Les Palestiniens n'oublieront pas de sitôt la participation des Syriens au pilonnage de Tell-el-Zaatar investi le 12 août par les milices chrétiennes après un siège de cinquante-deux jours.

Fin septembre, l'armée *syrienne* porte l'estocade à l'O.L.P. et à ses alliés libanais en intervenant dans le Haut Metn, où les palestino-progressistes *étaient sur* le point de remporter la *« bataille de la montagne »* contre les chrétiens. Les forces de l'O.L.P. sont désormais à la merci *des Syriens. Elles seront sauvées in extremis* par le sommet quadripartite de Ryad (Egypte, Syrie, Arabie Saoudite, O.L.P.) convoqué le 15 octobre par le roi Khaled d'Arabie Saoudite, qui réconcilie le président Assad et M. Yasser Arafat.

« Par la fenêtre »

L'histoire ne se répète jamais, et, *en dépit des nombreuses similitudes*, la situation actuelle diffère en bien des points de celle qui prévalait en *1976*. A l'époque, mal*gré sa défaite militaire*, l'O.L.P. avait su garder l'unité de l'essentiel de ses forces. La Saïka et l'A.L.P., discréditées par leur allégeance à Damas, avaient *été* neutralisées en l'espace de quelques heures dès l'entrée de l'*armée régulière* syrienne au Liban. Aujourd'hui, M. Arafat n'est plus le dirigeant incontesté qu'il était en 1976. La dissidence au sein du Fath a porté un coup sévère à son prestige et a affaibli l'instrument qu'il avait forgé pour assurer son autorité au sein du mouvement palestinien. En outre, la rupture entre le président Assad et M. Arafat n'avait jamais été aussi profonde. Durant la guerre civile libanaise, le chef de l'Etat syrien n'avait jamais coupé les ponts avec le président de l'O.L.P., *qui était reçu à Damas* au plus fort des combats, avec tous les honneurs dus à sa qualité de chef de la résistance palestinienne. Enfin et surtout, l'O.L.P. n'a jamais été aussi dépendante de Damas pour sa survie depuis qu'elle a perdu sa base territoriale au Liban, il y a environ un an.

Tout récemment encore, M. Arafat avait admis ce fait en déclarant, au cours d'une réunion *à huis clos* du Conseil *national* palestinien d'Alger, qu'il ne serait pas grand-chose sans le sanctuaire que la Syrie offre à l'O.L.P. aux *frontières d'Israël*. *« Je vous le dis sans honte*, avait-il ajouté : *si le gouvernement de Damas devait m'expulser par la porte, je reviendrais par la fenêtre. Et si cette dernière devait être verrouillée, je percerais le tunnel qui me réintroduirait en Syrie ! »* On peut maintenant s'interroger sur les raisons qui ont poussé le dirigeant palestinien à étaler sur la place publique ses griefs contre la Syrie, provoquant ainsi l'épreuve de force avec Damas, et quel sera le prix qu'il sera amené à payer pour pouvoir se réintroduire à Damas.

En *tout cas*, M. Arafat *n'est* pas l'homme aux abois que certains dépeignent. Il dispose encore de nombreux atouts au sein du *mouvement palestinien, dont il* demeure le symbole et la figure de proue dans l'arène internationale. Sa disparition, qui entraînerait *inévitablement l'éclatement* de l'O.L.P., serait un coup dur que peu de Palestiniens sont prêts à accepter, même s'ils jugent, comme MM. Habache et Hawatmeh, ces deux autres dirigeants historiques de l'O.L.P., que de graves erreurs ont été commises *sous* le règne de M. Arafat.

Un autre élément, et non des moindres, qui milite en faveur de ce dernier, est l'absence de toute *alternative* raisonnable. *Les* dissidents du Fath ne constituent pas une solution de rechange, surtout après l'expulsion de M. Arafat de *la capit[le de la Syrie*, un mauvais service rendu à leur cause et un véritable pavé de l'ours qui a miné leur crédibilité en les présentant *dans le rôle peu glorieux* d'agents de Damas.

JEAN GUEYRAS.

Une mission de la dernière chance ?

De notre correspondant

Tunis. – Le comité exécutif de l'O.L.P. a opté pour la conciliation, *mais il n'avait guère d'autre* choix. (Nos dernières éditions du 2 juillet.) Au terme de trente-*six heures de délibérations* entourées d'un secret rigoureux, la direction palestinienne, qui était *réunie à Tunis sous la présidence* de M. Yasser Arafat, a constitué, vendredi, une commission spéciale *qui va tenter de mettre* un terme aux dissensions interpalestiniennes ainsi qu'à la crise avec Damas.

Cette commission, porteuse de propositions dont on ignore encore *la* teneur, *devait* quitter Tunis rapidement à destination de la capitale syrienne. Conduite par M. *Khaled El Fahoum*, président du Conseil national (Parlement) palestinien, sa composition semble avoir été *soigneusement dosée* afin d'éviter que les portes ne se ferment devant elle. Elle comprend, en effet, MM. Yasser Abdel Rabbo et Ahmed El Yamani, représentants du F.D.L.P. et du F.P.L.P., mouvements *qui conservent* de bons rapports avec Damas, et trois personnalités indépendantes siégeant à l'exécutif, *MM.* Abdel Mohsen Abou Mayzar, Mohamed El Nachachibi et Ahmed Sedki El *Dajjani*. Aucun membre du Fath n'y figure.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion paraît aussi *avoir été rédigé de façon à ne* heurter personne. Certes, les douze des quatorze membres de l'*exécutif présents à Tunis ont* exprimé leur « tristesse » et leur « profond regret » à la suite de l'*expulsion de Damas de* M. Arafat ; certes, ils ont souligné que cette décision est de nature à profiter à l'« ennemi » dans *« cette phase dangereuse consécutive à l'accord américano-sioniste imposé au Liban »*, mais ils ont surtout insisté sur leur volonté de *« normaliser les relations fraternelles »* avec la Syrie par le règlement de tous les problèmes en suspens et affirmé leur certitude que *« le principe de l'unité des forces de la confrontation arabe et de leur lutte commune primera sur les désaccords marginaux »*.

De même, le communiqué ne porte aucune condamnation de la dissidence au sein du Fath, les dirigeants palestiniens se bornant à lancer un *nouvel* appel pour un cessez-le-feu « urgent ». Tous *« les frères d'armes »* dans la *plaine de la Bekaa sont* ainsi invités à mettre fin à leurs affrontements et à leur substituer *« le dialogue démocratique qui est une tradition enracinée dans l'histoire de la révolution »* afin de consacrer leurs efforts *« au combat commun contre l'usurpateur de la patrie »*.

Cette position très modérée tranche incontestablement avec les récentes déclarations véhémentes de M. Yasser Arafat et de certains de ses proches. Mais *suffira-t-elle pour les faire oublier* au président syrien, dont dépend désormais l'évolution de la crise ? Elle devrait en tout cas dégager quelque peu la voie à la commission dépêchée à Damas pour une mission qui pourrait bien être celle *de la dernière* chance. En attendant ses résultats, la session du comité exécutif de l'O.L.P. demeure « ouverte ».

MICHEL DEURÉ.

Situation militaire tendue en Amérique centrale

Les tensions militaires persistent, et augmentent même, en Amérique centrale dans le triangle Nicaragua-*Honduras-Salvador*.

Les autorités honduriennes ont annoncé, le vendredi 1er juillet, l'envoi d'un bataillon d'infanterie légère *en renfort dans la zone frontière avec* le Nicaragua où deux journalistes ont été tués la semaine dernière (1) afin, *a-t-il été précisé, de protéger* les habitants de la région d'autres attaques des forces sandinistes. Au total, mille cinq cents hommes supplémentaires ont été envoyés cette semaine vers le sud.

Face à eux, le Nicaragua aurait *déployé environ quatre mille hommes*.

Managua, d'autre part, a, le 1er juillet, accusé l'armée hondurienne *d'avoir attaqué* trois postes-frontière nicaraguayens dans le département de *Nueva Segovia*, au nord du pays.

Le ministre de l'intérieur sandiniste, M. Tomas Borge, a assuré qu'un *plan avait été mis au point* entre les États-Unis, le Honduras et les mouvements somozistes, afin d'entraîner *le Nicaragua dans une guerre* ouverte destinée à renverser le gouvernement révolutionnaire : des maquisards antisandinistes, en uniforme nicaraguayen, s'en prendraient à une ville hondurienne, conduisant Tegucigalpa à déclarer la guerre à Managua et à solliciter le soutien de Washington et de l'Organisation des États américains. *« Alors commencerait l'invasion, à partir du nord, du sud et des deux océans »*, a conclu M. Borge.

Enfin, une activité fébrile règne dans le nouveau camp militaire, installé par les États-Unis à Puerto-Castilla, sur la côte atlantique du Honduras, où des *« bérets verts »* américains entraînent des soldats honduriens et salvadoriens à la *guerre antiguérilla. Cent vingt* conseillers militaires de Washington, pour la plupart des vétérans de la *guerre du Vietnam*, sont chargés, sous la direction du colonel John Mirus, de former, en six mois, deux mille quatre cents soldats salvadoriens. Les recrues honduriennes, également entraînées à Puerto-Castilla, sont au nombre de cent cinquante actuellement.

(1) Les autorités honduriennes ont indiqué que les deux hommes ont été tués par l'explosion d'une mine sur laquelle est passée leur voiture, et non, comme il avait d'abord été annoncé, en essuyant des tirs d'armes automatiques.

● *Un sondage*, fait par le *New York Times* et la chaîne de télévision américaine C.B.S., a révélé, le vendredi 1er juillet, que seuls 8 % *des citoyens des États-Unis* connaissaient les positions de leur gouvernement par rapport, respectivement, aux autorités du Nicaragua et du Salvador : seuls 13 % des personnes interrogées savaient que Washington apporte une aide voilée *(covert)* aux mouvements contrerévolutionnaires, somozistes. Environ 57 % des réponses manifestaient une hostilité à l'envoi des troupes américaines au Salvador, contre 32 % de réponses favorables. – *(A.F.P.)*.

CORRESPONDANCE

Moscou demandait dès 1978 la prise en compte de la force nucléaire française

*A la suite de l'article de Michel Tatu sur la position de la France dans la controverse sur les euromissiles (*le Monde *du 23 juin), M. de la Ferrière, actuellement chef du protocole au Quai d'Orsay, et qui fut longtemps secrétaire général adjoint de la défense nationale, nous écrit :*

Si l'on va au fond des choses, l'affaire est assez claire. Les Soviétiques, qui avaient cru pouvoir se féliciter de voir la France quitter l'organisation militaire intégrée, n'ont pas tardé à déchanter quand ils ont dû constater que le *général* de Gaulle dotait rapidement la France d'une force nucléaire de plus en plus significative. Dès lors que cette *force était complètement* indépendante, dans sa construction comme dans sa mise en œuvre éventuelle, elle perturbait leur dialogue avec les *Etats-Unis et faisait* peser une incertitude permanente sur leurs calculs stratégiques. On sait qu'à Washington, du temps de MM. Kennedy et McNamara, on pensait de même.

Une fois le phénomène bien perçu, ils n'ont eu de cesse de chercher sinon à l'éliminer tout au moins *à en diminuer la portée. En somme* il fallait ramener la France à son rang, le plus modeste possible, au sein du bloc occidental, ce qui les plaçait en situation de complicité objective avec certains Américains tentés eux aussi par le partage du monde. Mettons au crédit de l'Amérique de MM. Nixon et Kissinger d'avoir compris qu'elle n'avait pas intérêt à *se prêter à ce jeu* : la *déclaration* Semionov fut formellement rejetée par eux. Sans remonter aussi loin, je puis apporter un témoignage personnel *sur la constance avec* laquelle l'U.R.S.S. a toujours cherché à imposer à la France, comme aux autres puissances nucléaires, les *contraintes du désarmement*, tout en essayant d'y échapper.

Chargé à l'époque des affaires stratégiques au Quai d'Orsay, je me trouvais à *Moscou en janvier 1978* pour discuter des perspectives de la session spéciale des Nations unies sur le désarmement. Au cours d'un entretien *animé* avec *M. Kornienko*, vice-ministre des affaires étrangères, j'ai entendu ce dernier exiger que *« nos forces nucléaires fussent prises en compte dans le total des moyens occidentaux et soumises à la négociation commune »*. (Je reprends ici à dessein les termes employés par M. Giscard d'Estaing dans *le Monde* du 19 février 1983.) Il en avait été dûment rendu compte au président de l'époque. Celui-ci n'est donc pas fondé à prétendre qu'en soutenant la double décision *de l'OTAN son successeur* avait pris un *« grand risque »* et provoqué un changement dans l'attitude des Soviétiques à l'égard de nos forces. Ce danger a *toujours été présent* : c'est affaire de volonté que d'y parer.

Certes, si les objectifs ultimes de l'U.R.S.S. n'ont pas changé depuis une décennie, sa tactique a évolué. Après avoir *réclamé* l'inclusion de nos missiles dans la négociation stratégique globale, elle a fini par demander qu'ils figurent dans la négociation eurostratégique. Mais il s'agit bien toujours d'entraver un pays qui, depuis 1958, n'a jamais *voulu* admettre que la paix du monde passe par l'obéissance aux Empires.

LE RAMADAN A ALGER

La levée du « couvre-feu »

Le ramadan, mois de jeûne, d'abstinence et de prière pour les musulmans, s'achève le 11 juillet. Comme dans les autres pays d'Islam, il a été observé par la grande majorité de la population en Algérie. Avec, entre le lever et le coucher du soleil, quand la privation fait place à la fête, de notables innovations, car les autorités se soucient de la « qualité de la vie » pendant cette période difficile.

De notre correspondant

Alger. — « *Le plus dur, c'est de cesser de fumer* », confient beaucoup d'hommes en manque de nicotine depuis l'aube. D'autres redoutent la soif. Neuvième mois du calendrier lunaire, se décalant d'une dizaine de jours tous les ans par rapport aux mois solaires du calendrier occidental, le ramadan tombe en été depuis plusieurs années. Sauf pour les malades, les voyageurs et les enfants, les boissons sont prohibées au même titre que les aliments, quelle que soit la température. A cause de l'eau que l'on peut absorber par mégarde en nageant, les baigneurs sont rares sur les plages.

Le ramadan, à cheval sur juin et juillet, n'offre cependant pas que des désagréments. « *Ce sont les grandes vacances qui commencent plus tôt* », admettent bien des Algérois. Des horaires de travail ont été aménagés pour la circonstance : de 9 h 30 à 16 h 30. « *Journée continue* », on se demande ce que ces mots évoquent pour les employés de banque somnolant et bâillant derrière leur guichet, résolument indifférents à l'agitation de l'étranger qui tombe « *au mauvais moment* ». Le jour de l'ouverture du jeûne, un éditorial du quotidien *El Moudjahid* n'esquivait pas le problème : « *Malheureusement, cette période est considérée comme celle du « farniente » alors même que le Coran appelle le musulman à redoubler d'efforts durant ce mois [...]. Aucun pays ne peut se permettre une chute brutale de la production et de la productivité durant tout un mois.* »

En principe, l'observation du ramadan ne devrait pas être incompatible avec les nécessités de l'économie moderne. « *Le jeûne, qui frappe tant les Occidentaux, n'est pas une fin en soi,* nous dit un fonctionnaire. *Il n'a de sens que dans la mesure où il est la preuve d'une maîtrise du corps. Il facilite l'harmonie de l'être humain avec le divin, qui peut se manifester par l'accomplissement plus consciencieux du travail.* »

« Dans l'abondance et la sérénité »

Autres façons de se mettre à l'écoute de Dieu : pratiquer l'aumône et le pardon des offenses. Les vieilles femmes qui attendent la charité publique assises sur les trottoirs du centre d'Alger sont peu nombreuses, mais on en voit davantage pendant le ramadan. La crise du logement est de nature à attiser les querelles familiales ou de voisinage ; le mois sacré est celui où les passions s'apaisent, au cours des repas qui, à la rupture du jeûne, réunissent souvent plusieurs dizaines de personnes autour de la même table. C'est vers 20 h 15 qu'on peut toucher aux plats préparés bien à l'avance. Une grande accalmie dans la circulation de la capitale précède ce moment solennel. Dans les rues soudain silencieuses, mieux vaut prendre garde à l'automobiliste retardataire qui fonce, à jeun, vers son domicile.

Riche ou pauvre, chacun améliore l'ordinaire pendant le ramadan. Certains Algérois, experts dans la confection ou la vente de confiseries, gagnent alors en quatre semaines l'essentiel de ce qui leur permettra de vivre pendant le reste de l'année. Traditionnellement, l'augmentation de la demande en produits alimentaires entraîne hausses des prix et rupture des stocks.

La valse des étiquettes des commerçants du secteur privé — ceux chez lesquels le consommateur n'est pas tenu de faire « *la chaîne* », expression consacrée en Algérie pour parler de la queue — et la pauvreté des étals dans certains marchés montrent que « *la bataille du ramadan* » n'a pas été totalement gagnée par les autorités et donnent aux derniers jours du mois sacré un avant-goût des habituelles pénuries d'été. Cependant, de l'avis des résidents de longue date, on assiste à une spectaculaire amélioration.

« Dans l'abondance et la sérénité », tel est le titre d'un article consacré à l'approvisionnement par *Révolution africaine*, l'hebdomadaire du F.L.N. De quoi faire sourire le visiteur venu d'outre-Méditerranée, habitué à un autre type d'« abondance ». Avec la part d'incantation qu'il comporte de toute évidence, ce titre correspond cependant à une réalité, par comparaison à la situation de naguère. « *Six mois n'auront pas été de trop pour préparer la campagne du ramadan* », explique la presse. Des réunions de coordination entre ministères concernés se sont multipliées pour éviter la renaissance de la « *psychose de la pénurie* », particulièrement répandue en cette période de l'année, comme en témoigne « *l'absentéisme sous prétexte d'approvisionnement* ».

« *L'on est en droit de se demander si cette frénésie boulimique qui s'empare du citoyen dès l'arrivée du carême s'inscrit dans l'essence originelle et la finalité première conférées à ce rituel* », écrit *Révolution africaine* au début d'une enquête sur les grandes surfaces pour « *rasséréner l'opinion publique* » en lui montrant que les choses ont changé. Présentée par l'organe du parti comme « *la force tranquille* » du commerce étatisé, la chaîne des Souk El Fellah a, c'est vrai, contribué à simplifier en partie les problèmes d'approvisionnement dans certains quartiers d'Alger, au même titre que la plus grande liberté laissée au commerce privé sur un autre créneau de vente.

La « *boulimie* » satisfaite, le repas est suivi par une veillée de famille, souvent autour de la télévision, dont les programmes se prolongent jusqu'à 1 heure du matin, ou par une sortie en ville. Au début de la nuit, Alger est toute livrée aux cris et aux jeux des dizaines de milliers d'enfants lâchés au pied des immeubles. Puis, après 22 heures, la trêve des automobilistes est brusquement rompue. L'on se rend visite de famille à famille ou l'on va participer aux réjouissances publiques. Habituellement ville morte dès l'heure du dîner, Alger est paralysée par les embouteillages de minuit...

Comparant ce ramadan à la situation habituelle, *Algérie actualité* présente celle-ci comme « *une sorte de couvre-feu génitrice d'angoisse* ». « *Que la fête continue ! L'Algérie au travail ne peut pas et ne doit pas être triste, sous peine de contrarier sa propre nature* », écrit l'hebdomadaire de l'intelligentsia.

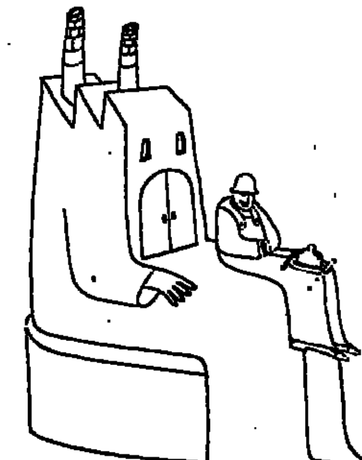
Cette année, les autorités, et notamment le ministre de la culture, se conformant à des directives présidentielles, paraissent avoir été piquées par la réputation de tristesse et d'ennui de la capitale et de l'Algérie tout entière. « *C'est bon d'allumer une bougie dans une chaumière, mais il faudrait avoir constamment de la lumière [...]. Si on fait ça seulement pour la galerie, ce sera de l'inconscience* », poursuit *Algérie actualité*, dans son article très remarqué.

Le besoin de « fête »

La « bougie », c'est un orchestre « *négro-africain* » devant la grande poste, un écran géant sur lequel on repasse des matchs du Mundial place des Martyrs, un « *festival mondial de la magie* » à Sidi-Fredj, l'ancienne Sidi-Ferruch, à une trentaine de kilomètres de la capitale, au bord de la mer. Des orchestres dans des salles fermées, aussi, quelques artistes marocains, et « *la grande vedette de la chanson algérienne kabyle* », Aït Menguellet.

La foule se masse, compacte, devant les spectacles présentés à ciel ouvert. Des dizaines de milliers de personnes dans le centre ville, en famille le plus souvent. Au-delà d'une certaine heure, les couples jeunes, les femmes, se font rares, la rue appartient à l'homme, comme en temps « *normal* ». Qu'importe ! « *Oui, enfin, on peut sortir sans être constamment agressée, même si on nous mitraille toujours avec des regards déshabilleurs, on peut se promener sans grande crainte.* » Ces propos d'une jeune fille prénommée Assia, des millions d'Algériennes peuvent les tenir en privé ; ce qui est inhabituel, c'est qu'un hebdomadaire les publie.

La « *fête* » n'est pas limitée à la capitale. Des initiatives ont été prises en province. Evoquant le ramadan à Oran, *El Moudjahid* écrit : « *Longtemps, elle perdit le goût de la nuit et la saveur des insomnies. Voici qu'elle redécouvre un espace et une mémoire [...]. Ce n'est pas encore la vraie fête avec sa saine frénésie, joyeuse et chaleureuse. On fait avec ce qu'on a, comme on peut, ce n'est pas si mal.* »



Dessin de SERGUEI.

Le 31 décembre dernier, les gérants de certains restaurants de l'Algérois avaient été invités par les autorités à ne pas organiser de réveillon, une célébration trop voyante de la Saint-Sylvestre pouvant susciter une action des activistes intégristes. Le ramadan ne se situe pas sur le même plan que le Nouvel An du calendrier occidental. Néanmoins, certaines réjouissances, tel le spectacle du Casino de Paris dans le plus grand hôtel d'Alger, ne peuvent-elles sembler trop profanes aux Frères musulmans ? avons-nous demandé à un officiel. En substance, la réponse est qu'on ne peut écarter aucune hypothèse, mais que le devoir de l'État est de veiller à ce que chacun respecte la liberté d'autrui.

Apparemment, après l'alerte de décembre, les autorités estiment avoir la situation suffisamment en main pour ne pas trop se soucier des états d'âme des intégristes encore en liberté, alors que leurs chefs, arrêtés il y a six mois, attendent toujours de passer en jugement et s'apprêteraient à plaider coupables.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Le marché aux enfants de Bangkok

Une main-d'œuvre sans défense ni recours dans laquelle on puisse aller chercher à l'aise des travailleurs à bas prix ? Cela s'appelle l'enfance. Du moins quand on a le malheur de naître dans une province misérable de Thaïlande où il y a trop de bouches à nourrir...

De notre correspondant

Bangkok. — Il n'y a pas ici, comme on pourrait l'imaginer, d'un côté des parents indignes ou ignorants, prêts, pour une poignée de bahts, à vendre un fils ou une fille au plus offrant des margoulins de passage et, de l'autre, des parents-modèles, soucieux de préserver, coûte que coûte, l'avenir de leur progéniture. Dans le « Nordeste », seule, pauvreté fait loi. A Krian et à Krasang, deux villages d'un bon millier d'habitants chacun, situés dans la province de Buriram, auxquels l'institut de recherche sociale de l'université de Chulalongkorn vient de consacrer une étude, on compte en moyenne par famille six enfants et 1,6 hectare d'une terre à paddy, trop sèche pour permettre plus d'une maigre récolte par an.

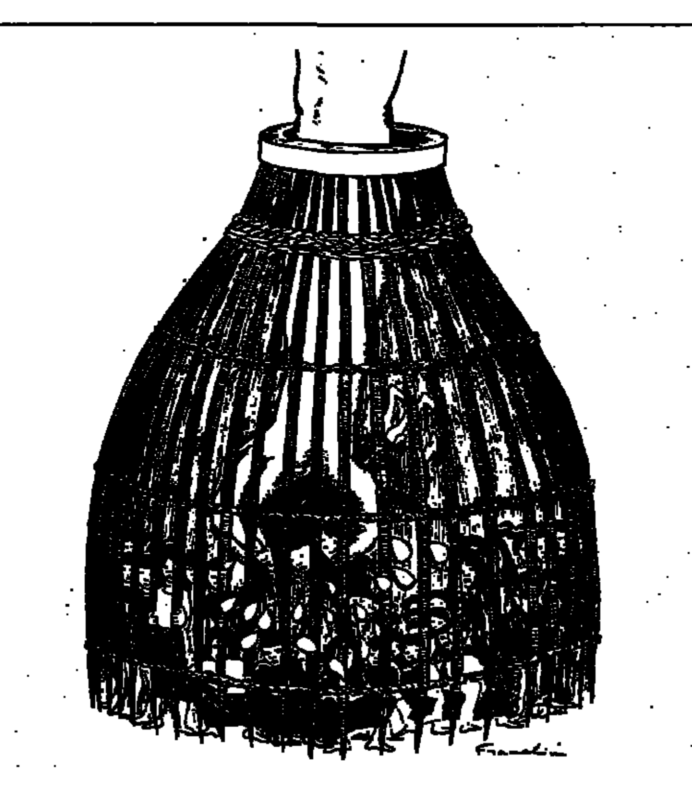
D'après cette étude, la moitié des familles qui ont « placé » un ou plusieurs enfants mineurs à Bangkok ne possèdent pas plus d'un hectare ; 90 % des paysans sans terre ont un fils ou une fille en bas âge au travail dans la capitale. La grande majorité des jeunes qui quittent le « Nordeste » appartiennent à des foyers d'au moins sept membres dont le revenu annuel ne dépasse pas 9 000 bahts, soit environ 2 400 francs.

A Krian et à Krasang, la scolarité obligatoire est encore une vue de l'esprit. Les enfants abandonnent les études dès l'âge de dix-onze ans. Deux ans plus tard, les plus pauvres prennent, sans hésiter, le chemin de Bangkok. Certes, la compensation financière — 1 000 à 2 000 bahts par an (370 à 740 francs) — que reçoivent leurs parents n'est pas de nature à améliorer sensiblement le niveau de vie de la cellule familiale. Mais, une bouche en moins à nourrir, c'est ici une économie d'environ 140 kilos de riz par an. Or, les plus démunis, dans le « Nordeste », ne peuvent pas vivre plus de quatre mois du produit de leur lopin de terre. Aussi, dans ces deux villages, 70 % des foyers sont obligés d'emprunter — en nature ou en espèces, — à des conditions qu'ils sont bien en peine de négocier, pour assurer la soudure avec la prochaine récolte.

Intermédiaires et employeurs

S'ils en avaient les moyens, 84 % des parents contraints de se séparer de leur enfant préféreraient lui assurer une éducation complète, ou le garder auprès d'eux pour travailler aux champs, révèle l'étude. Même si, au départ, l'idée de « voir Bangkok » et de « se faire un petit peu d'argent de poche » émoustille un peu leur imagination — pas pour longtemps, hélas ! — les enfants savent qu'ils s'en vont d'abord gagner le riz quotidien de leur famille, qu'ils sont envoyés dans la capitale en « service commandé ».

Un jour, ces enfants, souvent accompagnés par un parent — les filles sont plus prisées que les garçons car elles sont, dit-on, plus faciles à employer et à contrôler, — débarquent, ébahis, d'un train. Il ne manque pas alors de « guides » pour les cueillir au sortir de la gare centrale de Hualampong, autour de laquelle sont installés une vingtaine de bureaux de placement illégaux. « *Il n'est plus nécessaire d'envoyer des démarcheurs ; il suffit d'attendre à Bangkok l'arrivée de ces jeunes migrants dont le flot est naturel et régulier* », constate un travailleur social.



Dessin de FRANCHINI.

Que sait la famille, restée au pays, du sort des siens ? En réalité, bien peu de chose. Les intermédiaires et les employeurs s'arrangent pour tromper la bonne foi et la naïveté des parents, pour brouiller les pistes qui permettraient aux uns et aux autres de garder le contact pendant la durée du contrat de travail. Pères et mères se laissent d'autant plus facilement intimider que l'agence de placement leur a, parfois, consenti une avance sur salaire et supporterait mal des récriminations.

Sont-ils, tôt ou tard, avertis des conditions assez particulières dans lesquelles vivent leurs enfants ? *A priori*, les parents ne s'en offusquent pas outre mesure. Eux aussi travaillent dur, sous un soleil de plomb, une terre ingrate. Si leurs enfants étaient restés à la maison, « *ils n'auraient rien à manger* », remarquent-ils... En bons bouddhistes, certains invoquent la loi du Karma et en concluent que leur fils ou leur fille payent le mal qu'ils ont fait au cours d'une existence antérieure...

Les parents ne se décident à porter plainte que lorsqu'ils ont perdu trace de leur progéniture ou que le salaire promis ne leur est pas versé. Quant aux enfants, ils n'ont guère la possibilité de transmettre à quiconque quelque message de détresse que ce soit, tant ils vivent coupés du monde extérieur. En désespoir de cause, certains « font le mur ». La plupart passent deux ou trois ans à Bangkok ; aucun ne souhaite plus y revenir après ses mésaventures.

Il arrive pourtant qu'un mineur, sauvé d'un atelier-prison et renvoyé dans ses foyers, reprenne néanmoins le chemin de la capitale pour y tenter une nouvelle fois sa chance. Son père ou sa mère ne désespèrent pas, en effet, de le « placer » enfin auprès d'un « bon patron »...

Voir la mer

La discrétion des acteurs de ce drame ne facilite pas la tâche de tous ceux — services officiels et organisations humanitaires — qui tentent d'en atténuer les effets. L'an dernier, six opérations de police ont permis de libérer des « usines à sueur » une soixantaine de mineurs seulement, alors qu'il y en a des dizaines de milliers, condamnés à vivre dans un état de semi-esclavage. Le Centre d'assistance des enfants au travail, dont des mouvements chrétiens aux Pays-Bas, à Hong-Kong et au Royaume-Uni financent les activités, n'a pu identifier, quant à lui, en 1982, que quatorze cas d'abus, notamment de mauvais traitements.

Ce Centre a entamé, aussi bien dans les villages du « Nordeste » que dans les rues de la capitale, une vaste campagne d'information — messages publicitaires à la radio, distribution de dépliants, affichage de posters, pose d'autocollants — auprès du public pour qu'il l'aide à dépister les abus et à les décourager. Les résultats de ces appels ont été décevants : très peu de cas ont été signalés, très peu de plaintes déposées.

« *Il n'est pas dans le tempérament national de se mêler des affaires d'autrui*, note un responsable ; *chacun reste sur la réserve.* » Il y aurait, pourtant, à Bangkok, selon le département du travail, quelque six mille ateliers dits « familiaux » plus ou moins clandestins, qui échappent à toute législation sociale et dont il est difficile de forcer la porte.

« *Que faire sinon prendre acte de ces abus aussi longtemps que la pauvreté les favorisera* », dit un responsable du Centre. Mais il n'est pas indifférent que des gens de bonne volonté alertent le gouvernement, réveillent l'opinion publique, inquiètent les « marchands d'enfants » pour éviter au moins que le mal ne s'aggrave. « *Nous sommes un garde-fou.* » A force de patience et de diplomatie, des travailleurs sociaux ont réussi à pénétrer dans certaines « usines à sueur » pour y organiser des visites médicales, des séances de marionnettes. Ils ont même obtenu l'autorisation d'emmener ces enfants-otages voir la mer...

JACQUES DE BARRIN.

Miracles à Moscou

Il y a de plus en plus de jolies filles élégantes (mais honnêtes !) à Moscou. Comment font-elles ? C'est l'un des « miracles » d'une capitale où la qualité de la vie, cahin-caha, fait des progrès.

De notre envoyé spécial

Moscou. — Voici une dizaine d'années, une silhouette svelte, un visage maquillé avec discrétion où s'ouvraient des yeux profonds comme des lacs, étaient l'ornement rare de soirées privilégiées. Où vivaient ces êtres d'exception ? Il était tout à fait exceptionnel d'en rencontrer dans la rue ou dans la bousculade des magasins.

Ce ne sont pas tout à fait les mêmes qui font la joie du regard rue Gorki, aux abords du Goum ou d'autres « univermag ». Le modèle actuel est moins sophistiqué, sûrement moins évaporé et distant des conditions de vie quotidienne du socialisme réel, mais la « ligne générale » — si l'expression est acceptable en ce domaine — s'est affinée, la féminité s'est affirmée. Comme le confirme un ami géorgien, connaisseur en la matière : *« Ce sont des filles qu'on aurait envie de connaître. »* En clair, elles ont dans le regard quelque chose de plus personnel qu'autrefois, de plus alerte, de plus séduisant.

Naturellement, cette évolution s'est accompagnée d'un peu plus de recherche dans l'élégance. Les jours d'été s'y prêtent qui permettent des toilettes légères, soulignant les tailles minces ou mettant en valeur des silhouettes libres et longilignes. Les couleurs sont fraîches sans être criantes. Les talons sont peut-être un peu hauts, mais la démarche n'en souffre nullement. Bref, personne mieux que ces Moscovites d'une nouvelle génération ne saurait offrir une image plus encourageante du *« socialisme développé »* par lequel le régime se définit.

Comment font-elles ? Là commence le mystère. Car dans un pays où les salaires n'augmentent qu'à peine — moins de 3 % entre 1981 et 1982 — et où les prix de tout ce qui sort un tout petit peu de l'ordinaire grimpent en revanche à une allure vertigineuse, où la recherche de la pitance quotidienne est un exploit, être belle et le rester est déjà un tour de force.

Ce n'est qu'un des « miracles » de ce pays, où l'on en compte pas mal, que l'on énumère avec ironie à Moscou. En voici quelques autres :

« Il n'y a rien dans les magasins, mais les tables sont garnies » ;

« Personne ne travaille, mais le plan est rempli » ;

« Le plan est rempli mais personne n'est content »;

« Personne n'est satisfait, mais tout le monde vote comme il faut » — quand on le lui demande.

Combinaisons et petits métiers

En russe, cela se récite comme une comptine dont on se délecte en même temps — effectivement — que de ces savoureux zakouski accompagnés par une vodka dont le prix, lui aussi, a sérieusement grimpé.

Une autre anecdote donne encore une idée de l'état d'esprit général. Youri Andropov, récemment installé dans le fauteuil de secrétaire général du parti, téléphone à l'ombre de Leonid Brejnev :

— Leonid Ilitch, te rends-tu compte de la situation que tu m'as laissée ? Veux-tu que je te fasse le détail ?

— Chut, voyons ! Ce ne sont pas des choses dont on parle par téléphone. »

En parler, pourtant, on ne s'en fait pas faute. Mais ce qui est vital, c'est de se débrouiller. Et l'ingéniosité est telle, de fait, que le miracle se réalise.

Le progrès — car progrès il y a — y contribue à l'occasion. L'été dernier, un jeune ménage d'écrivains, en vacances sur la mer Noire, était intrigué par la présence dans l'établissement, en principe réservé aux membres de leur union professionnelle, d'une famille menant grand train et qui ne semblait manquer de rien. *« Ils étaient bardés d'appareils photographiques, des caméras les plus perfectionnées, ils avaient tout : magnétophones, télévision portative, les derniers gadgets... On les aurait pris pour des diplomates étrangers si, lorsqu'ils ouvraient la bouche, on avait pu se rendre compte qu'il s'agissait de très ordinaires citoyens soviétiques. »* Renseignement pris, le papa était mécanicien automobile. Dans un pays où la voiture particulière n'est plus un privilège exceptionnel, mais où les garages restent fort rares, c'est aujourd'hui une profession des plus lucratives... et qui peut ouvrir bien des portes.

D'autres « combinaisons » sont plus modestes, et la lutte pour un minimum de confort exige souvent beaucoup d'efforts, comporte même à l'occasion quelques risques lorsque les ressources supplémentaires sont trouvées grâce à des solutions un peu trop... originales ou non prévues par la légalité socialiste. Sans aller jusque-là, personne ne se fait d'illusions sur les chances qu'aurait, par exemple, un enseignant du secondaire de vivre à peu près décemment s'il ne devait disposer que de son salaire officiel. Alors, on fait toutes sortes de petits métiers, quitte à raboter généreusement sur les temps de présence. Cela est tellement passé dans les mœurs que l'expression *« travail à gauche »*, qui désignait autrefois ce genre de pratique, n'a quasiment plus cours. Tout le monde en est là... sinon au-delà, comme le révèle à l'occasion la narration de scandales où se mêlent la nomenklatura, le milieu — parfois avec ses ramifications internationales — et ces pauvres « caves » de citoyens normaux.



Couverture de Krokodil *(mai 1983).*

Mais le fait est que si l'argent manque — cela ne se voit qu'en y regardant de près, — Moscou ne respire pas la pauvreté. La multiplication des voitures y est pour quelque chose qui, aux heures de pointe, se traduit par des débuts d'embouteillages aux points stratégiques de la ville — et d'autant plus que les règlements de circulation ne semblent s'adapter que très lentement aux nouvelles exigences du trafic. Par un curieux hasard (?), les changements récemment introduits dans ces règlements compliqueraient plutôt la situation et aboutissent parfois à concentrer en un point de passage obligé, au prix de très longs détours, un nombre maximum de véhicules.

Ensuite, on a construit, et pas seulement pour les administrations ou pour le prestige, comme ce fut le cas à la veille des Jeux olympiques de 1981, dont la capitale soviétique conserve de multiples et massifs souvenirs. De l'avis général, le logement est l'un des chapitres — rares — où *« ça va mieux »*. Pour ceux qui pendant de longues années ont connu la promiscuité des appartements collectifs, c'est un changement bienvenu.

Il se passe toujours quelque chose sur la place Rouge

Et puis il y a cette drôle de qualité de la vie, qu'il faut bien appeler comme ça puisqu'elle aussi contribue à l'humeur des jours et qui mérite l'étude de mœurs.

Une telle notion n'est pas évidente dans une ville qui, outre la contrainte politique (avec des hauts et des bas mais le style actuel serait plutôt sévère), traverse l'épreuve d'un modernisme mal contrôlé. Le Moscou d'aujourd'hui fait un peu penser à la réalisation — mais à la lettre — de ces schémas d'un urbanisme futuriste comme on les dessinait à grands traits dans les années 20 au Bauhauss, à Berlin, mais aussi dans la très jeune capitale de la Révolution. Avenues immenses et rectilignes, vastes parvis, banlieues satellites... Le modernisme est tempéré, dans quelques cas, par un curieux retour au style cathédrale des années staliniennes, mais le piéton ne se trouve pas moins projeté dans un décor démesuré où la simple ambition de traverser la rue peut présenter quelques problèmes.

Le miracle — encore un autre — est que dans ce monde démesuré de l'échelle humaine toutes sortes d'habitudes et de goûts venus d'un autre mode de vie sont conservés. Cela se voit dans ces arrière-cours jamais très lointaines où, entre les herbes folles assagies, sont soigneusement mis en terre les jeunes plants qui fleuriront à l'automne. Cela se sent dans les boulangeries, haut lieu de la culture russe, où toutes les variétés de pain, du plus noir au plus blanc et des formes les plus diverses, s'offrent à des amateurs exigeants qui ne font leur choix qu'après avoir éprouvé la fraîcheur de la miche. D'autres visions sont plus inattendues.

Dimanche matin, sur la place Rouge, un mariage. Il se passe toujours quelque chose sur la place Rouge et souvent des mariages, en particulier les samedis et les dimanches. Celui-ci, tout de même, est un peu inhabituel. La mariée, comme il se doit, est en longue robe blanche, le bouquet à la main. Mais elle est suivie par une cinquantaine de Géorgiens, en rang par deux et grande tenue traditionnelle, bottes et redingotes rouges, la poitrine bardée de cartouchières. Le marié aussi est botté, mais en redingote noire. Que croyez-vous que fait ce petit monde ? Aller poser pour le photographe devant les bulbes multicolores de Saint-Basile-le-Bienheureux ? Plus tard peut-être, mais pour le moment c'est dans le mausolée de Lénine que le cortège pénètre et disparaît, devant les gardes imperturbables dont pas un trait ne frémit, pour émerger quelques minutes plus tard des profondeurs de la crypte et suivre, au grand soleil, la mariée toujours en tête, l'itinéraire du pèlerinage qui conduit le long du mur du Kremlin aux tombes des grands défunts du régime, Staline compris.

Étrange vision, surprenant mélange, qui laissent autant rêveur sur le goût des traditions que sur celui des hommages officiels et, sans doute, des privilèges.

ALAIN JACOB.

Liège en déconfiture

A Liège, en pleine déconfiture financière, les sidérurgistes ont entamé jeudi une grève — tous syndicats — « pour l'outil de travail ». Les employés communaux sont en grève depuis plus d'un mois. Paradoxe : ils guerroient contre un bourgmestre socialiste. Mais l'antique cité princière est endettée jusqu'au cou...

De notre envoyé spécial

Liège. — Pauvre Wallonie ! On la savait malade, en déclin, promise par d'impassibles Cassandres à la mort lente d'une vieillerie dispendieuse, abandonnée à la grande casse de l'acier. Bref, condamnée pour n'avoir su rajeunir en prenant de l'âge... Le tout sous le nez de ces *« maudits Flamands »* parvenus de fraîche date, à moitié goguenards et moins pressés que jamais de jouer les partageux.

Qui n'aurait compati ? Ces usines en lambeaux, ces fourneaux à demi éteints et ces coulées taries, reliques des forges d'antan et de leurs maîtres décadents. Ces cris, ces grèves, ces cortèges, ultimes et vains soubresauts. Mais cela ne suffit pas. A l'agonie du vieux bassin s'ajoute maintenant la banqueroute de sa capitale : Liège est en faillite ! Un trou béant dans la caisse, des rues, des places transformées en cloaques et, de toute part, des chicanes à n'en plus finir. Le fier fleuron de la Wallonie a triste mine.

Du côté de la cathédrale, au milieu du damier piétonnier, les émules de Krishna chassent le prosélyte à coups de litanies et de clochettes. Leur gourou de passage, maître ès *« bhakti-yoka et philosophie védique »* dira ce soir au bon peuple cerné par ses poubelles le plus court chemin pour *« conjurer la crise »*. Peine perdue : voilà longtemps que Liège ne croit plus au miracle. Les tracts des moinillons-recruteurs rejoindront seulement sur le pavé tout ce qu'y ont laissé les dernières *« manifs »* : communaux en colère, éboueurs en grève, métallos solidaires ou « majorité silencieuse » en rogne contre la « chienlit ».

Place Saint-Paul, devant la haute façade de la F.G.T.B. (Fédération générale des travailleurs belges), la tribune détrempée du dernier 1er mai témoigne encore, parmi les sacs d'ordures, de *« l'imposante démonstration, calme et résolue, des travailleurs wallons »*. La grève des employés municipaux l'a laissée plantée là, souvenir un brin moisi d'une *« belle journée de lutte »*. Hier l'orage a noyé le décor, les égouts rendant grâce devant l'invasion des détritus en tout genre.

Pompiers contre gendarmes

Des semaines que cela dure. Une épuisante bataille, ponctuée de coups d'éclat et de coups de force, de négociations avortées et d'accords bafoués, de querelles de chiffres... et de chiffonniers. Les éboueurs, « avant-garde » du mouvement, sont les premiers entrés en rébellion : quinze jours de retard pour la paie d'avril, vingt jours en mai, c'était trop. Liège marinera dans sa crasse. Le bourgmestre se fâche et réquisitionne. Mal lui en prend. Les « boueux » décrètent la résistance, dégonflent les pneus des bennes et bientôt les crèvent : vingt-cinq engins sur trente sont vite hors service.

Les bidasses appelés en renfort nettoient le centre ville à l'abri des gendarmes. Cinq jours au petit trot, jusqu'à cette fatale incursion du côté de la caserne des pompiers. Là les soldats du feu attendent de pied ferme, lances en batterie sur le créneau de leurs murs. Les gendarmes reculent sous la « pression ». Simple retrait, Ils reviennent en force et prennent à leur tour les mutins sous le feu de leurs autopompes. La photo fera le tour du monde. Une histoire belge, grandeur nature ! De quoi faire ricaner à bon compte les amateurs d'un genre qu'ici on ne prise plus guère.

Liège, elle, n'en a pas ri. Ou pas longtemps. *« Voilà la seule image que nous donnons maintenant de notre ville »*, peste le petit commerce. *« Comme s'il n'y avait pas assez des malheurs qui accablent la sidérurgie, comme si l'on pouvait jouer à la petite guerre à l'heure où tout se déglingue. »*

Tout tient en trois chiffres : Liège dépense 20 milliards de francs belges par an, en gagne 12 milliards... et en doit 45. Résultat : elle ne peut plus payer au début de chaque mois ses quelque 17 000 salariés.

La faute à qui, à quoi ? Mais aux politiciens, pardi ! s'empresse-t-on de répondre à peu près de tous les bords. A leur gabegie, leur mégalomanie. Foin de la solidarité wallonne. A Charleroi, on a vite fait de vous expliquer qu'avec plus d'habitants on se paye pourtant trois fois moins de fonctionnaires. A Bruxelles, on vous raconte par le menu les petits luxes des échevins (adjoints au maire) de Liège : belles voitures et bureau de « standing » dans des demeures rénovées à grands frais... Et de partout, le ton pointu, on brocarde ces Liégeois et leur *« mentalité de seigneur »*, leur *« esprit principautaire »*. Ces prétentions, nées d'une histoire qui les a longtemps distingués des autres Belges. Le réquisitoire n'épargne personne : après tout, socialistes, libéraux, sociaux-chrétiens on tous un jour, ensemble ou non, géré la ville. Alors pas de quartier...

Des miettes ! rétorquent en chœur les « experts », ceux qui connaissent les comptes et leurs arcanes. Les *« petits luxes »* des élus sont peut-être condamnables, mais ne représentent en fait qu'une part infime des dépenses : 7 % pour le fonctionnement contre 42 % pour le personnel... et 37 % pour le service d'une dette qui ne fait que grossir. La vérité, plaident-ils à l'unisson, c'est que la quasi-totalité des communes belges sont au rouge. Et qu'Anvers elle-même — sourire en coin de rigueur — ne passera pas l'été sans toucher le fond de ses caisses.

Un seul coupable donc, l'État, qui ne ristourne pas, comme la loi l'y oblige, la part de l'impôt due aux grandes cités. Mais comment le pourrait-il ? Son *« rouge »* à lui est tout aussi démesuré : l'année dernières son déficit extérieur représentait 13 % du produit national (un peu plus de 3 % en France). Aujourd'hui, parangon de rigueur, il enjoint à ses villes des coupes claires. Elles le renvoient à ces obligations qu'il n'a pas respectées. Dialogue de sourds.

Mais, dans le microcosme liégeois cela ne pouvait qu'exploser. La ville, gérée jusqu'à l'an passé par des coalitions disparates, fruits éternels de « compromis à la belge », a maintenant réalisé le grand rêve de ses vieux syndicalistes : une majorité progressiste. Sur le fil bien sûr, mais tout de même : avec l'appoint de quelques « écolos » auteurs d'une surprenante percée aux municipales de 1982 (11 %), les socialistes ont choisi d'écarter libéraux et sociaux-chrétiens des responsabilités.

C'est moins l'État qu'un bourgmestre socialiste que les éboueurs liégeois affrontent aujourd'hui. Et ce sont des élus socialistes, les plus importants même, que les syndicalistes liégeois — eux aussi socialistes — désavouent lorsque, après bien des atermoiements, ils signent avec le gouvernement et les banques un arrangement sitôt jugé *« inacceptable »*.

L'affaire n'est pas nouvelle. Il y a belle lurette que les rapports entre le parti et sa *« grande centrale ouvrière »* sont ici au mieux méfiants, au pire venimeux. Les syndicalistes entendent défendre leur indépendance, et nombre de leur dirigeants ont été un jour chassés du parti avant d'y revenir, il y a peu, dans l'espoir que l'*aggiornamento* annoncé mettra enfin un terme aux *« éternelles compromissions »*.

Trop tard ?

Mais, cette fois, rien ne semble vouloir se démêler. On enrage dans les bureaux « design » de la F.G.T.B., au sommet d'un appareil lui-même riche de mille tentacules, contre les *« apparatchiks bourgeois »* du P.S. Et c'est un ancien président du parti, M. André Cools, qui, d'un coup de sang, fustige maintenant ces *« syndicalistes incapables de trouver des moyens de lutte qui fassent mal à d'autres qu'aux victimes de la crise »*.

Mais rien n'y fait. Crispés sur la défense des acquis, les discours syndicaux ignorent ceux des édiles aussi froids qu'un dépôt de bilan... *« Oui, nous sommes nombreux*, clame le chef des « communaux » en grève. *Oui la ville paie six cents femmes de service pour le ménage de ses bureaux. Mais ce sont autant de femmes que les esclavagistes des sociétés de nettoyage n'exploiteront pas. C'est un choix de société, une philosophie politique, et nous en sommes fiers... »* Qu'importent les privilèges accumulés sans bruit au temps béni de la prospérité. Qu'importent ces salaires grossis de primes en tout genre pour heures supplémentaires fictives, qu'importe la pléthore ?

Les syndicats chrétiens, minoritaires, ont parfois la dent dure. *« Dans le privé*, expliquent-ils, *nous avons dû, bon gré mal gré, négocier bien des restructurations au prix de bien des sacrifices. Mais, cela, les fonctionnaires et leur statut rigide n'ont pas l'air de l'avoir compris. Les déchirements n'en seront que plus pénibles. »* Nombre de boutiquiers, qui hier encore collaient aux vitrines les affichettes des sidérurgistes — clientèle oblige — vitupèrent aujourd'hui contre la *« syndicratie »* qui gouverne la ville.

Trop tard ? *« La Wallonie n'a peut-être pas encore touché le fond »*, murmure M. Philippe Meystadt, jeune ministre social-chrétien du plan et du budget. *« Faut-il descendre encore plus bas pour qu'enfin les mentalités changent ? Je suis né dans un village où les candidats aux élections se présentaient sous un slogan paraît-il efficace : le pays où il fait bon vieillir. »*

DOMINIQUE POUCHIN.

Le guêpier

(Suite de la première page.)

La France n'est pas, au demeurant, seule à fournir une aide. Des C-130 égyptiens et zaïrois livrant du matériel de fabrication soviétique atterrissent actuellement à N'Djamena.

Réclamée à cor et à cri par les dirigeants tchadiens, qui ne dissimulaient pas au lendemain de la chute de Faya-Largeau leur amertume à l'égard de Paris, l'assistance française est de loin la plus importante. Il semble bien que M. Mitterrand ait décidé de donner au gouvernement de N'Djamena les moyens d'enrayer l'offensive des rebelles.

Après avoir, pendant un an, gravement sous-estimé les forces de M. Hissène Habré, à l'époque « rebelle », et avoir fourni en armes quelques jours encore avant sa chute, en juin 1982, le président Goukouni Oueddeï, Paris avait accueilli avec suspicion l'installation à N'Djamena de son adversaire. Ce dernier reprochait, de son côté, à la France d'encourager les tentatives sécessionnistes dans le sud.

Cette méfiance réciproque et le peu d'empressement de Paris à permettre au nouveau chef de l'État tchadien, dramatiquement à court d'argent, de faire fonctionner l'État, ont quelque peu freiné le développement de la coopération bilatérale, retardant par là même la stabilisation d'un pays dont beaucoup d'habitants ne désirent que la paix. Ces mésententes semblent, aujourd'hui, mises entre parenthèses de part et d'autre, même si M. Hissène Habré ne fait toujours pas l'unanimité à Paris. L'évaluation de la situation au Tchad avant le déclenchement de l'attaque contre Faya-Largeau a, pour le moins, révélé quelques divergences parmi les « africanistes » dont certains ont minimisé jusqu'au bout la menace libyenne, accusant N'Djamena de « crier au loup ».

M. Mitterrand semble, en tout cas, avoir tranché en faveur de ses conseillers qui sonnaient l'alerte. Ce choix résulte-t-il du soutien de principe à un gouvernement en place ou du souci d'aider le plus anti-libyen des deux « chefs » qui, depuis trois ans, se sont succédé à N'Djamena.

Dans le deuxième cas, la politique de Paris aurait, du moins, le mérite de la cohérence. La France, qui se heurte, depuis dix ans, en Afrique francophone aux menées libyennes, prendrait, en effet, le parti d'un homme dont l'opposition à Tripoli est constante, celle-ci étant d'ailleurs à l'origine de la querelle avec l'ancien président Goukouni.

M. Mitterrand, qui, en deux ans, a visité onze pays d'Afrique francophone, a pu, d'autre part, mesurer la crainte que le colonel Kadhafi inspire à un certain nombre de ses pairs africains. Ceux-ci comprendraient mal, et ils l'ont fait savoir, que la France ne réagisse pas à la nouvelle menace libyenne sur le Tchad.

Le président de la République ne peut, par ailleurs, qu'être attentif à la tentation qu'éprouvent certains chefs d'État de jouer Washington contre Paris. Reçu pendant une heure et trente minutes par le président Reagan, il y a deux semaines, M. Houphouët-Boigny, pourtant vieil et fidèle allié et ami personnel de M. Mitterrand, a réclamé, lui aussi, aux États-Unis un engagement plus soutenu à l'égard du continent noir.

Si la France perdait aux yeux de ses alliés africains sa crédibilité politique, n'aurait-elle pas à subir le contrecoup économique de ce revers sur un continent où son influence demeure considérable ?

Des coopérants civils

Jusqu'où Paris peut-il et veut-il aller dans le soutien à N'Djamena ? En justifiant son aide par l'existence d'un accord de coopération militaire dont il a soigneusement rappelé le libellé, M. Mitterrand entendait, le mardi 28 juin à Europe 1, établir la parfaite légalité de son action et lui assigner des limites précises. Un accord de coopération militaire n'est pas un accord de défense et exclut donc l'envoi de l'armée française en opérations. En précisant que l'article 4 prévoit que « *les personnels militaires français mis à la disposition des forces armées tchadiennes ne peuvent en aucun cas participer directement à l'exécution d'opérations de guerre, ni de maintien, ni de rétablissement de l'ordre ou de la légalité* », le chef de l'État a toutefois laissé la porte ouverte à l'envoi d'instructeurs militaires sur le terrain. C'est une hypothèse qui ne peut être exclue, si l'on veut rendre efficace l'aide apportée.

Pour l'instant, Paris préfère cependant s'adresser à des contractuels civils spécialistes en armement ou à des techniciens des firmes qui livrent le matériel. La France pourrait d'autre part demander à ses alliés africains, si désireux de voir remettre à sa place le colonel Kadhafi, leur aide dans ce domaine. Le déjeuner qui a réuni vendredi à Paris, autour de M. Mitterrand, les présidents Houphouët-Boigny, Eyadema, du Togo, et Kountché, du Niger, était peut-être destiné à parfaire cette coopération.

Pour l'instant, en effet, si Paris ne lésine pas sur le matériel et le coût financier considérable de l'opération (ce qui suscite des rumeurs sur une participation américaine), ses réticences à engager l'armée sont si vives que les rotations d'avions sont assurées par des firmes civiles spécialisées dans le transport de fret, pour éviter que des Transall à cocarde tricolore ne se posent à N'Djamena et, encore moins, dans le centre du pays, où il faudra bien pourtant trouver le moyen d'acheminer l'aide livrée dans la seule capitale.

C'est donc à un délicat exercice d'équilibrisme que doit se livrer le chef de l'État. Sans risquer des unités militaires, comme le firent ses prédécesseurs, dans le guêpier tchadien, il lui faut rassurer les amis africains de la France et faire en sorte que son aide tire d'affaire le gouvernement menacé. Entre des demi-mesures inopérantes et une intervention directe et combien périlleuse, la marge de manœuvre est étroite.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LA GUERRE

Tripoli mène le jeu

La Libye en quête d'espace vital et de vassaux

L'offensive lancée dans le nord du Tchad par M. Goukouni Oueddeï avec le soutien de Tripoli est-elle une revanche pour le colonel Kadhafi sur les avanies que lui a infligées l'Organisation de l'unité africaine? On peut le penser en n'oubliant pas, toutefois, que le « *guide de la révolution* » a toujours considéré le Tchad « *l'essence vital* » de la Libye, pour reprendre une expression qu'il a employée à dessein. Il n'en reste pas moins que la présidence de l'O.U.A. tant convoitée devait être le couronnement de sa politique africaine et un tremplin pour de nouveaux succès; or, son ambition a été tenue en échec à trois reprises par des chefs d'Etat excédés par ses « mauvaises manières », à Tripoli I en 1982, à Tripoli II en novembre et, début juin, à Addis-Abeba.

Plusieurs dirigeants arabes qui furent ses amis ou ses alliés — feu Sadate, l'Irakien Saddam Hussein et Gaafar Nemeiry le Soudanais — n'ont pas hésité à qualifier publiquement M. Kadhafi de « *fou* », ce que n'a osé faire aucun chef d'Etat européen même s'il a pu employer le mot *in petto*. Il est vrai qu'il a souvent plongé se pairs dans le plus grand embarras en ne respectant pas les règles du jeu diplomatique ou en recourant à des « *provocations* » quand il estimait avoir été « *trahi* ».

Fou? Certes pas, Kadhafi est, bien plutôt, imprévisible et déroutant. Il tient passionnément à quelques idées simples mais lorsque, dans un monde de plus en plus complexe, ses thèses sont battues en brèche, il n'hésite pas, pour tenter de les faire triompher, à renverser ses alliances, à encourager, voire à commanditer, des actions terroristes et à tenir un double langage, contribuant ainsi à donner à son action le caractère brouillon ou ténébreux qui inquiète et parfois décourage ses meilleurs alliés. Tentons de démêler cet écheveau.

Lorsqu'il accède au pouvoir le 1er septembre 1969, le jeune colonel de vingt-sept ans qui a été bercé par la « *voix des Arabes* » de Nasser dont il rêve d'être l'héritier spirituel, n'a pas à proprement parler de politique africaine — sauf en ce qui concerne le Tchad — mais une motivation fondamentale : restaurer la grandeur arabe et l'on peut se demander si sa conception de l'islam n'est pas un instrument au service de cette ambition. Il développe alors cette idée-force selon deux axes : l'anticolonialisme et l'antisionisme.

Désillusions au Proche-Orient

Le premier acte diplomatique important de la jeune République est d'exiger et d'obtenir l'évacuation des bases de Tobrouk et d'El-Aden par les Britanniques, le 31 mars 1970, et de celle de Wheelus par les Américains, le 16 juin; cette dernière est symboliquement rebaptisée du nom du premier conquérant arabe du Maghreb, Okba Ben Nafi. Estimant ces bases coûteuses, voire inutiles, depuis l'avènement des fusées intercontinentales, et espérant surtout sauvegarder leurs intérêts économiques, Londres et Washington acceptent. De fait, les compagnies pétrolières américaines furent relativement épargnées mais elles constituaient aussi un atout pour Kadhafi qui en a joué jusqu'à l'élection du président Reagan.

Hostile à l'« *impérialisme américain* », il l'était tout autant sinon plus à l'époque à l'égard de l'« *impérialisme soviétique* » dans lequel il voyait sans doute un double concurrent comme « libérateur » de l'Afrique et comme rival au sein du monde arabe. Une philippique parmi tant d'autres : « *L'Union soviétique*, déclare-t-il en juin 1972, *ne songe qu'à soigner sa propagande. Si la guerre contre Israël s'est enlisée, c'est à cause des Russes qui ont perdu la grande cause arabe dans le brouillard des intrigues de la politique internationale.* » Un an avant, il avait intercepté l'avion transportant des dirigeants communistes soudanais et les avait livrés au président Nemeiry qui les avait fait exécuter. De même avait-il vivement reproché à Sadate d'avoir signé, le 29 mai 1971, un traité d'amitié avec Moscou au point que nombre de nationalistes arabes soupçonnèrent le bouillant colonel d'être un « *agent de la C.I.A.* ».

Jusqu'en 1973-1974, la Libye, traditionnel trait d'union entre le Machrek et le Maghreb, tourne le dos à ce dernier pour consacrer tous ses efforts à la cause palestinienne et à la lutte contre Israël. M. Kadhafi est co-fondateur avec l'Egypte et le Soudan de l'Union des Républiques arabes (1969) à laquelle adhèrera la Syrie (1970) mais dont se retirera le Soudan (1971). Il s'en prend aux puissances coloniales (Grande-Bretagne, Espagne, France, Portugal) mais aura une période de lune de miel avec Paris : désireux de remplir le « *vide* » laissé par les Etats-Unis et le Royaume-Uni et soucieux d'empêcher l'U.R.S.S. de le combler, le gouvernement Pompidou avait vendu une centaine de Mirage à la Libye.

Le soutien à l'Ubu de Kampala

A mesure que le colonel Kadhafi éprouve des désillusions au Proche-Orient, il intensifie et affine sa politique en direction de l'Afrique noire. A cette époque, son action vise principalement à inciter les trente-cinq Etats du continent à rompre les nombreux liens qu'ils avaient avec Israël. Il en formule la demande une première fois à l'O.U.A. le 2 mars 1970. Puis, recourant tour à tour à la persuasion et aux pressions assorties d'une aide financière, il obtient deux succès en 1972 lorsque l'Ouganda puis le Tchad rompent avec Jérusalem. Il faut sans doute rechercher dans cette rupture de l'Ouganda, bastion israélien, la fascination qu'exercera sur Kadhafi Idi Amine Dada, l'Ubu-roi de Kampala.

En 1973, Kadhafi réclame le transfert du siège de l'O.U.A. d'Addis-Abeba au Caire, appelle les Etats arabes à boycotter l'Organisation et menace indirectement les pays africains d'intervenir — « *La Libye*, déclare-t-il, *est la source de financement principal des mouvements de libération* » — s'ils ne s'exécutent pas. Les Africains se cabrent devant ce chantage mais se gardent de le prendre à la légère et se rallient à la position plus modérée de l'Algérie en rompant leurs relations diplomatiques avec Israël à l'occasion de la guerre d'octobre.

Ulcéré de n'avoir pas été informé par Sadate des préparatifs

Le colonel Kadhafi, messager du désert

Une des images qui a frappé les Occidentaux est celle du colonel abandonnant, il y a quelques années, le pouvoir pour aller méditer sous sa tente, en plein désert. Il était revenu à Tripoli avec le *Livre vert* qui, rejetant le communisme et le capitalisme, expose la « *troisième théorie universelle* », fondée sur le « *pouvoir du peuple* » et la démocratie directe, sans intermédiaires ni Parlement. Lui-même renonçait au titre de président, la fonction étant abolie, pour prendre celui de « *guide de la révolution* ».

De tous les dirigeants arabes issus du désert, il est, à coup sûr, celui qui est le plus imprégné des vertus de la civilisation nomade et qui y est demeuré le plus fidèle, même s'il ne s'y réfère plus comme il le faisait après avoir renversé le roi Idriss. Né sous une tente dans la Grande Syrte, il aime à y retourner consulter son père, devenu un vénérable centenaire, retrouvant l'univers dépouillé de son enfance : nattes sur le sable et quelques coussins en guise de mobilier. La famille, fort pauvre, avait consenti de grands sacrifices pour l'envoyer à l'école à Syrte, à 30 kilomètres. Quand on demandait à son père où logeait son fils et comment il faisait pour revenir le voir, il répondait, étonné : « *Mais il dormait à la mosquée et revenait à pied, bien sûr !* »

La tribu « parapluie social »

Dans la troisième partie du *Livre vert*, consacrée aux « *fondements sociaux* », le colonel Kadhafi fait l'éloge de la tribu, laquelle, écrit-il, « *est une école sociale dont les membres assimilent depuis l'enfance les idéaux élevés, qui donnent naissance à un comportement social acquis pour la vie* ». Et, plus loin : « *La tribu est un « parapluie » social naturel assurant la sécurité dans la société. En vertu des ses traditions, elle garantit collectivement à ses membres le paiement des rançons et des amendes, ainsi que la vengeance et la défense, c'est-à-dire une protection sociale. Le lien du sang est à l'origine de la formation d'une tribu...* »

Voulant sans doute être fidèle à son prénom — Moammar signifie bâtisseur, — M. Kadhafi a cherché, depuis l'instauration de la Jamahiriya (*« Etat des masses »*), à donner une autre image de lui-même. Sur le plan religieux, il se présente comme un réformiste, et il serait effectivement erroné de le classer parmi les intégristes. Sur le plan politique, il s'est efforcé de faire de la Libye une nation moderne, ce qui l'a conduit à critiquer le tribalisme sur lequel il s'était appuyé dans un premier temps. « *L'allégeance tribale*, écrit-il toujours dans le *Livre vert*, *affaiblit le loyalisme national.* » Et encore : « *La société gouvernée par un parti unique est en tout point semblable à celle gouvernée par une seule tribu ou une seule secte.* »

Sur le plan régional, il ne fait aucun doute qu'il s'est présenté comme le « *messager du désert* ». Chantre de l'unité arabe, ce bédouin aurait aimé être le bâtisseur des Etats-Unis du Sahara, même s'il s'en défend publiquement. L'accuse-t-on d'avoir voulu déstabiliser le Mali et le Niger pour y parvenir, il rétorque qu'il n'a fait qu'aider les populations arabes maltraitées par les dirigeants noirs. Lui fait-on remarquer que ces Arabes sont des Touaregs, c'est-à-dire des Berbères, il se réfère à Ibn Khaldoun pour expliquer que, contrairement à ce que prétendirent les colonisateurs français, les Berbères ne sont pas venus d'Europe, mais de la péninsule Arabique. Il n'hésite pas à ajouter : « *Les Touaregs sont originaires de Libye. Nous ne les incitons pas à faire la révolution dans les pays où ils vivent, nous les invitons à revenir chez eux, puisque nous avons les moyens de les installer et de les assimiler.* »

Est-ce parce qu'il a été déçu dans ses ambitions sahariennes ou est-ce par souci de réalisme, le fait est que la dernière fois que nous l'avons rencontré et que nous lui avons demandé pourquoi il ne se référait plus, comme il le faisait à ses débuts, aux valeurs de la civilisation nomade, il avait répondu laconiquement : « *Le problème des nomades est un problème de sous-développement. Sa solution se pose en termes de sédentarisation...* »

Dessin de PLANTU.

P. B.

GUERRE

DU TCHAD

'ripoli

le jeu

t de vassaux

africains

Depuis dix-huit ans, la guerre du Tchad ne s'interrompt que pour mieux reprendre.
C'est toujours le même jeu des quatre coins.
Le rebelle du moment s'empare d'une des villes pour évincer le président du moment et le faire déguerpir de N'Djamena.
La Libye, qui voit dans le Tchad son « espace vital » et le tremplin de son rêve africain, fournit des armes et parfois des hommes.
La France soutient, contre vents et marées, le pouvoir en place dans la capitale. C'est ce qu'elle a fait cette semaine au profit de Hissène Habré, qui fut son adversaire et la soumit naguère à un peu plaisant chantage.

Dessin de PLANTU.

... du conflit, le dirigeant lybien va rompre progressivement avec l'Egypte qui se rapproche des Etats-Unis tandis que lui-même commence à coopérer avec les Soviétiques. De même, il s'intéresse de plus en plus au *Maghreb* et à l'Afrique noire : il cherche à s'unir à la Tunisie (janvier 1974), aide le Front Polisario, se rapproche de l'Algérie (1975) et caresse le rêve de constituer dans sa mouvance les *Etats-Unis du Sahara, au risque* de déstabiliser quelques Etats comme le Niger et le Mali *(voir encadré)*.

L'occupation de la bande d'Aozou

Le grand tournant est pris en 1975. L'intervention soviéto-cubaine en Angola révèle en effet la division de l'Afrique en deux *camps à peu près égaux. Jusque-là* résolument neutraliste, la Lybie choisit le sien : inquiète de la *pax americana* qui guette le Proche-Orient, redoutant le pire pour les Palestiniens, elle accélère son rapprochement avec Moscou et adopte une attitude de plus en plus militante en Afrique, n'hésitant pas à accueillir les mécontents de divers pays et à les organiser en commandos qui partiront à l'assaut des gouvernements en place lorsqu'ils sont jugés « *hostiles* » et « *réactionnaires* ». En outre, dès 1974, la Libye a signé une série d'accords pour la création de sociétés mixtes libyo-africaines. *La* Lybian Foreign Bank est l'instrument bancaire de cette politique de coopération et de pénétration, dont l'islam est le volet idéologique.

En effet, dès le mois de décembre 1970, la première conférence pour l'appel à l'islam avait créé une association du même nom dont le siège fut installé dans l'ancienne cathédrale désaffectée de Tripoli. Elle s'était fixé trois objectifs : repousser l'influence non islamique pour propager l'islam ; déterminer « *les régions et les peuples les plus assoiffés de l'islam* » ; former des prédicateurs. Dans un premier temps, la Libye n'hésite pas à s'associer à l'Arabie Saoudite pour financer des centres islamiques ou des mosquées dans les pays suivants : Togo, Gabon, Niger, Mali, Tchad, Haute-Volta, Zaïre, Ouganda, Burundi, Nigéria, Congo, Ghana, Guinée, Côte-d'Ivoire, Tanzanie et Cameroun (1).

Par la suite, cependant, le colonel Kadhafi *s'appuiera sur* sa conception de l'islam pour combattre l'influence « *réactionnaire* » de Ryad et sa pénétration en Afrique. De même, il adopte des positions très dures *sur Djibouti, les Comores,* Mayotte et la Réunion, et son militantisme se teinte parfois d'anti-christianisme : « *L'Eglise,* dit-il, *n'est qu'un rempart du colonialisme dans l'exploitation de l'Afrique par l'Europe et le pape* (en jouant) *sur la mentalité de l'Africain.* » Mais il n'hésitera pas non plus, afin de sortir de son isolement à utiliser le « Livre vert » pour organiser des rencontres islamo-chrétiennes.

Plaque tournante à partir de laquelle la Libye peut avoir barre sur plusieurs Etats, le Tchad est au centre de ce dispositif. Dès son arrivée au pouvoir, le colonel Kadhafi s'était appuyé sur le traité Laval-Mussolini de 1935 — bien qu'il n'ait pas été ratifié — pour revendiquer la bande d'Aozou, en territoire tchadien, que ses troupes occupent en 1973. Elles distribuent alors aux populations des cartes d'identité libyennes sans que N'Djamena réagisse, Tripoli laissant entendre que le président Tombalbaye avait été dédommagé financièrement.

Visées sur le Niger

Dans cette affaire, la Libye ne s'embarrasse guère des principes de l'O.U.A. concernant le « *respect des frontières héritées de la colonisation* », principe sur lequel s'appuie le Front Polisario avec le soutien de Tripoli. De même, une carte libyenne publiée en 1976 annexait environ 20 000 km2 sur le Niger, autant sur l'Algérie et beaucoup plus sur le Tchad puisque cette fois elle n'englobait pas seulement Aozou mais tout le BET (Borkou, Ennedi, Tibesti), les Libyiens faisant valoir à juste titre que les Toubous, qui sont des musulmans, sont à cheval sur les deux pays.

En fait, le colonel Kadhafi, qui voudrait avoir la première bombe atomique islamique, ou tout au moins contribuer à sa mise au point — au Pakistan, par exemple — tient évidemment à disposer de l'uranium que recèlerait la bande d'Aozou. Aussi n'a-t-il jamais longtemps toléré que le chef du régime en place à N'Djamena, à défaut d'être un vassal, ne soit pas un allié fidèle. Or ce qui inquiète tous les voisins de la Libye, c'est que la politique hégémonique du « *guide de la révolution* », le conduit à chercher la « déstabilisation » des dirigeants qui contrecarrent ses ambitions. Finalement, cela explique que même ses propres amis algériens et éthiopiens l'aient « lâché » au sommet d'Addis-Abeba.

PAUL BALTA.

(1) Hervé Bleuchot, « La politique africaine de la Libye », *in Annuaire de l'Afrique du Nord 1978*, éd. du C.N.R.S., Paris, 1980.

Les « contre-feux » de Paris

Les ambitions africaines de la Libye ne pouvaient que se heurter aux intérêts français dans la région, certains chefs d'État africains n'hésitant pas d'ailleurs à agiter l'« *épouvantail libyen* » pour obtenir un soutien plus actif de Paris.

C'est évidemment sur la question du Tchad que les deux pays ont été le plus souvent en conflit. Lors du mémorable enlèvement de Mme Claustre, détenue d'avril 1974 à janvier 1977 dans le désert du Tibesti, au nord du Tchad, Tripoli avait pourtant aidé Paris dans la difficile négociation qui aboutit à la libération de l'ethnologue française par M. Goukouni Oueddeï. Alors premier ministre, M. Chirac s'était rendu à Tripoli à un moment où les rapports étaient encore au beau fixe à la suite de la vente de Mirage français.

Un chassé-croisé

Mais le maintien des troupes françaises au Tchad de façon ininterrompue, sauf entre 1975 et 1978, était dénoncé de plus en plus violemment par le de la ré*vilution libyenne* dont l'engagement au côté du chef des rebelles toubous, M. Goukouni Oueddeï, s'amplifiait.

Les troupes libyennes, qui avaient occupé en 1973 la bande d'Aozou, entraient d'ailleurs officiellement au Tchad en décembre 1980, à l'appel du président Goukouni Oueddeï, six mois après le départ du dernier soldat français. M. Giscard d'Estaing avait ordonné *le retrait* du contingent français en mai, voulant éviter que celui-ci fût mêlé à la nouvelle bataille qui avait repris en mars entre M. Hissène Habré et le président Goukouni Oueddeï, soutenu par le sudiste Kamougué. Un chassé-croisé symbolique.

L'armée libyenne, sévèrement défaite par les troupes de M. Hissène Habré dans l'Est, se retirait en novembre 1981 à la demande de M. Goukouni Oueddeï. La France avait recommencé à armer ce dernier, croyant ainsi l'aider à se débarrasser au plus vite de son encombrant protecteur.

Par Tchadiens interposés, la France et la Libye se trouvent une nouvelle fois face à face. Le colonel Kadhafi, champion déçu de l'unité arabe, n'a, au demeurant, jamais cessé de dénoncer la politique « *néo-colonialiste* » de Paris et traite de « *valets* » les chefs d'État africains trop proches de l'ancienne métropole. La France, pour sa part, plus ou moins discrètement, s'est employée à allumer des contre-feux.

En déclarant lors de son premier voyage en Afrique noire en mai 1982 que « *la France veillerait à ce que la sécurité de ses amis soit encore mieux assurée* », M. Mitterrand donnait d'emblée la mesure de sa détermination. Il le faisait, en outre, à Niamey, dans un pays auquel le colonel Kadhafi s'intéresse pour des raisons stratégiques — la Libye achetant beaucoup de son uranium au Niger — autant que politiques, les Touaregs doivent, en effet, à ses yeux, constituer la base des « États-Unis du Sahel » qu'il appelle de ses vœux.

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand, la France s'est d'ailleurs opposée en plusieurs circonstances de façon plus ou *moins feutrée aux actions* libyennes. Cela a été le cas en Centrafrique, où des maladresses françaises avaient amené le général Kolingba à se tourner vers Tripoli, qui s'était empressé d'offrir — outre de l'argent — des armes et des instructeurs militaires. La Centrafrique, limitrophe du Sud tchadien, était une proie tentante pour la Libye. Les militaires libyens ne devaient rester cependant qu'à peine huit *mois à Bangui que le général Ko*lingba, mieux souteuu par Paris, leur enjoignit de quitter le 21 mai dernier.

En Haute-Volta, l'arrestation, en ce même mois, du capitaine Sankara, admirateur de fraîche date du chef de la révolution libyenne, marqua un nouveau revers pour Tripoli. Certes Paris se déclarait étranger à cette révolution de palais, mais on peut penser que le commandant Ouedraogo avait pris quelques assurances avant de se débarrasser d'un rival potentiel.

M. Mitterrand marque donc, à l'égard des initiatives libyennes, une hostilité plus nette *que ne le fit en son temps* M. Giscard d'Estaing. Mais quelle que soit l'irritation de Paris, l'enjeu africain n'est pas seul en cause dans les rapports avec une puissance arabe et pétrolière que la France, pour des raisons notamment commerciales, est contrainte de ménager et ne peut s'aliéner totalement.

F.C.

Le soutien à l'Ubu de Kampala

Etranger

DANS UNE INTERVIEW ACCORDÉE
A QUELQUES JOURNALISTES A FAYA-LARGEAU

L'ancien président Goukouni Oueddeï accuse la France de vouloir « recoloniser » le Tchad

Dans une interview accordée jeudi 30 juin à Faya-Largeau, à un groupe de journalistes, M. Goukouni Oueddeï s'est déclaré prêt à demander l'aide de « pays amis » si la France intervient au Tchad.

L'ancien président a également annoncé que sa victoire à Faya-Largeau, il y a une semaine, n'était qu'« *une étape du processus de libération nationale de l'ensemble du territoire tchadien* ».

Seules les forces du GUNT luttent actuellement contre celles du gouvernement de N'Djamena, a affirmé ensuite l'ancien chef de l'Etat tchadien, selon lequel « *il n'y a pratiquement aucun conseiller libyen ou autres étrangers dans nos rangs* ».

M. Goukouni a accusé la France de vouloir « *recoloniser le Tchad* », en complicité avec le régime de M. Hissène Habré et les Etats-Unis.

« *Plus la France soutiendra Hissène Habré, plus la détermination de lutter du GUNT sera grande* », a-t-il dit, « *et la France sera rejetée non seulement du Tchad mais de toute l'Afrique* ».

Selon M. Goukouni, l'aide de la Libye et d'autres « pays amis », qu'il s'est refusé à nommer, intervient dans les domaines alimentaire, sanitaire et culturel. « *Nous avons,* a-t-il dit, *des troupes à nourrir, à équiper. Tout cela provient de l'extérieur. Avec ces dons, nous résistons sur le terrain.* »

Interrogé sur les inquiétudes qui se manifestent dans plusieurs Etats de la région à propos de la Libye, M. Goukouni a estimé que dans « *certains pays d'Afrique centrale et de l'Ouest* », « *la situation est pourrie et les peuples grognent* ». « *Si le processus révolutionnaire tchadien inquiète ces Etats qui partent s'agenouiller devant Mitterrand, ce n'est pas notre affaire* », a-t-il dit.

En réponse à une autre question, le chef du GUNT s'est élevé contre l'idée que la Libye monnaie l'aide qu'elle lui apporte. « *Je ne pense pas,* a-t-il dit, *que cette Libye révolutionnaire et anti-impérialiste puisse me demander une contrepartie quelconque.* »

Enfin, il s'est déclaré « *entièrement favorable* » à une fusion entre le Tchad et la Libye, à la condition, a-t-il dit, que les deux peuples le veuillent, « *comme je suis également partisan d'une fusion entre tous les Etats africains* ».

Un membre de M.S.F. accusé d'espionnage

M. Goukouni Oueddeï a accusé un ressortissant américain, membre de l'équipe Médecins sans frontières (M.S.F.) à Faya-Largeau, M. Mark Frohardt, de se livrer à des activités d'espionnage. « *C'est un agent de la C.I.A. et il sera considéré comme tel jusqu'à preuve du contraire* », a-t-il affirmé.

M. Goukouni fonde son accusation sur une communication adressée au *GUNT* à *Sebah (Libye)* par le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), peu avant la prise de Faya-Largeau, et selon laquelle seuls trois étrangers se trouvaient dans la ville : deux ressortissants belges, le médecin Benoit Hap (vingt-sept ans) et l'infirmier Joël Dupont (vingt-cinq ans), de M.S.F., ainsi que le délégué du C.I.C.R., Bernard Dumas (trente-sept ans), de nationalité suisse.

« *Or,* a-t-il poursuivi, *nous avons trouvé un Américain de trop. Il faudra qu'on nous fournisse des explications. Nous ne lui ferons pas de mal, mais il sera traité comme un espion.* » « *Tant que les Etats-Unis nous causent des difficultés,* a ajouté M. Goukouni, *nous sommes en droit d'en faire autant.* »

A Paris, M. Claude Malhuret, président de M.S.F., a confirmé l'appartenance de M. Frohardt à l'association médicale française et a précisé que M. Frohardt était intégré à l'équipe de M.S.F. au Tchad depuis septembre dernier, comme coordonnateur des équipes techniques. Il s'agissait, a-t-il dit, de sa première mission pour cette organisation humanitaire.

Pologne

L'Association des écrivains reste suspendue

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les autorités, qui devaient statuer le jeudi 30 juin sur le sort de l'Association des écrivains polonais (Z.L.P.), suspendue depuis la proclamation de l'état de siège, le 13 décembre 1981, ont différé leur décision en maintenant pour deux mois la suspension.

La direction de l'association, qui avait pris fait et cause pour le syndicat Solidarité, a résisté jusqu'à présent à toute tentative de « normalisation ». En vertu de la loi sur la prolongation de l'état de siège de décembre 1982, elle aurait dû être rétablie dans ses droits statutaires le 30 juin.

Le communiqué annonçant cette décision accuse sept membres de la direction de la Z.L.P. de faire preuve d'« *intransigeance* » : il s'agit de MM. Jan Jozef Szczepanski (président), Andrzej Braun, Leszek Prorok, Tadeusz Drewnowski (vice-présidents), ainsi que de trois présidents de commission, MM. Marian Grzesczak, Andrzej Kijowski et Andrzej Szczypiorski. Le communiqué affirme qu'il existe toutefois au sein de l'association une tendance « *à se démarquer des activités antisocialistes de certains membres* » et laisse entendre que la prolongation de la suspension pourrait permettre à cette tendance de créer une nouvelle organisation.

Mercredi, l'organe du parti polonais, *Trybun ludu*, avait dénoncé dans deux longs articles les activités « *antisocialistes* » des dirigeants de la Z.L.P., et les avait accusés de « *sympathies* » pour les « *impérialistes* » américains, les « *revanchards* » ouest-allemands et Israël. Le quotidien avait publié une véritable liste noire comprenant les noms de quarante-six écrivains dont les princiales personnalités de la littérature polonaise contemporaine.

L'Association des écrivains est la dernière dont le sort n'ait pas encore été réglé. L'association des journalistes, puis celle des acteurs et artistes plasticiens ont été dissoutes ; celle des cinéastes a été autorisée à reprendre ses activités après la démission d'Andrzej Wajda, son président.

A travers le monde

Italie

- L'ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DE M. TONI NEGRI, qui, avec un groupe de militants d'« Autonomie ouvrière » est inculpé d'« *insurrection contre l'État* », a provoqué, vendredi 1er juillet, la suspension de son procès jusqu'au 26 septembre. M. Negri, élu sur les listes du parti radical, bénéficie de l'immunité parlementaire et pourrait être mis en liberté dès la proclamation officielle de l'élection. Il ne sera cependant pas soustrait à la justice : après l'entrée en fonction du nouveau Parlement, une commission ad hoc devrait prendre une décision autorisant la magistrature à poursuivre le procès. — *(A.F.P.)*

Mongolie

- MISE AU POINT. — Après la publication dans *le Monde* du 15 juin d'« *éclaircissements* » de l'ambassade de Mongolie à Paris, sur le sort de la communauté chinoise dans ce pays, l'ambassade nous demande de préciser que ces immigrants chinois n'ont pas été contraints de choisir entre s'installer à la campagne et être expulsés, mais qu'ils ont « *volontairement exprimé leur désir de quitter le pays* ».

France

LES SUITES DU CONTENTIEUX ÉLECTORAL

Un peu de retenue...

Bon, d'accord ! MM. Charles Fiterman et Jack Ralite ont fait preuve de légèreté coupable en critiquant publiquement les jugements des tribunaux administarifs qui avaient été saisis après les élections municipales. Il ne fait aucun doute que le principe démocratique de la séparation des pouvoirs a été, en l'occurrence, quelque peu malmené par le ministre des transports et son collègue chargé de l'emploi.

C'est entendu ! le premier ministre a failli à sa mission en ne se rappelant pas à l'ordre les deux fautifs. Pour les avoir couverts par son silence, M. Pierre Mauroy a mérité la volée de bois vert que lui a adressé le Syndicat de la juridiction administrative, dont le mot d'ordre de grève a été, jeudi matin 30 juin, largement suivi (*le Monde* du 2 juillet).

C'est évident ! Il convient de regretter vivement que les dirigeants politiques ne parviennent pas à se débarrasser de l'habitude qui consiste à contester les décisions des juges dès lors qu'elles concernent les contentieux électoraux.

Peut-être y a-t-il là un souvenir de la pratique qui avait cours sous la IVe République, à l'époque où les Assemblées étaient juges de la régularité de l'élection de leurs membres et avaient la possibilité de remplacer les invalidés par les battus du suffrage universel, ce qui donnait lieu à de mémorables empoignades publiques dans lesquelles le fait majoritaire l'emportait parfois sur le respect des textes juridiques.

Sans doute cette propension à la suspicion tient-elle aussi aux ambiguïtés qui s'attachent, sous la Ve République, au rôle du Conseil constitutionnel, dont la neutralité a toujours été, jusqu'à ces temps derniers, contestée par la gauche, au point que, en 1978, les invalidations prononcées par les neuf sages du Palais Royal après les élections législatives avaient suscité une très vive réaction du premier secrétaire du P.S., M. François Mitterrand. Celui-ci n'avait pas mâché ses mots à l'encontre de cet organe : *« Le Conseil constitutionnel est une juridiction politique, l'instrument politique du pouvoir exécutif.(...) On le croyait servile, il n'est qu'obéissant. »*

Avant le renouvellement partiel de cette haute assemblée, intervenu en février dernier, la gauche avait aussi critiqué la décision du Conseil constitutionnel à l'encontre du premier projet de loi relatif à la décentralisation outre-mer.

Rien ne saurait justifier, toutefois, que, par une sorte de contagion pernicieuse, les tribunaux administratifs chargés de protéger le citoyen contre l'État soient à leur tour taxés d'indignité sous prétexte de polémiques post-municipales. Soulignant le rôle éminent de la section du contentieux du Conseil d'État, juge suprême de la juridiction administrative, M. Mauroy soulignait le 28 avril : *« Je sais que la section du contentieux tout entière, directement et indirectement, procure aux citoyens un sentiment irremplaçable de sûreté juridique et morale. Or, je crois, après Montesquieu, que la tranquillité qu'assure un tel sentiment est le fondement même de la liberté politique. »*

On ne saurait mieux dire. Toute mise en garde contre les atteintes aux organes de la juridiction administrative est donc recevable.

Tartuferie

La tartuferie qui caractérise actuellement la campagne de l'opposition contre MM. Fiterman et Ralite est, elle, beaucoup moins recevable. Le R.P.R. aurait-il un trou de mémoire ? Les gaullistes furent en effet les premiers, sous la Ve République, à contester les décisions de cette juridiction. Et quelle contestation ! C'était en octobre 1962, après que le Conseil d'État eut rendu un arrêt annulant une ordonnance du président de la République, le général de Gaulle, qui avait institué quatre mois auparavant une Cour militaire de justice, juridiction d'exception devant laquelle avaient été déférés plusieurs dirigeants de l'O.A.S., l'un d'entre eux, Roger Degueldre, ayant même été condamné à mort et exécuté.

Le pouvoir exécutif, violant aussitôt la règle de la séparation des pouvoirs, avait accusé le Conseil d'État d'avoir outrepassé ses prérogatives. A la demande du général de Gaulle, le premier ministre, M. Georges Pompidou, avait immédiatement déclaré tenir pour *« anormale »* la jurisprudence créée par la décision du Conseil d'État, ajoutant même que le gouvernement y voyait *« un encouragement à la subversion et aux attentats »*.

Le mercredi d'après, le conseil des ministres contestait tout aussi officiellement l'arrêt rendu, le communiqué publié à l'issue des délibérations affirmant que l'intervention du Conseil d'État était sortie *« du domaine du contentieux administratif qui est celui de ce conseil »*. En fait, le Conseil d'État avait simplement considéré que l'ordonnance instituant ladite Cour militaire de justice avait conservé la caractère d'un acte administratif et était donc *de nature à lui être déférée pour excès de pouvoir.*

Pouvait-il y avoir ingérence plus caractérisée du pouvoir politique dans le champ de la juridiction administrative ?

Notre histoire contemporaine est également riche d'exemples de pressions politiques sur la juridiction criminelle. Faut-il rappeler les prises de position, en février 1976, de MM. Jean Lecanuet, alors ministre de la justice, et Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur, demandant publiquement la peine de mort pour Patrick Henry, alors que ce meurtrier venait à peine d'être inculpé ?

Les membres du gouvernement qui sont aujourd'hui sur la sellette ne sauraient être lavés de tout soupçon, mais leurs censeurs ne paraissent pas les plus qualifiés pour instruire leur procès. De part et d'autre, une plus grande retenue serait la bienvenue.

ALAIN ROLLAT.

SELON UN SONDAGE DE LA SOFRES

La cote de popularité des personnalités de l'opposition est en hausse

Le « baromètre » mensuel de la Sofres, publié par *le FigaroMagazine* du 2 juillet, indique que la baisse des « cotes de confiance » du président de la République et du premier ministre se poursuit. Selon cette enquête, réalisée du 17 au 23 juin auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes en âge de voter, 40 % des Français (contre 46 % le mois dernier) déclarent faire *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* à M. Mitterrand pour résoudre les problèmes de la France ; 58 % en revanche (contre 51 % précédemment) ne lui font pas confiance. En ce qui concerne M. Pierre Mauroy, 33 % des personnes interrogées (37 % le mois dernier) affirment lui faire confiance et 62 % (contre 57 %) émettent l'opinion contraire.

A l'indice de popularité des personnalités politiques de la majorité, M. Michel Rocard, qui conserve la première place, perd un point (61 % d'avis favorables au lieu de 62 %). Il est suivi par MM. Delors, qui perd huit points (45 % au lieu de 53 %), Mauroy, qui en perd quatre (35 % au lieu de 39 %), Jospin, qui en perd trois (28 % au lieu de 31 %) et Fabius, qui en perd quatre (26 % au lieu de 30 %).

Les personnalités politiques de l'opposition, en revanche, enregistrent une hausse de leur cote de popularité : elle est d'un point pour Mme Veil, toujours en tête (49 % au lieu de 48 % le mois dernier), de cinq points pour M. Chirac (46 % au lieu de 41 %), de quatre points pour M. Barre (43 % au lieu de 39 %) et de cinq points pour M. Giscard d'Estaing (36 % au lieu de 31 %).

DE POINTE-A-PITRE A PARIS

Ces radios rebelles qui prêchent l'indépendance des Antilles et de la Guyane...

Pour la huitième fois en un an, les animateurs de l'association Fraternité-Caraïbes, qui gère, à Paris, Radio-Voka, organe d'expression libre du courant indépendantiste de la communauté antillaise et guyanaise de la capitale, avait appelé ses adhérents et ses sympathisants à manifester, le samedi 2 juillet, à partir de 14 heures, place de la Bastille. Comme les précédentes, cette manifestation avait pour objet de protester contre les menaces de poursuites qui pèsent sur cette radio libre qui n'a pas été autorisée à émettre.

Cette effervescence coïncide avec les menées subversives de la mystérieuse Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) qui a revendiqué vingt et un attentats à l'explosif commis aux Antilles, en Guyane et à Paris depuis la fin de mai.

L'utilisation des radios libres occupe une place de plus en plus importante dans la stratégie des indépendantistes des départements d'outre-mer, en particulier en Guadeloupe, ainsi que le rapporte notre correspondant local.

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Lundi 27 juin... Canular ou pas, M. Luc Reinette, l'un des responsables du M.P.G.I. (Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante), prend très au sérieux l'appel téléphonique anonyme l'informant de la préparation d'un « complot » des services spéciaux français contre sa personne. Le M.P.G.I. envoie un télégramme de protestation au commissaire de la République.

Mardi 28 juin... A la conférence de presse qu'il donne à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, M. Robert Miguet, commissaire de la République, expulse les représentants de Radio-Unité, Radio-Tambour et du journal *Magwa*, tous trois indépendantistes. Ces derniers, dans un communiqué, dénoncent cette attitude qu'ils considèrent comme une provocation.

Ces deux événements, à moins de vingt-quatre heures d'intervalle, confortent la thèse désormais admise que, après Radio-Voka à Paris, le gouvernement s'apprête à s'attaquer aux radios libres illégales émettant en Guadeloupe.

C'est le 8 novembre 1981 que Radio-Unité a commencé à faire entendre sa voix en Guadeloupe. Ses promoteurs, à l'époque, avaient voulu une radio rebelle, politique et anticolonialiste, se référant d'ailleurs à l'expérience de Radio-Riposte, créée à Paris par le P.S. la campagne de M. François Mitterrand. Vivant de la participation financière de ses militants et de campagnes de souscription populaire, Radio-Unité estime n'avoir aucune autorisation à demander pour faire entendre sa voix sur le territoire guadeloupéen. Installée au quinzième étage d'une tour en plein centre de Pointe-à-Pitre, Radio-Unité sur 99,5 MHz sur la Grande-Terre et 90,30 MHz sur la Basse-Terre, à l'aide d'un émetteur d'une puissance de 300 watts.

Ainsi, lorsque, le 27 mai 1982, se crée le M.P.G.I., Radio-Unité devient l'instrument d'expression de ce nouveau parti politique nationaliste. M. Reinette, son principal animateur, veut surtout ouvrir l'information sur le tiers-monde : *« Nous voulons surtout montrer au peuple guadeloupéen, autant que faire se peut, que malgré le mode de fonctionnement de type capitaliste que nous avons ici et qui nous fait croire que nous sommes un pays développé, nous sommes en fait chaque année un pays de plus en plus sous-développé. Les chiffres sont là : il y a une richesse apparente qui semble se développer à cause des transferts publics, mais il y a une véritable agonie au niveau de la production. »*

Pourtant, le M.P.G.I. est conscient du problème qui consiste à proposer aujourd'hui une alternative qui n'impliquerait pas un autre mode de vie : source de difficultés et de remise en cause des avantages acquis (...) : *« On sera obligé de se serrer la ceinture, mais il n'y aura pas de privilège ; l'appel à l'effort que lance Radio-Unité n'a pas encore trouvé un large écho populaire, mais,* estime M. Luc Reinette, *nous ne dévierons pas de la ligne que nous nous sommes tracée. Il faudra peut-être faire même le sacrifice d'une génération ; il s'agit de construire aujourd'hui pour demain, et surtout de sortir de l'assistanat en faisant une rupture totale avec nos propres structures mentales... »*

A propos de la reprise des attentats aux Antilles, en Guyane et en métropole, le leader de Radio-Unité, faisant allusion à l'ARC, s'interroge, comme tout un chacun, sur l'origine de cette organisation et estime que toutes les hypothèses sont possibles, y compris celle de la provocation. *« Encore que,* précise-t-il, *le fait que des noms comme ceux de Virginie Tom, Max Safrano, Alexander et les autres aient été prononcés, laisse penser que ce seraient des organisations internationales agissant dans le sens de la libération des Antilles-Guyane (1). Si c'était le cas, ce serait,* dit-il, *un phénomène nouveau montrant que les opprimés des dernières colonies de la France sont enfin parvenus à se rejoindre et à coordonner leur action de décolonisation. Au contraire des organisations politiques de gauche traditionnelles, comme le parti communiste guadeloupéen, par exemple. Si ces actions sous-tendent un projet, une vision cohérente d'un type de développement pour chacun de ces peuples, c'est un grand pas qui est franchi. Seul l'avenir nous le dira. »* A ce sujet, M. Reinette, qui a été longuement interrogé, de même que sa femme, par les enquêteurs, considère qu'il s'agit là de pratiques routinières et s'est déclaré déçu de certains articles de presse qui, en faisant volontairement un amalgame à propos de sa visite en France, créaient la confusion, faisant presque de lui le cerveau de toute cette affaire (2). Le leader du M.P.G.I. a annoncé la mise sur pied en Guyane et en Guadeloupe, puisque la Martinique en a déjà un, d'un cercle Frantz-Fanon dont la vocation serait de défendre les opprimés et les militants anti-colonialistes quelle que soit leur appartenance politique.

Les problèmes actuels de Radio-Voka à Paris préoccupent bien sûr les membres de Radio-Unité, qui, dans un premier temps, ont envoyé un message de soutien en direct sur les ondes de l'immigration et participent avec Radio-Tambour à la création d'un comité de soutien à Radio-Voka.

« Assurer la formation du peuple »

Comme un symbole ou un fait exprès, dans la tour voisine, en face de Radio-Unité, au quinzième étage également, depuis le 4 septembre 1982, Radio-Tambour a commencé ses émissions sur 100,30 MHz, en langue créolecomme sa voisine : problèmes divers, journaux, débats, avec le même objectif, se servir des problèmes réels de la vie socio-économique de la Guadeloupe pour stigmatiser le système et prôner la lutte pour l'indépendance. Organe du Mouvement patriotique guadeloupéen, composée d'un certain nombre d'organisations politiques telles que l'U.P.L.G. (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe), le K.P.L.G. (Les chrétiens pour la libération du peuple guadeloupéen) et de plusieurs organisations syndicales, Radio-Tambour a vu le jour dans l'illégalité et a décidé d'y rester malgré le débat interne inavoué entre partisans et adversaires de la mise en conformité avec la loi... Comme Radio-Unité, Radio-Tambour a profité de la situation nouvelle créée par l'avènement de la gauche en France. M. Rico Desfontaines, un des animateurs de cette radio, nous en a précisé le rôle, qui est de faire avant tout de la propagande politique : *« Nous avons constaté que l'information donnée en Guadeloupe par les médias officiels, R.F.O., R.C.I., ne répond pas exactement et complètement à l'attente des populations et qu'il y avait une autre conception de l'information, plus proche des préoccupations quotidiennes des gens et qui les concerne dans leur vie ; c'est ce qu'on appelle les faits divers. Et puis, étant une radio politique, notre rôle est d'assurer la formation du peuple pour l'amener à l'indépendance. »*

D'ailleurs, sur le plan juridique, M. Desfontaines estime que la loi de juillet 1982 sur les radios libres n'est pas applicable *stricto sensu* à la Guadeloupe, en ce qui concerne, notamment, des limites d'émission imposées. Et puis, sur le plan des principes, il n'était pas question de demander aux Français l'autorisation d'émettre en Guadeloupe, avec d'ailleurs le risque de refus, comme ce fut le cas pour Radio-Voka à Paris. MM. Reinette et Desfontaines sont d'accord pour nier l'existence d'une concurrence, voire d'une guerre des ondes. Au pis aller, il s'agirait de trouver des modus vivendi sur une bande F.M. désormais embouteillée...

« Nous savons, poursuit M. Desfontaines, *que tôt ou tard le gouvernement nous demandera aussi de fermer. Mais notre force c'est la conviction que ceux qui luttent pour l'indépendance nationale, ceux qui nous écoutent et qui estiment notre présence indispensable, nous aideront. Alors, pourquoi pas une seule radio défendant la même cause ? »* Comme M. Reinette, M. Desfontaines est pour le pluralisme : *« Plus il y aura de radios véhiculant le message indépendantiste et plus l'idée fera son chemin. »*

Les deux hommes ne cachent pas, toutefois, leurs différences idéologiques sur ce débat de fond, mais ils se défendent de parler de concurrence. *« Si un jour, dans le développement de la lutte du peuple guadeloupéen, la nécessité se faisait sentir de l'existence d'une seule et même radio pour des questions d'efficacité, il appartiendra alors aux organisations qui mènent la lutte d'en décider,* dit l'animateur de Radio-Tambour. *Pour l'instant, Radio-Voka est en difficulté, et notre tâche est d'intervenir au niveau des ondes pour informer le mieux possible les Guadeloupéens sur ce qui se passe en France à ce sujet. »* Radio-Unité, Radio-Tambour : deux radios rebelles qui ont choisi l'illégalité comme principe, le créole comme langue, et l'indépendance comme objectif.

ERIC RENÉ.

(1) Ces noms sont ceux de trois militants indépendantistes aux prises avec la justice en Guadeloupe (*le Monde* du 25 juin).

(2) M. Luc Reinette, considéré comme l'un des inspirateurs du GLA (Groupe de libération armée de la Guadeloupe), avait été emprisonné en 1982 à la suite de l'enquête sur les activités de cette organisation clandestine. Après sa libération, il a créé le M.G.P.I.

Radio-Voka « caisse de résonance »...

Gérée par l'association Fraternité-Caraïbes, qui revendique environ mille deux cents membres, Radio-Voka (Radio-Voix-Caraïbes) émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sans autorisation, à Paris (92,7 MHz, 500 watts) depuis le 27 juin 1982 en s'adressant, presque exclusivement en créole, à la communauté antillo-guyanaise de la capitale. Le président de cette association, M. Raphaël Constant, Martiniquais d'origine, a répondu à nos questions pour préciser les objectifs de cette station libre qui se déclare *« anticolonialiste et indépendantiste »*, et qui revendique le droit d'expression.

« Radio-Voka affiche ouvertement ses convictions séparatistes. Quels sont vos liens avec les partis indépendantistes des départements antillais et guyanais ?

— Les gens qui ont adhéré à notre association l'ont fait sur la base du soutien à une radio indépendantiste. Fraternité-Caraïbes est un lieu de regroupement d'hommes et de femmes qui sont inorganisés politiquement mais qui se situent sur une position indépendantiste. Nous voulons être la caisse de résonance de tout ce qui se passe dans nos pays. Pour un tiers, nos peuples sont maintenant ici (en France), immigrés, et il faut les faire participer à la lutte, les pousser à l'organisation, à la conscientisation et à lutter pour leurs différents problèmes. Par rapport aux mouvements indépendantistes, tous les courants sont représentés, mais nous n'appartenons à aucun groupe politique déterminé et nous refusons d'interférer avec l'action des partis politiques. Ce qui explique notre récente prise de position à propos de l'Alliance révolutionnaire caraïbe...

— Justement, vous avez pris soin de récuser tout amalgame avec les activités de cette mystérieuse organisation, mais vous avez souligné que vous ne vouliez pas vous en désolidariser. Qu'est-ce que cela signifie exactement ?

— Les gens de l'ARC sont pour nous des patriotes qui ont choisi la voie armée. Nous, en tant qu'indépendantistes, nous refusons de les condamner.

— Vous approuvez le recours à la lutte armée pour aboutir à l'indépendance des Antilles et de la Guyane ?

— Notre position globale est celle-ci : la violence est, objectivement, un des moyens qui peuvent être utilisés, et, dans la lutte des patriotes guadeloupéens, martiniquais et guyanais contre le colonialisme français, aucun moyen, à notre avis, n'est exclu. Nous nous défendons de condamner des hommes et des femmes qui ont choisi la violence... Et s'il y a des militants de l'ARC qui sont arrêtés, notre radio se mobilisera à fond pour les soutenir. La Fraternité-Caraïbes soutiendra tout patriote touché, quelle que soit la méthode qu'il aura choisie pour lutter contre le colonialisme, et quel que soit son parti dès lors qu'il se réclame de l'indépendantisme.

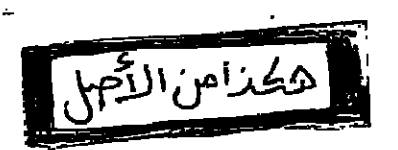
— Votre action est-elle concertée avec celle des radios libres indépendantistes émettant aux Antilles ?

— Non. Ce qui gêne le pouvoir, c'est que, jusqu'à présent, notre communauté immigrée n'avait pas l'habitude de se battre, de descendre dans la rue. Mais il nous paraît inévitable que l'immigration antillaise et guyanaise se manifeste ici dans la rue, dans le cadre de sa lutte de libération. C'est ce qui commence à se faire. Et jusqu'à présent, le pouvoir peut difficilement réprimer à Paris comme il le fait dans notre pays...

— Comment ça ?

— Il le fera peut-être par la suite, mais pour l'instant il ne peut pas objectivement utiliser les mêmes méthodes que là-bas. Donc il faut que nous utilisions cet espace de liberté pour exposer publiquement le problème de la décolonisation des Antilles. Pour l'instant, nous constatons que, en nous refusant l'autorisation d'émettre, le pouvoir français ne respecte pas sa propre loi. Nous avons un soutien populaire, nous avons été élus pour diriger notre radio et nous défendons notre radio. S'« ils » veulent nous chasser, ce n'est pas seulement du matériel qu'« ils » auront à casser, et nous pouvons mobiliser plusieurs centaines de personnes en quelques minutes... »

● RECTIFICATIF. — Dans l'article relatif à l'annulation de l'élection municipale de Pamiers (Ariège) publié dans nos éditions daté 19-20 juin, nous avons attribué à M. Francis Rouquet, maire sortant réélu en mars, l'étiquette « apparenté R.P.R. ». S'il se situe bien dans l'opposition, M. Rouquet nous précise qu'il n'appartient à aucune formation politique. D'autre part, M. Barrière, qui conduisait au second tour la liste d'union de la gauche, n'est pas conseiller général — le conseiller général du canton de Pamiers est M. Gilbert Seguela (P.C.).



Guyane...

LA FIN DU CONGRÈS DU SNI

L'attente et l'amertume des instituteurs

Bordeaux. — Le congrès du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) a pris fin le vendredi 1er juillet à Bordeaux après quatre jours de travaux (le Monde des 29 et 30 juin). Il a mis en évidence les contradictions des adhérents face aux réformes que souhaite imposer au système éducatif un ministre socialiste de l'éducation nationale.

De notre envoyé spécial.

Étonnant. Il y a une dizaine d'années, les ultra-minoritaires du SNI-P.E.G.C. étaient traités de « gauchistes ». A l'époque, leurs représentants dans les congrès passaient pour des révolutionnaires. En 1983, leurs successeurs montent à la tribune pour dénoncer *« les commandos pseudo-pédagogiques du syndicat C.F.D.T. qui tentent de mettre à mal l'école laïque »*. Les orateurs de la tendance Front unique ouvrier (FUO animé par des trotskistes du parti communiste internationaliste) ont multiplié les interventions de ce type pendant le congrès pour critiquer le rapport Legrand et les propositions faites par le ministre de l'éducation nationale pour modifier la formation dans les collèges.

Conseil d'école, équipe pédagogique, projet d'établissement, participation des parents, tout cela pour les responsables du FUO est *« un fatras médiéval »* qu'il faut rejeter. Face aux parents d'élèves, face *« aux curés déguisés en socialistes »* et à ceux qui, *« sous un vocabulaire nouveau, veulent travestir notre école »*, les militants du FUO appellent à sauver l'école laïque.

Reprenant ces arguments, M. Bernard Bolzer, secrétaire de la section départementale de la Loire-Atlantique jusqu'en juin dernier, a lancé un appel au syndicat pour *« sortir le syndicat de l'impasse dans laquelle il est engagé »*. Manœuvre des trotskistes ? M. Bolzer s'en défend. Il se veut un combattant contre *« la cédétisation »* de son organisation. Même si l'opération politique connaît un succès limité, elle peut éveiller quelques échos chez des instituteurs *« fidèles à l'esprit laïc »*.

Une lettre d'un *« bon camarade »* publiée en avril dans l'organe bimensuel de la tendance majoritaire du syndicat Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D.) reflète le malaise qu'éprouvent des enseignants à l'annonce de transformations ou de rénovations de l'enseignement public. *« Il faut du changement... mais pas de bouleversement »*, écrit cet instituteur inquiet des *« conférences, concertations et autres aimables réunions de salon qui n'apportent rien à personne »*. Il a peur qu'il n'y ait trop de journées de réflexion avec les parents et que, devant l'abus de langage de certains, on assimile *« ceux qui parlent travail et méthode à des rétros, pourquoi pas des réactionnaires, imperméables à tout changement »*.

Cet instituteur, comme d'autres présents au congrès, demande au SNI, son syndicat, qu'il le rassure, qu'il l'aide et surtout qu'il lui dise encore une fois que l'enseignement délivré dans les écoles est le meilleur, bref que tout va bien *« comme avant »*.

Situation difficile pour le secrétaire général du syndicat, M. Guy Georges. Avec des accents de père de tous les syndiqués, il se doit de répondre à ces attentes. Mais il lui faut aussi se garder des critiques des membres du courant de pensée Unité et Action (U et A, proche du parti communiste), qui exige *« une prise en compte des débats engagés dans le pays pour transformer l'école maternelle et élémentaire »*.

Conscient de ces reproches, M. Michel Gevrey, membre de la direction nationale, a demandé, en présentant la motion « Education » du congrès : *« Faudrait-il que, sous le prétexte que les choix du ministre sont dérangeants pour des corporatismes ou des conservatismes, on chipote, on renâcle, on retarde ? »* Il a rappelé longuement que le SNI *« veut le succès des transformations de l'école et du collège »*. Il a invité les adhérents à avancer pour que cesse le drame de tant de jeunes en situation de rejet du système social et de l'institution scolaire. Tâche exaltante mais difficile quand les moyens ne sont pas au rendez-vous, répondent en aparté des congressistes.

« Nous ne sommes ni des déçus du socialisme ni des déçus du syndicalisme », a lancé M. Georges dans son allocution finale. Optimiste, le secrétaire général a invité les délégués à dépasser les amertumes et à bousculer les *a priori* pour *« sortir des craintes qu'excusent vingt années de coups reçus et l'indécision d'aujourd'hui »*.

Fidèle à lui-même, M. Georges a ménagé pour son dernier congrès la critique et l'ouverture vis-à-vis des pouvoirs publics. Sur les problèmes laïcs ou corporatistes, il a fait preuve de fermeté tout en affirmant que la volonté du syndicat est de provoquer, d'accélérer les mutations. A quelques mois de *« passer le relais »*, selon son expression, parviendra-t-il à maintenir l'unité du syndicat et à arrêter la continuelle baisse du nombre des adhérents ?

SERGE BOLLOCH.

La mort d'un proviseur

Dans l'ensemble « Violence et violences à l'école » paru dans nos éditions datées 29-30 mai, une erreur de manipulation a entraîné l'omission d'une partie du « Point de vue » que nous avait adressé M. Edmond Benayoun, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.-FEN), après la mort d'un proviseur de Grenoble poignardé par un élève. Nous rétablissons bien volontiers l'intégralité du texte involontairement tronqué.

André Argouges, proviseur du lycée Jean-Bart de Grenoble, agressé par l'un de ses élèves, est mort des suites de ses blessures. C'est la consternation et la stupeur parmi tous ses camarades, chefs d'établissement et censeurs de France.

Loin de nous l'idée de situer les responsabilités du malheur qui nous frappe, et que l'on sache bien que nous dénonçons par avance toutes les récupérations ou les explications politiques d'un tel événement,

Mais à son poste, dans l'exercice d'une fonction qu'il occupait avec un dévouement et un sens du service public dignes de tous les éloges, André Argouges témoigne, et nous tous avec lui, dans la solidarité la plus totale, des difficultés grandissantes du métier de chef d'établissement.

Nous n'avons cessé de le dire ces dernières années : nos établissements scolaires répondent de moins en moins aux aspirations de notre jeunesse et à la mission éducative que le pays est en droit d'attendre d'eux. Dans notre responsabilité d'animateurs des communautés que représentent lycées et collèges, nous sommes consternés par la persistance de l'échec scolaire, la difficulté de faire vivre la communication et l'esprit de tolérance, et notre inquiétude grandit au spectacle de la désespérance qui gagne même les moins déshérités sur le plan scolaire et social. Et chacun sait qu'il n'y a pas loin de la désespérance à la violence. Nombre de nos collègues en ont déjà fait la triste expérience.

Des solutions existent-elles dans la France d'aujourd'hui ?

Il serait vain d'imaginer que l'école reste un domaine protégé dans une société en mutation et gagnée par une crise tout autant morale qu'économique et, s'il en était ainsi, ce serait la preuve que l'école serait coupée de la vie, ce qui n'est souhaitable pour personne.

Il faut que l'école soit dans la vie, qu'elle prépare à la vie et pas seulement à la vie professionnelle. Il faut qu'elle entraîne les adolescents, par un apprentissage progressif, à l'exercice futur de leurs responsabilités d'adulte et de citoyen.

Et cela se fait à force de patience, d'explications, de disponibilité, d'écoute, de fermeté confiante, toutes qualités que l'on doit attendre de tous ceux qui participent à quelque titre que ce soit à l'œuvre d'éducation.

Mais il serait tout aussi vain de penser que cela se fait uniquement par la magie du verbe ; il y faut aussi des moyens que nous réclamons chaque année avec plus d'insistance, des moyens pour lesquels nous demandons quantité et qualité, car l'une ne va pas sans l'autre.

En effet, tous ces élèves aussi mal à l'aise à l'école que dans la vie ne se satisfont plus du seul acte d'enseignement ; ils ont besoin d'un encadrement éducatif compétent, disponible, qui les prenne en charge et les aide à surmonter leurs problèmes.

Il faut aussi que, dans nos lycées et collèges, chaque adulte manifeste sa volonté de considérer chaque élève comme un individu méritant une attention particulière.

Nous en sommes encore loin, tant d'obstacles nous séparent de cet objectif ambitieux, mais c'est à ce seul prix que nous pourrons enrayer l'évolution dangereuse qui nous inquiète.

André Argouges était un de ces éducateurs responsables. Il voulait créer dans son établissement un climat favorable à l'épanouissement de tous ses élèves. Tout le monde s'accorde pour reconnaître qu'il avait pleinement réussi.

Il nous a quitté dans des circonstances difficilement supportables. Mais il nous laisse un exemple et une leçon que, dans la dignité et la lucidité, nous ne saurions oublier.

EDMOND BENAYOUN.

● **DES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES POUR LES INSCRIPTIONS DANS LES UNIVERSITÉS PARISIENNES. — La chancellerie de Paris diffuse jusqu'à la fin du mois de juillet des informations sur les possibilités d'inscription dans les universités d'Ile-de-France (académies de Paris, Créteil et Versailles). Des répondeurs automatiques fonctionnent aux numéros d'appel suivants : pour les formations juridiques et économiques : 354-84-86 ; littéraires et artistiques : 354-84-93 ; linguistiques : 354-84-96 ; scientifiques : 354-85-68.**

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

● **GRAMMAIRE :**

(Par ordre alphabétique.)

Mmes et MM. Linla Bercelli (5e) ; Sylvain Brocquet (1er) ; Sylvie Crogiez (9e) ; Jean-Pierre Cuq (8e) ; Françoise Falabrègues (2e) ; Christine Grillo (3e) ; Stéphane Robert (6e) ; Isabelle Sudrat (7e) ; Marie-Agnès Vincent (4e).

● PRECISION. — M. Xavier d'Arcos, professeur de français à Périgueux, qui vient d'être relaxé par le tribunal de cette ville après avoir été accusé à tort d'avoir divulgué un sujet du baccalauréat en 1982 (*le Monde* du 17 juin) nous demande de préciser que le jugement du tribunal le concernant indique notamment que les révisions de fin d'année de mises en cause en 1982 étaient celles d'un projet pédagogique choisi par M. d'Arcos, plusieurs mois avant la réunion de la commission de choix des sujets dont il était membre.

La préparation de la rénovation des premiers cycles universitaires

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, a précisé les modalités de préparation de la rénovation des premiers cycles universitaires, le jeudi 30 juin, devant la conférence des présidents d'université, un des aspects du projet de loi sur l'enseignement supérieur adopté en première lecture à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 12-13 juin). Un groupe de travail composé de quatre commissions a été mis en place pour *« élaborer la problématique de cette réforme »*, indique un communiqué du ministère. Elles devront *« explorer »* chacune un ensemble de disciplines : *« sciences exactes et technologiques »*, *« sciences sociales, de la santé et de la vie à finalités sociales et paramédicales »*, *« sciences humaines et sociales ouvrant sur le secteur de la communication, de la culture et de l'information »*, *« sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion ouvrant sur le secteur de l'organisation, des systèmes humains et de l'administration »* (1).

Les présidents de commissions devront remettre un rapport au ministre pour la mi-juillet. M. Savary a cependant insisté sur le fait que *« la préparation de ces premiers cycles est l'affaire des universitaires »*. Le rapport sera donc transmis aux présidents d'université afin qu'il soit discuté dans les établissements. En même temps, le ministre réunira une mission d'experts universitaires. Mais c'est après avoir reçu les réponses des établissements, qui doivent lui parvenir en novembre, que M. Savary fera des *« propositions opérationnelles sur la formation »* pour la rentrée 1984.

(1) Les commissions sont présidées respectivement par MM. Michel Combarnous, professeur à l'université de Bordeaux I, Gérard Pages, chef du service de l'éducation physique et sportive au ministère, Jean Celeyrette, président de l'université Lille III, et Jacques Lagroye, professeur à l'université de Paris I.

NOUVEAU MÉLANGE RESPIRATOIRE POUR LES PLONGEURS

Un nouveau mélange respiratoire, composé de 97,5 % d'hydrogène et de 2,5 % d'oxygène, a été expérimenté, vendredi 1er juillet, au cours d'une plongée dans la baie de Cassis (Bouches-du-Rhône), par le président-directeur général de la Compagnie maritime d'expertise (COMEX), M. Henri Delauze. Le plongeur a pu passer quelques instants à la profondeur de quatre-vingt-onze mètres.

Ce n'est pas la première fois qu'un mélange respiratoire de ce type est essayé. Déjà dans le passé, les Suédois, en 1945, et les Français de la COMEX et du Groupement d'études et de recherches de la Marine nationale, plus tard, s'étaient livrés, avec des succès partagés, à de telles expériences. En effet, les difficultés de la mise au point d'un tel mélange tiennent notamment dans la nature même des gaz utilisés, dont la combinaison, dans certains cas, peut être spontanément détonante.

● *Précisions sur Cosmos-1443.* — Contrairement à ce que l'on pouvait imaginer, le satellite soviétique Cosmos-1443, actuellement amarré à la station orbitale Saliout-7, à bord de laquelle travaillent les cosmonautes Vladimir Liakhov et Alexandre Alexandrov, ne constitue pas un « simple entrepôt » destiné à améliorer les conditions de vie dans l'espace.

Cosmos-1443, dont le volume — pressurisé — atteint 50 mètres cubes et dont la taille est d'environ 13 mètres, joue le double rôle d'un cargo et d'un remorqueur pour permettre les changements d'orbite. Il pèse une vingtaine de tonnes et possède — ce que l'on ne savait pas jusqu'alors — un module de descente vers la Terre capable de transporter une charge utile de près de 500 kilogrammes.

Qui gagnera la guerre des vaccins ?

(Suite de la première page.)

« Quand Merck formulera sa demande, confiait-on il y a peu encore au ministère de la santé, *nous refuserons en donnant des prétextes »*. En clair, il s'agissait, en l'absence de législation ou de réglementation précise, de faire valoir un vieux principe selon lequel un vaccin vendu en France doit y être produit, ou, tout au moins, produit dans des installations pouvant à tout moment être inspectées. Une juste réponse, estimait-on, à l'interdiction faite à l'I.P.P. de commercialiser son produit aux Etats-Unis. Les importations de plasmas américains et leur mélange avec des plasmas européens, pratiqués par l'I.P.P., ont démontré les limites d'un tel plan protectionniste.

Au total, avec le recul, la situation française apparaît paradoxale. On pourrait presque soutenir que tout s'est passé comme si, dès l'origine, on avait voulu perdre toute chance de remporter la compétition. Le vaccin français fut mis au point et expérimenté sur l'homme dès 1975. Il fallut attendre six ans pour qu'il soit mis sur le marché. Six ans de conflits entre Paris et la province, de querelles de personnes, d'oppositions en tous genres. C'est ainsi que, durant cette période, certains n'hésitaient pas à dire que ce qui était présenté comme une découverte française avait, en réalité, été *« pillé »* dans un laboratoire américain. Avec les années, ces rumeurs s'estompèrent et, progressivement, on assista à une mobilisation générale. L'I.P.P., filiale du groupe public Sanofi Elf-Aquitaine, se lançait alors dans la production industrielle.

Il était déjà presque trop tard, et la firme française ne devança que de quelques mois son concurrent américain. *« Que le meilleur gagne »*, déclarait alors M. René Sautier, P.D.G de Sanofi. En coulisses, pourtant, la compétition était déjà biaisée : inquiet des conséquences d'un procès en propriété industrielle qu'aurait menacé d'intenter Merck, le groupe français avait accepté de verser des royalties à son concurrent sur chaque dose de vaccin vendue.

Après mai 1981, M. Jean Weber, directeur de la pharmacie et du médicament, puis le professeur Jean-François Lacronique, adjoint au directeur général de la santé, quittaient le ministère de la santé pour la JANOFI et l'I.P.P. Dans le même temps, le professeur François Gros, directeur de l'Institut Pasteur Fondation, était nommé conseiller auprès du premier ministre. Plus que jamais, le vaccin devenait unr affaire nationale.

Puis ce fut le « coup de poignard », avec la « découverte » de l'importation et des mélanges de plasmas américains. Sur ce point, à l'I.P.P. on réfute, en bloc, toutes les accusations. *« Si nous n'avons pas donné d'informations le moment voulu,* explique le docteur Yves Garnier, P.D.G. d'I.P.P., *c'est que nous préférons la politique de la violette, qui est discrétion et modestie, à la politique de l'orchidée, qui est vanité et se faire voir. »* Ici, pourtant, la violette n'aura guère été de circonstance. La coïncidence de l'épidémie de SIDA, la panique qu'elle engendre, l'argumentation technique présentée par Merck — une maladie hépatique chez un chimpanzé (2) : *il n'en aura pas fallu* davantage pour ternir l'image d'un vaccin dont tout le monde souligne pourtant aujourd'hui, avec huit ans de recul, la parfaite efficacité et la totale innocuité, jusqu'à ce jour, démontrée sur plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Certains, à la Sanofi, estiment qu'ils ont raté une superbe aventure commerciale. *« La Corée et Singapour, deux clients potentiels, viennent d'annoncer qu'ils refusent notre produit. D'autres pays commencent à développer leurs propres productions. Avec tous les bruits autour du SIDA, on ne vaccinera plus que les personnes à très haut risque et, dans quelques années, sortiront de nouveaux vaccins contre l'hépatite produits par synthèse chimique ou par génie génétique. »*

Reste l'aventure scientifique : la prévention, grâce à la vaccination contre l'hépatite B, du cancer primitif du foie. Là encore, un obstacle : ce sont des pays du tiers-monde qui sont les principaux intéressés et qui ne peuvent financer de telles campagnes. Celles-ci doivent être soutenues par le fabricant.

Enfin, l'avenir incertain du vaccin français semble aujourd'hui étroitement lié au choix que feront prochainement les autorités chinoises entre les procédés français ou américain de fabrication. *« Un marché,* dit-on rêveusement à l'I.P.P., *de plusieurs dizaines de millions de doses. »*

JEAN-YVES NAU.

(2) L'Office fédéral de la santé publique de Berne, après des essais effectués en Suisse et en France sur le lot no 10 du vaccin de l'I.P.P., a bloqué la distribution en Suisse.

En France, les doses déjà commercialisées du vaccin provenant du lot no 10 n'ont pas été retirées de la vente, le secrétariat d'État à la santé estimant qu'il n'y avait pas de risque (*le Monde* du 29 juin). De plus la mesure de suspension à la mise sur le marché des autres doses vient d'être levée.

Au Jardin des Plantes

Des logements décents pour les rapaces

« Je proposerais de démolir complètement l'ancienne fauconnerie... » Alphonse Milne-Edwards, directeur du Muséum national d'histoire naturelle, a émis cette suggestion dans un *rapport qu'il a adressé au ministre* de l'instruction publique en 1891. Depuis 1825, en effet, les rapaces de la ménagerie du Jardin des Plantes étaient logés dans des cages tellement exiguës qu'ils ne pouvaient même pas déployer leurs ailes. Ils y étaient encore en 1978...

Depuis quelques jours, les rapaces diurnes du Jardin des Plantes ont enfin des logements décents (qui ont été inaugurés le 28 juin) : dix grandes volières profondes de 4 à 9 mètres, hautes de 3 à 6 mètre, larges de 5 à 8 mètres. Le fond de ces volières est fait de faux rochers qui camouflent les salles de soins et d'études. La nouvelle « vallée des rapaces » serpente ainsi dans une sorte de mini-canyon.

Vautours himalayens, caracaras communs (un faucon d'Amérique latine), vautours de Pondichéry, vautours de Rüppell (d'Afrique), aigles pêcheurs (d'Afrique), vautours papes (d'Amérique tropicale), vautours Kolb (d'Asie), percnoptères (petits vautours d'Afrique du Nord et d'Espagne qui cassent les œufs en tapant dessus avec leur bec) peuvent désormais voler, alors que la plupart d'entre eux *ont une envergure de 2 mètres*. Ils peuvent aussi se percher à la hauteur qui leur est assignée par la hiérarchie du groupe : des vires ont été aménagées dans les faux rochers et des arbres morts fourchus se dressent dans chaque volière.

A l'automne, des arbustes seront plantés dans les volières aux endroits où ils ne gêneront pas *les habitudes des oiseaux*. Ainsi espère-t-on que les rapaces diurnes se sentiront bien chez eux et que toutes les espèces présentes au Jardin des Plantes se reproduiront comme c'est cas ailleurs, notamment au zoo de Vincennes.

De grandes volières sont en préparation pour les rapaces nocturnes de la ménagerie du Jardin des Plantes.

Y. R.

* Jardin des Plantes, Paris, 5e arrondissement, ouvert tous les jours de 9 h à 18 h. Entrée de la ménagerie : 12 francs.

● *Ariane perd une commande.* — Malgré son dernier succès, la fusée européenne Ariane vient de perdre une commande. La compagnie américaine Western Union, qui avait choisi de confier le lancement d'un satellite de télécommunications Westar à Ariane, a finalement rompu le contrat qu'elle avait passé à cette fin avec la société Arianespace, qui perd ainsi une somme de 25 à 30 millions de dollars. La Western Union, compte tenu du retard pris par Ariane, craignait que son satellite ne soit pas lancé à temps. Les responsables de la fusée Ariane espèrent cependant obtenir dans les jours qui viennent la signature de nouveaux contrats.

LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX FRANÇAIS ANNONCE DES ACTIONS DE « GUÉRILLA » POUR L'AUTOMNE

C'est un tableau sombre que le docteur Jacques Beaupère a dépeint jeudi 30 juin à Paris, lors de la conférence de presse de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), qu'il préside : le *« noir »* domine les relations qu'entretient la Confédération avec la caisse d'assurance-maladie ; le *« gris »*, tantôt sombre, tantôt clair, habille l'ensemble des mesures législatives et réglementaires prises par le gouvernement ; le *« bleu »*, enfin, plus lumineux, met en valeur les résultats de certaines actions et propositions syndicales.

Dans l'immédiat, la C.S.M.F. se cantonne à la *« révolte verbale »* et exprime sa *« morosité »*, tout en réaffirmant sa foi en une médecine libérale et conventionnée. Cette position d'attente n'exclut pas, dans le cas où aucune revendication ne serait prise en compte, des actions de « guérilla » dont déciderait un « conseil de crise » de la C.S.M.F. convoqué pour le 25 septembre.

● *Le prix des droits de l'homme* du Conseil de l'Europe a été décerné, le 1er juillet, à la section médicale d'Amnesty International. Ce prix — une médaille en or et un diplôme — sera remis à Strasbourg lors de la session d'automne de l'Assemblée du Conseil de l'Europe.

● *Le groupe socialiste de l'Assemblée européenne* a lancé, le 1er juillet, un appel pour une action urgente contre le SIDA, demandant notamment la suspension des importations de plasmas américains pour la fabrication de vaccin contre l'hépatite B. Aux Etats-Unis, plusieurs médecins et scientifiques ont déclaré être *« consternés »* par cette demande.

Société

La Corse sur tous les fronts

(Suite de la première page.)

Joseph Alfonsi, le « caïd » présumé de Propriano et sa bande n'auraient pas suivi les membres de la famille Orsoni pendant plusieurs jours pour exécuter un « contrat » politique, mais bel et bien, comme on avait déjà pu le supposer au début de cette affaire, pour régler un différend de droit commun qui paraissait opposer Jean-Marc Leccia, personnage important du milieu de Porto-Vecchio — aujourd'hui en fuite, — à Roger Orsoni, l'oncle des deux militants Guy et son frère Alain.

Il semble découler des auditions des inculpés et de certaines informations recueillies, notamment à Marseille, par les policiers, que Roger Orsoni ait tenté, ces dernières semaines, de concurrencer Jean-Marc Leccia dans des opérations illégales, ou de lui réclamer sa part de bénéfice dans une « combine » d'une nature que l'enquête n'aurait pas encore permis de préciser.

De Roger Orsoni, le milieu corse n'aurait au départ pas su grand-chose : éleveur de chevaux à Vero (Corse-du-Sud) apparemment rangé, il ne serait revenu dans l'île que récemment, après plusieurs années de prison consécutives à une tentative de meurtre. L'oncle de Guy a-t-il tenté un coup de bluff sur un caïd installé pour se faire, lui aussi, une place au soleil corse ? Certains éléments du dossier d'instruction peuvent laisser penser que cet homme sans réputation a pu chercher à impressionner Jean-Marc Lecccia en s'appuyant sur l'aide dont il disposait, dans son entreprise de conquête, de la part de quelques truands marseillais et corses rencontrés pendant ses années d'emprisonnement. Pour faire bon poids, il aurait aussi pu mettre en avant la personnalité politique de ses deux neveux et laisser entendre qu'il avait aussi avec lui la force de frappe de l'ex-F.L.N.C.

Cette référence à l'organisation clandestine — qui ne s'était jamais attaquée au milieu — aurait intrigué l'homme de Porto-Vecchio, et celui-ci aurait alors demandé à une bande amie, celle de Propriano, de procéder à une vaste enquête.

Ce sont les signes extérieurs de cette opération que les policiers, à partir du 3 juin, auraient pris d'abord pour une préparation de hold-up. Pour savoir ce que « pesait » réellement Roger Orsini, pour savoir aussi ce que venaient faire, dans cette classique histoire de règlement de comptes, deux militants nationalistes connus, et peut-être le F.L.N.C., les truands auraient suivi, pendant une quinzaine de jours, les trois membres de la famille Orsini, qui, à tour de rôle, empruntaient la Mercedes bleue de Roger. Quelques jours avant le 17 juin, Jean-Marc Leccia aurait appris que sa vie était désormais en danger et la bande de Jean Alfonsi aurait précipité sa recherche, enlevant Guy, qui conduisait, ce jour-là, la Mercedes.

De nombreux mystères subsistent encore dans cette affaire, et les magistrats, comme les policiers, avancent avec d'infinies précautions. Toutefois, les recherches actuelles paraissent, selon certaines informations non confirmées officiellement, accréditer plutôt l'explication générale des inculpés concernant Roger Orsoni. Certaines vérifications auraient été faites permettant d'établir la tentative de concurrence sur le domaine réservé de Porto-Vecchio.

(Dessin de PESSIN.)

D'autres informations laissent penser, en revanche, que les deux neveux — et derrière eux le F.L.N.C. — n'ont pas forcément été tenus au courant du rôle qu'on leur prêtait dans la négociation.

A quelques signes, on peut mesurer, selon certains observateurs corses, l'évolution, ces derniers jours, de la conviction d'Alain Orsoni et de quelques-uns de ses amis nationalistes. Le jeune militant et ses proches appréhendent-ils mieux la réalité de cette affaire ? Alain, en tout cas, s'est seul constitué partie civile, et il paraît moins empressé à promouvoir la thèse de la « liquidation » politique.

PHILIPPE BOGGIO.

LES ATTENTATS

Plusieurs attentats visant les forces de l'ordre et des objectifs touristiques ont été commis en Corse depuis vendredi et samedi.

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, une vedette des affaires maritimes a été coulée dans le vieux port de Bastia, une estafette de la gendarmerie détruite et la gendarmerie d'Oletta, à 25 kilomètres de Bastia, endommagée par un mitraillage. L'épouse d'un gendarme, a été légèrement blessée par des éclats de verre.

Dans la nuit du 1er au 2 juillet, dans la région de Sartène, deux attentats ont causé des dégâts matériels au logement du sous-préfet de Sartène et à ceux de la brigade de gendarmerie d'Olmiccia.

Les touristes n'ont pas été épargnés. Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet en Corse-du-Sud, six méharis du Club Méditerranée stationnées devant un hôtel ont été incendiées à Santa-Maria-Siche, à 40 kilomètres au sud d'Ajaccio. A Porto-Vecchio, trois commerces ont été la cible des plastiqueurs. Ces magasins appartiennent à des proches de Jean-Marc Leccia, recherché par la police dans l'affaire Orsoni. Le F.L.N.C., dans un communiqué laconique publié vendredi après-midi, dément toute participation à ces attentats de Porto-Vecchio.

Dans le lotissement de Terra-Bella, une charge a été déposée à l'entrée du club de tennis. La nuit précédente, une vingtaine de véhicules ont été endommagés.

Saisie partielle d'un livre sur Gaston Bachelard

« Le droit de divulgation des œuvres posthumes est exercé leur vie durant par les descendants de l'auteur. » Pour avoir fait fi de cette disposition de la loi du 11 mars 1957, sur la propriété littéraire et artistique, M. Jean Lescure, auteur d'un essai intitulé *« Un été avec Gaston Bachelard »*, et son éditeur, la société Luneau-Ascot, ont été assignés en référé par Mme Suzanne Bachelard, fille et unique héritière du philosophe décédé en 1962, qui demandait la saisie immédiate de l'ouvrage.

Dans ce livre, M. Lescure a reproduit en effet, sans autorisation, un inédit de celui qui fut son maître et son ami. Ce texte intitulé *« Introduction à la poétique du phénix »*, il l'avait en sa possession car Mme Bachelard lui en avait confié le manuscrit original pour qu'il le dactylographie. Il devait accomplir effectivement cette tâche mais il en a gardé un double à l'insu de la fille de l'écrivain.

Assurément, c'est le principal grief qui lui a été fait devant M. Michel Raynaud, premier vice-président du tribunal de Paris, par Me Jean-Marc Varaut. *« Faute d'autant plus patente,* plaidait l'avocat, *que M. Lescure savait parfaitement que Suzanne Bachelard était opposée à cette publication, puisqu'il écrit lui-même dans son livre que la fille du philosophe,* « à cette lecture, sera certainement contrariée. »

Pour Me Varaut, ce n'était cependant pas le seul grief. Il reprochait aussi la reproduction d'entretiens, eux aussi inédits, qui sont la transcription de l'interview réalisée au magnétophone, alors que Gaston Bachelard a fait savoir plus d'une fois son hostilité à la reproduction de ce qu'il appelait *« des propos tenus dans la détente de la conversation »*. Autre grief encore, la révélation de détails intimes et de certains faits survenus au moment de sa mort et qui étaient jusqu'à présent restés ignorés de Mme Suzanne Bachelard.

Me Dominique de Leusse, avocat de MM. Luneau et Lescure, avait invoqué *« l'intérêt général d'un ouvrage que la critique a salué comme un événement »*, la qualité d' *« une œuvre de l'esprit qui justifie certains emprunts et, bien sûr, l'honnêteté de l'auteur, puisque celui-ci n'a pas dissimulé qu'il allait à l'encontre des volontés de Suzanne Bachelard, mais qu'il a pensé pouvoir franchir cet interdit pour consacrer à son maître un ouvrage qui n'a jamais voulu être autre chose qu'un hommage. »*

Dans son ordonnance rendue le 1er juillet, M. Michel Raynaud a donné partiellement satisfaction à Mme Bachelard en interdisant à l'éditeur et à l'auteur de diffuser *«l'introduction à la poétique du phénix»*, le chapitre intitulé *«Bachelard à la première personne»* et l'annexe du chapitre *«le poète gnomique»*. En revanche, le magistrat a estimé que la fille du philosophe ne peut s'opposer en référé à la publication des *«notes de cours»* de M. Lescure et des *«entretiens inédits»* avec Bachelard en raison de la part de création originale de l'auteur.

J.-M. THÉOLLEYRE.

TENNIS

Règlement de comptes à Wimbledon

Règlement de comptes et sensation pour les demi-finales masculines vendredi 1er juillet à Wimbledon. McEnroe affrontera dimanche Lewis en finale. L'Américain a éliminé Lendl en trois sets. Le Néo-Zélandais a ferraillé cinq manches avec Curren.

De notre envoyé spécial

Wimbledon. — Le tennis a ses classiques. Il y a eu les Laver-Connors, puis les Connors-Borg, et les Borg-McEnroe de grande mémoire. Il y a désormais les McEnroe-Lendl.

L'Américain de vingt-quatre ans, classé deuxième mondial, et le Tchécoslovaque de vingt-trois ans, numéro 3 sur l'ordinateur de l'Association des joueurs professionnels (A.T.P.), briguent la couronne mondiale laissée vacante par Borg, dont la régence est assurée par l'Américain Connors, âgé de trente ans. Leurs matches ont toujours été des temps forts du jeu. McEnroe avait gagné les deux premiers au tournoi de Milan et en quart de finale des Internationaux des États-Unis en 1980. Lendl avait ensuite paru trouver la clé du jeu du gaucher new-yorkais en alignant sept victoires, dont les plus retentissantes en demi-finale à Flushing Meadow et en finale du Tournoi des Maîtres 1982.

CHEZ LES JUNIORS

Une Française en finale

Les jeunes Françaises sont en train de marcher sur les traces des meilleures. Deux d'entre elles s'opposeront en demi-finale du tournoi junior de Wimbledon.

Pascale Paradis, qui a gagné dans sa catégorie le Tournoi de Roland-Garros, s'est qualifiée en battant la Soviétique Savchenko (6-1, 6-4) ; Nathalie Herreman a dominé l'Américaine Phelps (3-6, 7-5, 6-3). Deux résultats, en tout cas, qui assurent la présence d'une Française en finale.

Catherine Tanvier avait inscrit son nom, l'an dernier, au palmarès de ce Tournoi.

Au début de cette année, les deux ténors des courts avaient encore rivalisé à Philadelphie et à Dallas. Sur les conseils de Donald Budge, qui réalisa le premier grand chelem en 1938, McEnroe avait alors adopté un jeu d'attaque qui lui avait permis de remporter les deux rencontres respectivement en quatre et cinq manches. Lendl souffrait à cette époque d'une douleur à l'épaule.

Leur douzième rencontre en demi-finale des Internationaux de Grande-Bretagne apparaissait comme un véritable championnat du monde poids lourds. La partie, qui dura une heure cinquante-cinq minutes, fut à la mesure de cet enjeu.

Tout devait se jouer au service, comme il se doit sur gazon. Et tout s'y joua effectivement. Pendant la première manche, l'équilibre des forces fut, en ce domaine, parfait. McEnroe eut une balle de *break* au sixième jeu après une double faute de Lendl, qui eut pour sa part deux occasions de *break* aux neuvième et onzième jeux. Le jeu décisif fut néanmoins nécessaire pour départager les deux joueurs. Le rendement de l'engagement à plat du Tchécoslovaque baissa imperceptiblement tandis qu'il servait à 3-2. Deux retours cinglants comme des giffles mirent McEnroe hors de portée et il gagna ce *tie-break* 7-5. *« Cela m'a donné un avantage psychologique certain, car Lendl savait alors qu'il aurait dû gagner trois autres sets contre quelqu'un qui servait très bien »*, a commenté l'Américain.

De fait, l'engagement du champion 1981 s'avérait d'une efficacité et d'une précision qu'il n'avait pas encore atteintes depuis le début de la quinzaine. Quand le Tchécoslovaque parvenait à retourner, le phénoménal sens de l'anticipation de McEnroe lui permettait de conclure à la volée instantanément.

McEnroe gagna blancs trois de ses cinq services au deuxième set. Dans cette manche, Lendl eut un peu plus de peine. Au septième jeu, il concéda le *break* sur une autre double faute. La baisse de régime de son service lui valut la même mésaventure au troisième jeu du troisième set, McEnroe ayant retourné de véritables missiles. L'Américain eut encore deux autres occasions de *break* dans des circonstances analogues du septième jeu, avant de conclure sans autre forme de procès après avoir réussi au total dix-huit *aces* et douze services gagnants (7-6, 6-4, 6-4).

Battu en trois sets en ayant concédé seulement deux *breaks*, le Tchécoslovaque, qui avait snobé Wimbledon l'an dernier en raison d'une « allergie à l'herbe », aura en tout cas fait montre, cette année, d'étonnants progrès sur cette surface où il est venu à bout de spécialistes comme l'Australien Cash et l'Américain Tanner. La seconde demi-finale entre le Néo-Zélandais Lewis, classé quatre-vingt-onzième mondial, et le Sud-Africain Curren, classé quinzième mondial, risquait de couler comme un filet d'eau tiède. Le souvenir de la piètre exhibition de Noah et Roger-Vasselin à Roland-Garros était, en effet, dans toutes les mémoires. C'était mal apprécier le cœur énorme du joueur des antipodes et de celui du Transvaal.

Cinq sets, dont trois conclus au *tie break*, furent nécessaires pour départager les deux hommes. Une effarante course-poursuite de trois heures quarante-cinq minutes. L'ultime manche en a été le parfait résumé. Le tombeur de Connors, toujours aussi prodigue d'*aces*, mena 3-0. Au cinquième jeu, le Néo-Zélandais, auquel l'ancien champion Tony Roche, capitaine de l'équipe de Coupe Davis All black, avait manifestement conseillé d'anticiper sur le revers de Curren en montant au filet très à droite, prit à son tour le service du Sud-Africain pour revenir à 3-2.

Le sixième jeu donna lieu à des échanges prodigieux. Curren tentait le tout pour le tout afin de refaire le *break*. Il eut d'ailleurs deux fois l'avantage en réussissant des *passings* croisés impossibles que Lewis tenta de retourner en plongeant. Mais le Néo-Zélandais se sortit de ce guépier en lâchant ses services. Déchaînés, les deux hommes multiplièrent alors *lobs*, *smashes* et *passings* dans des positions acrobatiques. Cet équilibre fou fut maintenu jusqu'au treizième jeu : une volée gagnante, une double faute, une volée dans les bâches et un *passing* petit côté permirent au Néo-Zélandais de faire le *break* avant de s'imposer dans le jeu suivant sur un *ace* et un service gagnant (6-7, 6-4, 7-6, 6-7, 8-6).

« Lewis a Cincroyablement bien joué aujourd'hui », a reconnu Curren, qui avait dans les jambes deux matches de double en cinq sets et un quart de finale au couteau contre Mayotte. Ce sera la première fois depuis Tony Wilding, en 1914, qu'un Néo-Zélandais disputera une finale à Wimbledon.

ALAIN GIRAUDO.

Les écologistes et les « formules 1 » à Paris

Une course automobile sur les Champs-Élysées en août 1984 ? L'affaire fait décidement fait autant de vacarme qu'un moteur à échappement libre. Le maire de Paris a admis le principe de cette compétition... non sans réticences. Selon lui, certains membres du gouvernement n'y seraient pas non plus opposés. Mais le chef de l'État semble avoir tranché : c'est non. (*le Monde* daté 26-27 juin).

Le projet, en tout cas, a agi sur les associations de défense du cadre de vie comme un chiffon rouge. Une douzaine d'entre elles réunies à Paris, vendredi 1er juillet, avaient convié la presse pour démontrer l'inanité de la chose et formuler des contre-propositions.

Pourquoi cette course ? demandent ces associations. Pour amuser les Parisiens ? En août, la plupart sont sur les plages. Pour ceux qui restent, c'est le seul moment de l'année pendant lequel ils peuvent profiter de leur ville enfin silencieuse et non polluée. Pour l'agrément des touristes ? Ils ne viennent pas à Paris pour voir les Champs-Élysées encombrés de tribunes, de calicots publicitaires de murets de béton et autres balles de paille. Pour les fervents du sport automobile ? Les spécialistes reconnaissent, en privé, que le circuit, le plus souvent rectiligne, n'offre aucun intérêt sportif. Pour glorifier l'usage de l'automobile et de la vitesse en ville ? Voilà qui va à rebours du bon sens et des campagnes de la sécurité routière. Pour inviter les Français à rouler de manière économique et écologique ? Les voitures de compétition sont les machines les plus gourmandes en carburant chargé en plomb, et donc les plus polluantes qui soient.

Selon les « verts », le Grand Prix de Paris n'aurait qu'un seul et véritable motif : faire gagner de l'argent à ses promoteurs. S'il en est ainsi, ajoutent-ils, qu'ils aillent donc courir sur les pistes de l'autodrome de Montlhéry qui sont faites pour cela !

Les défenseurs de la ville profitent de l'occasion pour demander la refonte complète du plan de circulation de la capitale en un « plan des déplacements urbains » donnant, enfin, aux piétons, aux cyclistes et aux usagers des bus la place qui devrait leur revenir. Ils proposent à M. Jacques Chirac d'abaisser la vitesse des voitures dans Paris de 60 à 50 km/h, de transformer la place de la Concorde en zone piétonnière (comme Lyon l'a fait pour la place Bellecour et Toulouse pour celle du Capitole), de rendre les voies sur berges aux promeneurs durant les week-ends de l'été. Ils rappellent évidemment au maire — qui, dans cette affaire, donne le sentiment d'avoir cherché des verges pour se faire battre — ses promesses électorales concernant la création de deux « coulées vertes » dans Paris.

Enfin, se tournant vers le ministère des transports et les constructeurs automobiles, les associations suggèrent d'organiser à Montlhéry un « Grand Prix de Paris » mettant en lice les voitures de série les plus sobres, les plus sûres et les plus propres.

Pour qu'on les entende, enfin, les « écolos », pour une fois unanimes et mobilisés, annoncent qu'ils descendront dans la rue pour s'opposer aux « formule 1 » et soutenir leurs contre-projets.

M. A.-R.

SIMPLE MESSIEURS
(demi-finales)

Lewis (NZ, 91) b. 12. Curren (Af.-S., 15), 6-7, 6-4, 7-6, 6-7, 8-6.

McEnroe (É.-U., 2) b. Lendl (Tch., 3), 7-6, 6-4, 6-4.

DOUBLE DAMES
(demi-finales)

Navratilova-Shriver (É.-U.) b. Durie-Hobbs (G.-B.) 7-6, 6-4.

Casals-Turnbull (É.-U.-Austr.) b. Potter-Walsh (É.-U.), 6-1, 6-7.

SIMPLE JUNIORS

GARÇONS
(quarts de finale)

J. Frawley (Austr.) b. Février (Fr.), 6-1, 6-3.

Edberg (Suède) b. Youd (Austr.), 6-4, 6-4.

P. McEnroe (É.-U.) b. Teufelberger, 5-7, 6-4, 6-2.

Novacek (Tch.) b. Canter (É.-U.), 6-4, 7-6.

FILLES
(quarts de finale)

P. Paradis (Fr.) b. L. Savchenko (U.R.S.S.), 6-1, 6-4.

N. Herreman (Fr.) b. T. Phelps (É.-U.), 3-6, 7-5, 6-3.

P. Hy (Hongkong) b. B. Bowes (É.-U.), 6-0, 7-6.

B. Randall (Austr.) b. P. Fendick, 6-4, 7-5.

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Ainsi que nous l'indiquions dans *le Monde* du 2 juillet, le nombre des étrangers en France a augmenté en 1982. Le ministre de l'intérieur a publié, vendredi après-midi, un communiqué dans lequel figurent les statistiques sur les immigrés d'où il ressort que du 1er janvier 1982 au 1er janvier 1983 le nombre des étrangers a augmenté de 94 140, atteignant 4 318 068.

Voici l'évolution de la population étrangère recensée en France :

— Au 31 décembre 1979 : 4 124 317 ;

— Au 31 décembre 1980 : 4 167 978 ;

— Au 31 décembre 1981 : 4 223 928 ;

— Au 31 décembre 1982 : 4 318 068 ;

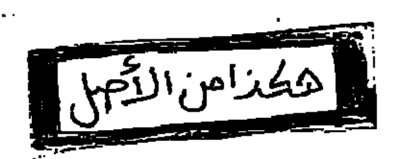
Le ministère précise que le chiffre de 1982 *« inclut les 120 000 étrangers qui se trouvaient précédemment en situation irrégulière et dont la situation a été régularisée en 1981 et 1982. L'augmentation réelle du nombre des étrangers par rapport au 31 décembre 1980 est donc de l'ordre de 30 000 personnes, soit 0,72 %. La plupart de ces nouveaux résidents sont les bénéficiaires de mesures de regroupement familial. »*

Le ministre précise : *« Ces statistiques ne concernent évidemment que les étrangers en situation régulière »*.

● *Les deux gynécologues de Nancy*, les docteurs Pierre Drouet et Gérard Pascal, accusés d'avoir pratiqué des avortements illégaux ont été dispensés de peine, le 1er juillet, par le tribunal correctionnel de Nancy.

Les deux praticiens avaient été inculpés, sur plainte du parquet, après une déposition d'une patiente. Pour leur défense, les deux médecins avaient fait valoir la mauvaise application de la loi sur l'I.V.G. dans cette région.

● *Toumi Djaidja*, âgé de vingt-deux ans, président de l'Association des jeunes « S.O.S. Avenir Minguettes », à Vénissieux (Rhône), qui avait été grièvement blessé par un policier dans la nuit du 20 au 21 juin, a été inculpé, le 30 juin dans une autre affaire, de tentative d'homicide volontaire et de coups et blessures sur agent de la force publique pour des faits remontant à janvier 1982.



lle d'un livre
Bachelard

J. M. THEOLLEYRE.

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Paris / programmes

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), Sam., 19 h 30 : Falstaff.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), Dim., 14 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon ; Sam., dim., 20 h 30 : les Estivants.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, Sam., 18 h 30 : Adelbert le botaniste ; Grand Théâtre : Sam., 20 h 30 et dim., 15 h : le Prince travesti.

ODÉON (325-70-32), relâche.

PETIT ODÉON (325-70-32), Sam., dim., 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.

BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma-vidéo : Sam., dim., 15 h et 18 h : « Présences polonaises ». — Cinéma indien : Sam., 10 h 30 : Calcutta, de M. Sen ; 14 h 30 : Des jours et des nuits dans la forêt, de S. Ray ; 17 h 30 : la Chasse royale, de M. Sen ; 20 h 30 : l'Étrange Destin d'Arvind Desai, de S. Mirza ; Dim., 10 h 30 : l'Assoiffé, de G. Dutt ; 14 h 30 : Fleurs de papier, de G. Dutt ; 17 h 30 : le Représentant, de M. Sen ; 20 h 30 : Pakeezah, de K. Amrohi.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) sam., 21 h : Darling darling.

ATELIER (606-49-24) sam., 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau.

CARTOUCHERIE, Epée de bois (808-39-74) sam., 20 h 30, dim. 16 h : Patience... patience dans l'azur (dern.) ; Aquarium (374-99-61) sam., 20 h 30, dim. 17 h 30 : la Débutante.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52) sam., 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) sam., 19 h 45 et 22 h : Pauvre France !

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) sam., 20 h 30 : George Dandin.

CREATIS (887-28-56) sam., 21 h : Aurelia Steiner.

DAUNOU (261-69-14) sam., 21 h ; Un canapé-lit.

ELDORADO (208-45-42) sam., 15 h 30 et 20 h 30; dim., 15 h 30 : le Théâtre de Bouvard.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54) sam. 20 h 30 : M. Baquet.

ESPACE-MARAIS (271-10-19) sam. 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; dim. 17 h 30 : la Mouette.

FONTAINE (874-74-40) sam. 20 h 30, dim., 17 h : la Malibran.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) sam. 20 h 45, dim., 15 h : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51) sam. 21 h : Play it again, Sam.

HUCHETTE (326-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.

JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30) sam., dim., (dern.) 20 h : The Comedy of Errors.

LA BRUYÈRE (874-76-99) sam. (dern.) 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. sam. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessionnal ; 22 h : Jeu même. — II. sam. 20 h 30 ; Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus. — Petite salle sam. 22 h 15 : Permis de séjour.

MADELEINE (265-07-09) sam. 20 h 45, dim., 15 h : l'Amour fou.

MARAIS (278-50-27) sam. 20 h 30 : le Plaisir berlinois.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) sam. 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02) sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90) sam. 21 h. : R. Devos. — Petit-Montparnasse sam. 21 h 15, dim., 16 h : l'Astronome.

MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26) sam., dim. 21 h 15 : Lorenzaccio.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) sam. 21 h : dim. 17 h. Folies d'opérettes.

POCHE (548-92-97) sam. 21 h : Vera Baxter.

POTINIÈRE (261-44-16) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il signor Fagotto.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. sam. 20 h 30 : Huis clos ; Sam., 22 h : Voiles de silence.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous, on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61) sam. 20 h 30, Dim. 15 h : le Monte-Plats.

THEATRE NOIR (346-91-93) sam., dim. 20 h 30 : A petit feu de chagrin.

THEATRE-18 (226-47-47) sam. 22 h : la Voûte (dern.) ; sam. 20 h, Dim., 16 h : Ville sans sommeil (dern.).

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) sam: 20 h 30, Dim., 17 h : l'Opéra de quat'sous.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) sam. 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94) sam. 20 h 30, Dim. 17 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les comédies musicales

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) sam. 21 h, dim. 15 h : Phi-Phi.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Lac des cygnes.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) sam. 20 h 30 : Étoiles du Bolchoï.

THÉATRE NOIR (346-91-93) sam., dim. 20 h 30 : Des voyageurs.

Les concerts

SAMEDI

LUCERNAIRE, 19 h 45 : A. Kerrigan, S.O. Bodley (Copland, Hugues, Barber...).

ESCALIER D'OR, 19 h : G. et B. Picavet (Beethoven, Satie, Poulenc...).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 2, dimanche 3 juillet

ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h : F. Dasparé, S. Lacour (Mozart, Fauré, Brahms...).

DIMANCHE

ÉGLISE SAINT-MERRI, 16 h : M.-P. Siruguet (Schumann, Debussy...).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 16 h 30 : R. Tambyeff (Zachow, Dandrieu, Bach...).

ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : The Allegro Handbell Choir of Hinsdale (Bach, Brahms, Debussy...).

Jazz, pop, rock, folk

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), 20 h 30, sam., dim. : Levaillant ; dim. : H. Texier.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam., dim. 20 h 30 : J.-J. Mosalini; sam. 22 h 30 : Kawin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : G. Badini,

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 21 h : J.-P. Mas, C. Alvim.

FORUM (297-53-39), sam. 21 h : Verbeke, Stocks.

NEW MORNING (523-51-41), dim. 21 h 30 : B. Higgins, J. Moutelin, J. McLean, H. Lewis.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : M. Sardaby (dern.).

Festivals

XX[e] FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY, sam. 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale.

HOTEL D'AUMONT, sam. 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.

CENTRE CULTUREL DE WALLONIE-BRUXELLES, sam. 20 h 45 : Vingt minutes d'entracte.

TH. ESSAION I, sam. 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : sam. 19 h 30 : le Calcul ; sam. 21 h 15 : Bertrand strip-tease.

PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE, sam. 19 h 30 : Notre Brésil, Parioca.

CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, sam. 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE
(723-40-84)

SAVIGNY-LE-TEMPLE, grange de la Prévôté et église de l'ancien village, sam. à partir de 15 h : Ensemble Guillaume de Machaut, dir. : J. Belliard (Pérotin, Machaut, Dufay).

FONTAINEBLEAU, Château, dim. à partir de 15 h 30 : Le Concert royal, dir. : R. Safir (Frescobaldi, Poglietti, Fontana...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Le Chemin du paradis, de W. Thiele et M. de Vaucorbeil ; 17 h, Messaline, de V. Cottafavi ; 19 h, A Woman's secret, de N. Ray ; 21 h, l'Escadron noir, de R. Walsh.

DIMANCHE

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : le Congrès s'amuse, de E. Charell et J. Boyer ; 17 h, Sept épées pour le roi, de R. Freda ; 19 h, Hitler's madman, de D. Sirk ; 21 h, Days of glory, de J. Tourneur.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI

15 h, Derrière la grande muraille, de R. Menegoz ; 17 h, Festival de Cannes 1983-Quinzaine des réalisateurs : Rocking horse, d'Y. Yosha ; 19 h, Cinéma indien : l'Étoile cachée, de R. Ghatak ; 21 h, Mi bémol, R. Ghatak.

DIMANCHE

15 h, l'Aigle noir, de Cl. Brown ; 17 h, la Ballade de Narayama, de K. Kinoshita ; 19 h, Cinéma indien : le Fugitif, de R. Ghatak ; 21 h, Un âne dans un village brahmanique, de J. Abraham.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8[e] (359-31-97) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15[e] (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2[e] (742-82-54).

ANNA (Port., v.o.) : République cinéma, 11[e] (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; St-Germain Village, 5[e] (633-63-20) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3[e] (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2[e] (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8[e] (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Gaîté Boulevard, 2[e] (233-67-06).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp), 14[e] (321-41-01).

LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74).

BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2[e] (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4[e] (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17[e] (622-44-21).

CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).

C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8[e] (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5[e] (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; George V, 8[e] (562-41-46). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Lumière, 9[e] (246-09-07) ; Athéna, 12[e] (343-05-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Images, 18[e] (522-47-94).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5[e] (354-39-19).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18[e] (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-70-38) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82). — V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; Calypso, 17[e] (622-44-21).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9[e] (770-47-55).

ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount City, 8[e] (562-45-76).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6[e] (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum, 1[er] (233-63-65) ; Arcades, 2[e] (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15[e] (579-33-00) ; Passy, 16[e] (288-62-34).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8[e] (359-04-67) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount Clichy, 18[e] (522-46-01).

GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1[er] (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5[e] (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14). — V.f. : Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23).

LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14[e] (329-83-11).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11[e] (700-89-16).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5[e] (337-57-47).

MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14[e] (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Mayfair, 16[e] (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta, 20[e] (522-46-01).

MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).

LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Parnasse, 6[e] (326-58-00).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4[e] (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8[e] (225-18-45).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Olympic Luxembourg, 6[e] (633-97-77) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17[e] (380-42-05).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Cinoches (H. sp.), 6[e] (633-10-82). — V.f. : Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9[e] (878-81-77).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4[e] (278-47-86).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5[e] (354-20-12) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14[e] (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Marignan, 8[e] (359-92-82).

LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-80-25).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5[e] (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22).

ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9[e] (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (**), film américain de David Hills. V.f. : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).

LES CONTES DE GRIMY (**), film américain de Richard Meintz. V.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Alpha-Elysées, 8[e] (225-76-83) ; Ciné-Havre, 9[e] (285-06-35) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) : La Bastille, 11[e] (307-54-40) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

L'ÉMIR PRÉFÉRÉ DES BLONDES, film français d'Alain Payet. George-V, 8[e] (562-41-46) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Images, 18[e] (522-47-94).

L'EXÉCUTEUR DE HONGKONG, film américain de James Fargo. V.o. : Forum Orient-Express, 1[er] (233-63-65) ; Gaumont-Ambassade, 8[e] (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Paramount-Bastille, 11[e] (343-79-17) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Saint-Charles-Convention, 15[e] (579-33-00) ; Clychy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

LES JOCONDES, film français de Jean-Daniel Pillaut. Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Olympic-Entrepôt, 14[e] (542-67-42).

LES MEILLEURS AMIS, film américain de Norman Jewison. V.o. : Movies-Halles, 1[er] (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Saint-Charles-Convention, 15[e] (579-33-00).

ON L'APPELLE CATASTROPHE, film français de Richard Balducci. Arcades, 2[e] (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 13[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).

France / Paris-région

Boulot

Rastignac le naïf

C'est l'été. Dans la ville, tout un peuple d'intérimaires, de stagiaires, de contractuels et d'engagés sur parole s'est bravement mis à l'ouvrage pour meubler les vides laissés dans les carrés fauchés par les congés payés. Ouvriers de l'ombre, ils sont souvent sans illusion sur le sort qui les attend à la rentrée, malgré les promesses et les poignées de main qu'on leur a distribuées avec largesse au moment de leur arrivée dans l'entreprise.

Parmi eux, un jeune dessinateur, tout innocemment débarqué de sa province de l'est, était en train de classer les idées qu'un long trimestre passé à chercher à entrer dans le « château fort » lui avaient inspirées. Il avait en poche sa première fiche de paye parisienne et toutes les raisons de s'interroger sur les suites à donner à son aventure.

Ainsi, il avait voulu fuir la « hideuse province », ou plutôt s'échapper de l'édredon strasbourgeois sous lequel il sentait qu'il commençait à attraper des refroidissements. De toutes parts, on le prévenait, on le mettait en garde contre ces fumeux changements de climat, contre ce dangereux numéro de funambule qui en avait vu revenir tant, le dos bleu de coups. Quelques dizaines de voyages à Paris dans des journaux, chez des éditeurs — *chez lesquels il venait livrer ou prendre des commandes* — le laisseront sourd devant les alarmes des hommes de sa tribu.

Il tenait à sauter le pas, à s'échapper du cercle magique et chaud de cette grosse et molle bourgade. Les hamais que Paris vient de lui intimer l'ordre de passer — on trotte aux ordres ici, camarade — lui font mieux comprendre sur quel système de valeurs fonctionnait sa ville en France profonde.

Tous en famille, des combats à coups de sabre en carton, de l'arrangement, de la haute prudence, des compétitions réglées d'avance. Pas de vagues, ni trop d'initiatives. On s'arrange. Fidélité de la clientèle : les artistes font le gros dos. Comme on est bien tous ensemble, avec nos habitudes, nos chères particularités, loin des exagérés. Quand certains rastaquouères parisiens — pas les meilleurs, ni les plus talentueux, mais souvent les plus sanguinaires — forcent le sanctuaire, c'est l'ouragan, la panique. *« On voit partout les grenouilles sauter des nénuphars ».* Atroce. Ces casseurs de silence arrivent pourtant avec des idées simples, presque banales, mais quelle frayeur !

Le vrai vacarme, il allait l'entendre à Paris ; à Paris où on cogne en direct, des « une-deux » jusqu'à ce que l'autre se couche.

Il avait dans la tête les injonctions de ses amis *(« invivable, inhumain, pars pas... »)*, mais aussi une jolie carte de visite et quelques beaux succès, dans la capitale, justement, qui le rendaient confiant, alerte. *« On n'imagine pas combien ça grouille, on n'imagine pas cet enfer. »* Rastignac avec un cerceau au bout de quinze jours, on le prenait pour Bécassine au bout de deux mois. Son savoir-faire était relégué au rang d'une quincaillerie mal rétamée. Trente ans, dix ans de métier et tout à apprendre.

« En province, on n'est jamais nul, ni génial ; on est moyen. Ici, vous devenez très vite quelqu'un qui ne « branche pas » l'autre ». C'est-à-dire rien. Un monde sans scrupule, presque sans hésitations ; qui voit s'écrouler ses jeux de construction sans défaillir, sans sourciller ; qui passe à autre chose en pensant à autre chose. La publicité vers laquelle il se tournait *naturellement, ayant mesuré* l'incongruité qu'il y aurait à jouter avec les champions du dessin (tous rassemblés là comme des ablettes dans la nasse), lui démontrera plus vite encore à quelle planète il se risquait à appartenir.

Le patron, avec son train de vie, sa grosse voiture et ses roueries ; son dédain, la main sur l'épaule de sa victime. Où étaient les convenances strasbourgeoises et la douceur de vivre entre gens bien nés et plats ? Ici, la rapidité était le mot d'ordre : *« J'ai appris à travailler deux fois plus vite, avec des hommes dix fois plus affûtés. »* On le coudait sous des disciplines nouvelles en toute brutalité.

Ça lui faisait peur. *« En province, on vous respecte même si ce que vous faites n'est pas très bon. C'est comme ça. Ici, on ne juge pas de la qualité de la personne, mais de ce qu'elle peut cracher ou pas ; de ce qu'elle peut produire de plus putassier ou pas. »* Il racontait l'histoire d'un ami orfèvre, artisan avec un gros cœur et beaucoup de talent, un orfèvre mais pas dans son pays, pas dans sa ville, qui le dédaignait. Il racontait le refus de cet homme de céder aux sirènes de la capitale : *« Je les emmerde, l'orfèvrerie c'est un art, pas une mode. »* Quoi faire ?

« Déjà Strasbourg m'ennuie. On y vit mieux (la « convivialité »), mais c'est ici qu'on vit plus haut ; qu'on trouve ses justes limites, sa juste valeur, ses vraies marques. » Un provincial sous le coup du charme hésitait à refaire ses valises.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

WEEK-END D'UN CHINEUR

● Dès ce premier week-end de juillet, les foires aux antiquailles se déplacent vers les lieux de vacances.

Par la RN 20, au-delà d'Etampes, Angerville accueille, pour un dimanche, les brocanteurs de la Beauce ; et les vieilles halles du quinzième siècle attirent à Milly-la-Forêt petits meubles, bibelots et curiosités.

Sur la route de Rouen, la RN 14 passe par Magny-en-Vexin, dont la salle des fêtes reçoit le petit groupe des antiquaires du Vexin-Val-d'Oise, une trentaine de professionnels chevronnés.

● Parmi les ventes du dimanche 3 juillet, la vacation consacrée à l'art nouveau et à l'art déco, à Enghien, affiche quelques belles pièces appelées à de fortes enchères, alors que la qualité courante est actuellement en baisse sensible. On retiendra notamment un vase d'Émile Gallé en verre triplé à décor de fond marin gravé à la meule, irisé de limaille d'argent incorporée ; l'art déco est représenté par des œuvres de Daum, André Groult, Decorchemont, Dunand et Puiforcat ; des bronzes animaliers clôturent la vente. (Expert, Félix Marcilhac.)

● Art d'Orient et d'Extrême-Orient à l'Isle-Adam avec netzukés, petits bronzes et céramiques. Petit mobilier rustique, bibelots, tableaux dix-neuvième et pianos à Provins (où des ventes ont lieu tous les dimanches pendant les mois d'été).

Archéologie méditerranéenne et précolombienne, sculptures thaïlandaises, ivoires de Chine et du Japon à Meaux. (Expert, M. Pierre Laporte.)

● A Versailles, l'hôtel et la galerie des Chevau-Légers proposent, d'un côté, des meubles et tableaux et, de l'autre, des bijoux et des montres émaillées, en or ou en argent (à 14 heures), vente précédée le matin (à 10 heures) par des pièces de métal argenté et des bijoux en tous genres.

PARIS EN VISITES

LUNDI 4 JUILLET

« La basilique Saint-Denis présentée aux jeunes », 14 h 30, entrée (M[me] Hulot).

« L'hôpital Saint-Louis », 15 h, place A. Fournier (M[me] Bouquet des Chaux).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h, entrée de Saint-Séverin (M[me] Colin).

« La Conciergerie », 15 h, quai de l'Horloge, Caisse nationale des monuments historiques (M[me] Duhesme).

« Palais de justice », 15 h, métro Cité (M. Czarny).

« L'École des beaux-arts », 15 h, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (M[me] Ferrand).

« Crypte de Notre-Dame », 11 h, parvis (M[me] Hager).

« Chez Lapérouse », 15 h 30, 49, quai des Grands-Augustins (M[me] Hauller).

« Faubourg Saint-Germain », 15 h, métro Solférino (P.-Y. Jaslet).

« Le Père-Lachaise », 15 h, entrée boulevard de Ménilmontant.

« Manet », 16 h 15, Grand Palais (Visages de Paris).

MARDI 5 JUILLET

« L'Opéra », 13 h 15, centre du hall d'honneur (M[me] Allaz).

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (M[me] Hulot).

« Les Halles », 15 h, fontaine des Innocents (M[me] Duhesme).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Caisse nationale des monuments historiques (M[lle] Garnier-Ahlberg).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 2 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
21 h 25 Droit de réponse
Emission de Michel Polac.
Sous les égouts, la plage, avec Alain Bombard.
22 h 50 Etoiles et toiles : le rock et le cinéma.
Magazine du cinéma de F. Mitterrand.
Des entretiens avec R. Lester, N. Roeg, M. Faithfull, Waters, M. de Ville, J. Temple, J. Hallyday et B. Dauman, des extraits de King Creole, More, Flesh...
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Maxime Le Forestier.
A Bobino.
21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
En Belgique.
22 h 35 Sport : catch.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Concert à Douai.
Réalisation : Ph. Masson.
En direct de l'usine Renault, la 9e Symphonie de Beethoven par l'Orchestre national de Lille sous la direction de J.-C. Casadesus.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Le Musée de l'automobile de Mulhouse.
Collection des frères Schlumpf.
Avec Jean-Pierre Beltoise, Jean-Louis Trintignant, Hervé Charbonneaux. Une visite commentée du palais chromé des quatre-roues.
22 h 58 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori, par D. Idlart, fabricant de jambon.
23 h Musi-Club.
« De Miei Bollenti Spiriti », de G. Verdi, interprété par le ténor L. Alva.

FRANCE-CULTURE

20 h, « La Guerre », de C. Goldoni. Avec J.-P. Cassel, A. Falcon, D. Labourier.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

« Les Provinciales », journée avec les radios régionales et locales.
20 h 30, Radio Midi-Pyrénées : Concert en direct du Salon Rouge du musée des Augustins à Toulouse, « tricentenaire de Frescobaldi », œuvre de Gabrieli, Guami, Rossi, Rognoni, Monteverdi et Frescobaldi, par l'ensemble de cuivres anciens de Toulouse « les Saqueboutiers », quatuor de violes de gambe.
22 h, Radio-Alsace : musique juive avec le chantre Benjamin Müller.
23 h 30, Radio-Vaucluse : Jazz, Jon Hendricks Family, concert enregistré le 24 juin au Hot Brasse d'Aix-en-Provence.

Dimanche 3 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée dans la crypte de la basilique Sainte-Thérèse de Lisieux.
11 h 52 Votre vérité.
12 h Tennis à Wimbledon
13 h Journal.
13 h 25 Série : Colombo.
14 h 30 Sports dimanche
17 h 15 Série : Arnold et Willy.
17 h 45 Les animaux du monde.
18 h 45 Le magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert, F.-L. Boulay.
Le grand témoin : Michel Poniatowski ; la TV des autres : la Pologne ; la situation en Erythrée ; automobile : les petits chefs.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Film : « African Queen ».
Film américain de J. Huston (1952) ; avec H. Bogart, K. Hepburn, R. Morley, P. Bull, T. Bickel, W. Gotell.
Septembre 1914. Les Allemands ravagent un village du Congo. Une vieille fille anglaise, sœur d'un pasteur, oblige un marin alcoolique à l'emmener sur son rafiot, pour aller détruire une canonnière ennemie qui empêche le débarquement des troupes britanniques. Aventure africaine sur l'obstination d'un exploit apparemment voué à l'échec. Splendide réunion de deux grands acteurs, Bogart et Hepburn, couple insolite peu à peu transformé par l'action, la camaraderie, l'amour.
22 h 25 Passions-Passions.
Magazine d'actualité culturelle d'A. Bercoff et P. Desfons.
Avec Carole Bouquet et Rachid Bahri.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h Cheval 2-3.
11 h 30 Gym tonic.
12 h Souvenirs-souvenirs.
Avec Jerry Lee Lewis.
12 h 30 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Cirque : Festival de Monte-Carlo.
14 h 20 Série : Kung Fu.
15 h 10 Tropical show.
16 h 5 Les Muppets à Hollywood.
16 h 55 Série : Le chef de famille.
18 h 5 Les Carnets de l'aventure.
L'Atlantique en planche à voile.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Bonjour M. Lewis.
Sketches, gags, extraits de films, du grand comique américain.
21 h 40 Document : Naples au quotidien.
Novembre 1980. Naples est secouée par un tremblement de terre. Mireille Dumas et Dominique Colonna sont allés voir sur place comment les habitants se débrouillent, vivent, meurent et croient à la Vierge. Un regard neuf.
22 h 25 Chefs-d'œuvre en péril.
L'architecture moderne.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h 40 Série : L'année des Français.
La fin des espérances, d'après T. Flanagan, adapt. E. McCabe, P. et M. Lary avec J.-C. Drouot, réal. M. Garven (diffusé le 27 juin à 20 h 35).
18 h 35 Pour les jeunes.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Documentaire : Mémoire d'émaux.
Faïences, émaux de la manufacture de Longwy : son histoire, ses techniques...
21 h 35 Aspects du court métrage français.
L'Atelier du Diable, fiction de E. Placy.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : le lit conjugal.
Film italien de M. Ferreri (1963), avec M. Vlady, U. Tognazzi, W. Giller, L. Sini, R. Fellini, A. Maierdoni (v.o. sous-titrée. N.).
A Rome, un quadragénaire célibataire épouse, sur le conseil d'un prêtre, une jeune femme appartenant à une famille bourgeoise et catholique. Celle-ci veut absolument un enfant et soumet son mari à de véritables travaux forcés des rapports sexuels. Comédie satirique, grinçante et macabre où la femme est assimilée à la « reine des abeilles » épuisant le bourdon qui la féconde. Ce film des débuts de Ferreri (il avait tourné, avant cela, en Espagne) fit scandale en Italie par ses attaques contre le catholicisme et le mariage.
0 h 8 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori, commenté par F. Michèle (romancier).
0 h 10 Prélude à la nuit.
Pièce en forme de habanera pour flûte et piano de M. Ravel, interprété par J.-P. Rampal (flûte), P. Barbizet (piano).

FRANCE-CULTURE

20 h, Albatros : conversation avec David Autun.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : P2S, une émission musicale avec C. Prey, E. Sikora et J. Schwarz.
23 h, Musiques étranges : l'art d'aimer.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné salle Pleyel à Paris le 25 mai 1983) : « Symphonie n° 3 en ré mineur » de G. Mahler par les chœurs et l'orchestre de Paris, sous la direction de R. Kubelick, chef des chœurs, A. Oldham, soliste. B. Fassbaender, mezzo.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Les figurines du livre ; 23 h 15, Entre guillemets ; 0 h 5, Musique de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 3 JUILLET

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est invité à l'émission le « Grand Jury-R.T.L.-*le Monde* », sur R.T.L. à 18 h 15.

— *M. Louis Mermaz*, président de l'Assemblée nationale, participe au « Club de la presse » d'Europe 1 à 19 h.

— *M. Y. Neeman*, ministre israélien de la recherche scientifique, répond à la rédaction en direct de Jérusalem, à 22 h 30 sur « Radio J », 93,90 mHz, Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 2 juillet :

DES LOIS

● Portant réforme des caisses d'épargne et de prévoyance ;

● Modifiant certaines dispositions du code général des impôts relatives à la garantie du titre des matières d'or, d'argent et de platine ;

● Autorisant l'approbation d'une convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant ;

● Autorisant la ratification d'une convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes.

DES DECRETS

● Relatif aux taux de la taxe perçue à l'occasion du renouvellement des autorisations de travail délivrées aux étrangers ;

● Portant création d'un certificat de formation générale.

PRESSE

L'A.C.P. AUGMENTE SON CAPITAL

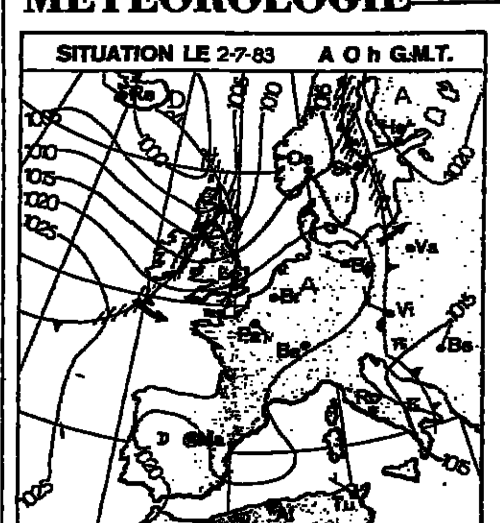
L'Agence centrale parisienne de Presse (A.C.P.) annonce, comme nous le laissions prévoir (*le Monde* du 6 avril), l'entrée de dix-neuf nouveaux actionnaires dans le capital, qui se trouve porté de 200 000 francs à 5,2 millions de francs.

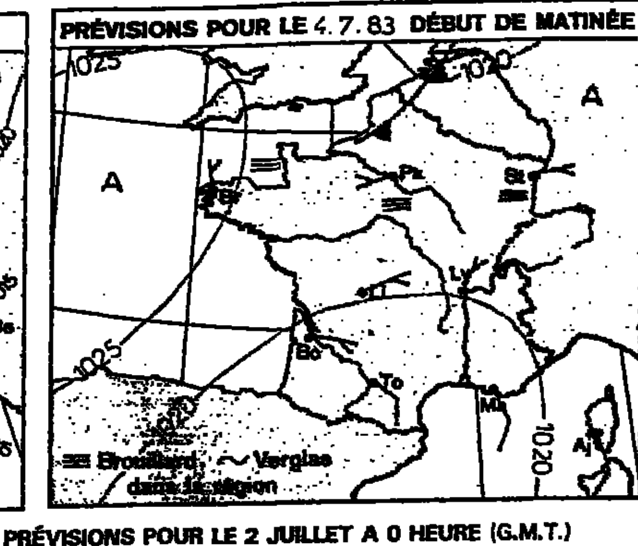
Dix-sept émanent de la presse écrite, précise le communiqué, et deux de la radio : radio Monte Carlo et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.). Mais d'autres souscripteurs s'étant manifestés après la date de clôture prévue, le conseil d'administration a décidé d'ouvrir à nouveau la souscription, de manière à porter le capital jusqu'à concurrence de 6 200 000 francs, comme l'avait prévu l'assemblée générale extraordinaire du 4 mai 1983.

Il pourrait s'agir notamment, apprend-on de bonne source, de la société Télésystèmes, filiale de France-Câbles et Radio, elle-même filiale des P.T.T.

● *Les licenciements au « Matin de Paris »*, qui avaient fait l'objet d'un mouvement de grève la semaine dernière (*le Monde*, du 25 juin), seront finalement, après négociation, ramenés à seize, au lieu des vingt-trois prévus.

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le samedi 2 juillet à 0 heure et le dimanche 3 juillet à minuit.

Les hautes pressions qui recouvrent la France vont protéger la plus grande partie du territoire du passage de deux systèmes perturbés.

L'un, d'origine océanique, circule sur les îles Britanniques en direction de l'Allemagne et du Danemark ; l'autre, d'origine tropicale, vient de l'ouest du Portugal et remonte via l'Espagne vers la Méditerranée occidentale.

Dimanche, le temps sera dans l'ensemble chaud et ensoleillé.

Toutefois, sur les régions littorales de la Manche, principalement à l'est du Cotentin, ainsi que sur les régions frontières du Nord, le temps sera brumeux, nuageux par moment, et de petites pluies ou bruines sont possibles sur les côtes du Pas de Calais. Les températures seront un peu basses, comprises entre 10 et 12 degrés le matin, 19-20 degrés l'après-midi, les vents d'ouest faibles.

Sur les régions méridionales de l'Aquitaine aux Pyrénées, Languedoc, Provence-Côte d'azur, le ciel se voilera l'après-midi et quelques orages, parfois violents, pourront être observés. Les températures seront de 14 à 16 degrés dans le Sud-Ouest, 18 à 20 degrés dans le Sud-Est le matin, 27 à 30 degrés l'après-midi. Les vents de sud à est seront faibles. En Corse, le temps sera similaire mais sans orages.

Partout ailleurs, de la Bretagne à l'Alsace et des Charentes aux Alpes, temps ensoleillé, vraiment estival, avec quelques brumes matinales dans le Nord-Est ; mais ensuite le ciel sera le plus souvent dégagé et les vents calmes à très faibles.

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 2 juillet 1983 à 8 heures : 1 023,5 millibars, soit 767,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juillet ; le second le minimum dans la nuit du 1er juillet au 2 juillet) :

Ajaccio, 24 et 15 degrés ; Biarritz, 22 et 14 ; Bordeaux, 23 et 12 ; Bourges, 22 et 12 ; Brest, 19 et 11 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 18 et 11 ; Clermont-Ferrand, 22 et 8 ; Dijon, 21 et 9 ; Grenoble, 22 et 10 ; Lille, 19 et 11 ; Lyon, 23 et 9 ; Marseille-Marignane, 27 et 16 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 10 ; Pau, 23 et 12 ; Perpignan, 27 et 17 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 22 et 10 ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 32.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 27 et 21 ; Berlin, 19 et 10 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 37 et 22 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 12 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 33 et 22 ; Genève, 22 et 9 ; Jérusalem, 31 et 16 ; Lisbonne, 25 et 15 ; Londres, 22 et 14 ; Luxembourg, 16 et 7 ; Madrid, 34 et 15 ; Moscou, 24 et 16 ; Nairobi, 21 et 13 ; New-York, 27 et 17 ; Palma-de-Majorque, 31 et 16 ; Rome, 26 et 17 ; Stockholm, 18 et 12 ; Tozeur, 40 et 26 ; Tunis, 31 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Réceptions

— Le président de la République a reçu, le jeudi 30 juin, le bureau national de la Société des médaillés militaires, conduite par son président, M. René Heckenroth.

Cette société, forte de cent cinquante mille membres, répartis en mille deux cents sections à travers la métropole, l'outre-mer et l'étranger, fut créée en 1904. Elle a pour mission, outre ses œuvres sociales, la sauvegarde des vertus morales et militaires de notre pays.

Naissances

— **Bernard CHANEL**
et Brigitte FICHET
ont la joie d'annoncer la naissance de
Benjamin,
le 25 juin 1983.
17, rue des Veaux, Strasbourg.

Décès

NADIA TUENI

La poétesse libanaise d'expression française

Nadia TUENI

est décédée le 20 juin 1983, à Beit-Méry, à l'âge de quarante-neuf ans.

Son pays lui a fait des obsèques nationales au cours desquelles elle a été décorée à titre posthume de la médaille d'or du Mérite culturel.

[Née de mère française et d'un père ambassadeur à Athènes, Nadia Tueni était l'épouse de Ghassan Tueni, propriétaire et rédacteur en chef du grand journal libanais « An Nahar », plusieurs fois ministre et représentant permanent de son pays aux Nations unies. On lui doit de nombreux recueils de poèmes, parmi lesquels « le Rêveur de terre » (Seghers, 1975), « Liban, vingt poèmes pour un amour » (1979), et des « Archives sentimentales d'une guerre au Liban » (Pauvert, 1982). Elle avait reçu, en 1973, un prix de l'Académie française. C'était une femme d'un très grand rayonnement et que ceux qui l'ont connue ne sont pas près d'oublier.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger AMPILHAC,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 1er juillet 1983, à Paris, à l'âge de cinquante-deux ans.

De la part de
Mme Solange Ampilhac, son épouse,
Ses enfants,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 juillet, à 8 h 30, en l'église Saint-Marcel, 80-82, boulevard de l'Hôpital, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu le même jour à Novalaise (Savoie).

— Mme François Girod,
Mme Edmond Brun,
M. et Mme Pierre Girel,
M. et Mme André Franques,
Leurs enfants et petits-enfants,
Ses camarades de l'Ecole normale supérieure,
Ses amis et ses élèves,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Auguste ANGLÈS,
professeur émérite
de l'université de Paris-IV,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
chevalier
de l'ordre du Soleil Levant (Japon).

Les obsèques auront lieu à Ecully (Rhône), le mardi 5 juillet 1983, à 10 heures.

Prière de ne pas déposer de fleurs à son domicile.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. André Bessis et Mme, née Henriette Debbasch,
leurs enfants et petites-filles,
Le docteur Lucien Debbasch et Mme, et leur fille,
Le docteur Lucien Setbon et Mme, née Emilia Debbasch et leurs filles,
Sa fidèle Santina,
Mme Victor Saada,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Guy DEBBASCH,
née Inès Cohen-Boulakia,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et parente, survenu le 26 juin 1983 à Rueil-Malmaison, dans sa quatre-vingt-sixième année.

« Car tu es poussière et tu retourneras en poussière. »
Genèse, 3, 4.

L'inhumation a eu lieu le 30 juin 1983 dans la plus stricte intimité familiale au cimetière de Pantin-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, square du Roule, 75008 Paris.
109, boulevard Magenta,
75010 Paris.
19, avenue de la Jonchère,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

— Le Secours catholique
Et l'Aumônerie nationale des centres de jeunes inadaptés
vous prient d'assister, en toute simplicité, ou de vous associer par la prière aux obsèques de

l'abbé Pierre DUBEN,
aumônier national
des centres de jeunes inadaptés,
décédé le 29 juin 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 juillet, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier (Paris-7e).

L'inhumation aura lieu le mardi 5 juillet, à 11 h 30, au cimetière ancien de Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).
106, rue du Bac,
75341 Paris Cedex 07.

Remerciements

— M. et Mme **Jack BURTIN** ont été touchés des marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur fils

Michel BURTIN.

Par votre présence, votre pensée et vos prières.
C'est une grande famille qui l'accompagnait.
Encore un grand merci à tous.

— Alain Lavau, Vincent Clergier et toute l'agence de publicité Partenaire ont été très touchés des marques d'affection, d'amitié et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Michel BURTIN.

Cela a été un grand réconfort pour tous.
Soyez-en très vivement remerciés.

— Mme Gilbert Gauer,
M. Henri Gauer,
M. Thierry Gauer,
M. et Mme Francis Piat,
Toute la famille,
Et la municipalité de Meudon,

profondément émus par toute la sympathie, l'amitié, la confiance et l'estime que vous avez témoignées à

M. Gilbert GAUER,
maire de Meudon,
conseiller régional d'Ile-de-France,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs très sincères remerciements.

Commémorations

— L'Association polonaise des anciens combattants, que préside M. Lucien Cizewski, commémorera le dimanche 10 juillet, par une messe célébrée à 11 heures en la chapelle Saint-Louis des Invalides, le quarantième anniversaire de la mort, à Gibraltar, du

général Wladislaw SIKORSKI.

Avec lui seront honorées les mémoires de

Mgr Victor JRZESIAK,
ancien aumônier de l'armée polonaise,
et de

Zdzislaw CYANKIEWICZ,
décédé le 4 février 1981 à Paris, sous-lieutenant de l'armée polonaise, croix de guerre 1940.



Dessin de GAGNAT.

A L'ÉCOLE DES PAYS-BAS

Mme Cresson et l'esprit néerlandais

Mme Édith Cresson, ministre du commerce extérieur, a terminé dimanche 26 juin une visite aux Pays-Bas dite privée, mais clairement inscrite dans le cadre des efforts de Paris pour réduire son fort déficit commercial à l'égard des Pays-Bas.

De notre correspondant

Amsterdam. – Puisqu'il s'agissait d'« apprendre », selon un diplomate français, Mme Édith Cresson a notamment visité le grand centre européen de vente de fleurs qui se trouve à Aalsmeer, près d'Amsterdam. Elle a aussi rencontré dans la capitale quinze importateurs néerlandais de produits français, qui devaient *lui faire part des* domaines où la France pourrait mieux faire (branche automobile, secteur agro-alimentaire, coopération avec des géants néerlandais tel Philips, selon les vœux français traditionnels).

L'économie néerlandaise traverse une crise sérieuse qui se traduit notamment par un taux de chômage de près de 15 %, un des plus élevés du monde industrialisé ; mais, dans le domaine des échanges extérieurs, le tableau est nettement positif. En 1982, la balance commerciale des Pays-Bas a présenté un excédent de 9,8 milliards de florins (1), et si les Français font grise mine devant leur déficit, d'autres pays industrialisés pourraient en faire autant. Le surplus néerlandais vis-à-vis de la C.E.E. a atteint l'an dernier 37,5 milliards de florins (15 milliards à l'égard de la R.F.A., 7 à l'égard de la Belgique et du Luxembourg, 5 vis-à-vis de *l'Italie* et 1 vis-à-vis de la Grande-Bretagne). Il n'y a guère qu'aux États-Unis et au Japon que les Pays-Bas ont enregistré un déficit (respectivement 9,5 et 2,7 milliards).

La France, en s'attelant à la tâche de réduire le déséquilibre commercial avec les Pays-Bas, doit affronter le proverbial esprit commercial néerlandais. Toutefois, les Français croient aussi avoir affaire à une francophobie latente qui, selon eux, provoquerait des achats anglo-saxons plutôt que français. Bien évidemment, du côté néerlandais, on dément toute discrimination envers la France. On renvoie traditionnellement la balle dans le camp français, en affirmant que le système de libre concurrence dans l'Europe des Dix permet à quiconque d'acheter là où les prix, les qualités et les délais de livraison sont les plus avantageux.

A cet égard, Mme Cresson a pu entendre, lors de sa visite, que les produits français sont souvent chers par rapport aux concurrents, qu'il est fréquemment question de problème dans les délais de livraison et que le respect des spécifications constitue une source de frictions. Cependant, les exportateurs néerlandais sont souvent soutenus par le *gouvernement de La Haye* quand ils se plaignent d'une *« mentalité protectionniste »* de la France. A la fin de l'année dernière, le ministre des finances, M. Onno Ruding, et l'Association patronale V.N.O. s'étaient élevés contre ce qu'ils considéraient comme une *« obstruction française à l'importation »*.

La cause de leur grogne était l'exigence de Paris que tous les documents, modes d'emploi et emballages soient rédigés en langue française, les douaniers devant consacrer beaucoup de temps à en vérifier la correction. Aux Pays-Bas, cet attachement à la défense de la langue française n'est pas jugé méritoire, mais au contraire xénophobe et mesquin.

Lors des dernières manifestations de paysans français aux frontières, dont bien des exportateurs néerlandais firent les frais, la presse constata avec amertume que les forces de l'ordre françaises s'étaient apparemment résignées à la tolérance. Ce protectionnisme à la fois musclé et bureaucratique n'est pas fait pour créer un climat propice au commerce mutuel, estime-t-on du côté néerlandais.

RENÉ TER STEEGE.

(1) 1 florin = 2,7 francs.

Le tour de France d'un ambassadeur

L'ambassadeur de France aux Pays-Bas s'est fait l'apôtre de l'exportation vers les marchés néerlandais. Il entreprend une tournée en France et lance le slogan : « Français, vous n'avez pas le droit de ne pas venir ! ».

De notre correspondant

Lille. – S'il ne donne pas l'image qu'on se fait habituellement d'un diplomate, M. Claude de Kémoularia n'en est pas moins ambassadeur de France aux Pays-Bas. Mais il semble préférer l'efficacité économique aux subtilités diplomatiques. Nommé voici un an à peine à La Haye, cet ancien dirigeant de Paribas s'est fait, en quelques mois, l'apôtre de l'exportation vers les marchés néerlandais.

Non pas par l'envoi de quelques notes savantes et confidentielles à son gouvernement, mais par la réalisation d'un montage audiovisuel qu'il présente dans toutes les régions aux industriels français. A Marseille, à Lyon, à Rouen, à Nantes, à Lille, il a déjà lancé partout : *« Français, vous n'avez pas le droit de ne pas venir ! »*. Une telle rage (diplomatique) a-t-elle convaincu ?

Ce que veut M. de Kémoularia, c'est frapper les imaginations. Il sait le faire en quelques chiffres : sur les 151 milliards de francs de déficit total (y compris assurance et fret) de la balance commerciale française en 1982, 14 milliards venaient des échanges avec les Pays-Bas. Ce chiffre fait de ce petit pays de 14 millions d'habitants, comparable au nôtre quant au niveau de développement et situé à notre porte (Amsterdam n'est pas plus éloigné de Paris que Lyon), le quatrième responsable du *déficit commercial, après* les États-Unis, l'Arabie Saoudite et la R.F.A. En 1982, les importations en provenance des Pays-Bas ont représenté 42 milliards de francs et les exportations vers ce pays 28 milliards seulement.

Situation *« incroyable »* aux yeux de M. de Kémoularia, qui a voulu comprendre. Le gaz n'explique pas tout, même si la facture s'élève pour 1982 à quelque 7 milliards de francs. En excluant ces achats de gaz, le taux de couverture des importations par les exportations ne dépasse pas 80 %. Et l'ambassadeur à La Haye de s'étonner que nous importions pour un demi-milliard de francs de crustacés et coquillages, pour 3 milliards de porcs, pour 1,5 milliard de fleurs...

De s'inquiéter que nous perdions du terrain sur le marché automobile néerlandais : dans ce pays qui importe 95 % de ses véhicules de tourisme, la France n'en fournit aujourd'hui qu'à peine 20 %, contre 30 % il y a quatre ans. Plus généralement, la part française du marché néerlandais n'est que de 6 %, alors qu'elle atteint 10 % dans les autres pays comparables de la C.E.E.

L'explication est double. D'un côté figure le manque d'intérêt des exportateurs et investisseurs à l'égard des Pays-Bas. En témoigne la faible présence française dans les foires et salons néerlandais : nos industriels exposent ou participent six fois moins que les Allemands et sont dix fois moins nombreux à s'y rendre en visiteurs. De l'autre, apparaissent tout à fait impressionnants – et efficaces – le dynamisme, le sérieux, l'agressivité commerciale des Néerlandais.

Tout est orienté chez eux vers la vente, souligne M. de Kémoularia. Ils pensent *« exportation »*. Ils sont les premiers investisseurs *étrangers aux Etats-Unis*, les premiers exportateurs vers l'Allemagne fédérale ; ils se situent au septième rang des puissances commerciales du monde. *« C'est pour nous une extraordinaire école de commerce. »*

Et c'est autant cette école que le marché néerlandais lui-même que M. de Kémouleria veut faire découvrir aux Français et à leurs ministres. La semaine dernière, *après un passage à Lille*, où il avait animé une journée consacrée à l'exportation vers les Pays-Bas, en présence de Mme Edith Cresson, il regagnait La Haye accompagné du ministre du commerce extérieur. *Objet de cette visite ministérielle non officielle* : la découverte des circuits commerciaux et des marchés *néerlandais*.

L'initiative de M. de Kémoularia a déjà emporté l'adhésion de Mme Cresson et celle de M. Cheysson, ministre des relations extérieures. La présentation du montage audiovisuel va être reprise pour les pays européens, tout d'abord pour l'Allemagne fédérale et la *Belgique*.

JEAN-RENÉ LORE.

Huit mois pour faire l'Europe

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand lors du conseil européen de mars ne se prononçait-il pas en faveur d'une légère augmentation des ressources propres, de la création d'« agences » conçues pour mettre en œuvre des actions communautaires spécifiques et financées selon des règles propres, d'un coup d'arrêt à la dérive budgétaire due à l'action de l'Assemblée de Strasbourg ? La France s'est ralliée avec plus de netteté au projet d'un déplafonnement des ressources propres uniquement par souci d'assurer le financement de la PAC.

Quoi qu'il en soit, MM. Mauroy et Cheysson ont estimé à Stuttgart qu'essayer de précipiter une décision sur l'augmentation des ressources propres aurait conduit à une rupture. Ils ne la voulaient pas.

Un cadeau élevé

C'est pour débloquer la situation que le chancelier Kohl avait invité ses partenaires à traiter du problème de la contribution britannique en le dissociant, au moins provisoirement, de celui plus général des finances de l'Europe. Le résultat on le connaît : *la promesse d'un chèque de 750 millions* d'ECU. Ce fut là cher payer. On a appris par la suite que le vendredi à Stuttgart toute la « filière britannique » était mobilisée pour proclamer qu'en dessous de 600 mil*lions d'ECU Mme Thatcher ferait* un esclandre... Le chiffre « politique » qui a été proposé par M. Genscher, le ministre allemand des affaires étrangères, et accepté par les autres participants dépassait donc ce que les Britanniques escomptaient.

Un cadeau aussi élevé représente une lourde charge. Mais son principal inconvénient est qu'il permet aux Britanniques de prétendre que, tout additionné, l'expérience des quatre années passées révèle la volonté du conseil de prendre en charge les deux tiers de leur contribution nette au budget européen. En outre, les textes approuvés à Stuttgart, *contrairement à ceux du* conseil européen de mars, ne font plus aucune référence au *« trop perçu »* Les Britanniques considèrent que l'affaire est définitivement close ; d'autres ne sont pas de cet avis.

Toutefois, la principale divergence d'interprétation porte sur ce qui devrait être accompli en décembre. M. Mauroy à Stuttgart, les Italiens ensuite, ont proclamé que la compensation britannique ne saurait alors être confirmée qu'après une décision du conseil européen d'augmenter les ressources propres. En séance, Le chancelier Kohl, M. Thorn, le président de la commission, ont indiqué que dans leur esprit les deux affaires étaient liées. M. Genscher l'a répété par la suite. Mme Thatcher aura beau jeu d'affirmer que ce n'est pas par hasard si l'engagement d'augmenter les ressources propres ne figure pas de façon précise dans les textes approuvés. Les Britanniques taxeront leurs partenaires de mauvaise foi s'ils bloquent une décision (celle *portant sur la compensation de* 700 millions d'ECU) qu'ils considèrent comme prise. Les Neuf pourront répliquer qu'ils ont fait confiance à Mme Tatcher et que, compte tenu de ce qui a été dit à *Stuttgart, prétendre encaisser le* chèque tout en bloquant le fonctionnement de la Communauté est peu loyal.

Une négociation en quatre points

Les conditions dans lesquelles s'engagera la partie de bras de fer finale dépendront des résultats des travaux qui seront entrepris d'ici à la réunion d'Athènes. Ils porteront sur quatre points conformément au schéma voulu par les Allemands.

● *L'examen de la PAC.* Quoi qu'on dise du côté français le but premier de l'exercice est de parvenir à ce que « des économies soient réalisées chaque fois que possible ». Neuf pays de la C.E.E. sont attachés à la PAC même si leurs intérêts sont, parfois, concurrents. Pourquoi ne pas imaginer que la France pour qui l'Europe verte est particulièrement importante, loin d'adopter une attitude défensive, joue un rôle moteur dans la recherche des solutions permettant de mettre sur pied un marché commun agricole plus efficace ? Les sacrifices devront être répartis de façon équilibrée. Tel sera le plus difficile à atteindre. Une belle partie à jouer pour M. Rocard.

● *L'examen des autres politiques communes existantes.* Il s'agit surtout de la politique sociale et de la politique régionale. Là encore, l'objectif dominant est de réaliser des économies. Les Français seront tentés de s'engager allégrement dans cette voie : plusieurs de leurs déclarations passées en témoignent. N'est-on pas, en effet, en présence de caricatures de politique commune dont la seule raison d'être est d'opérer des transferts vers les pays les moins prospères ? Aussi fondées *que soient* ces critiques, la prudence s'impose. Pour des raisons de fond : est-il déraisonnable que certains transferts s'effectuent à l'intérieur de la Communauté au profit des pays les moins favorisés ? Mais davantage pour des *raisons tactiques* : les Italiens, les Grecs, les Irlandais sont bénéficiaires des politiques régionales et sociales. Les remettre en cause peut nous priver de leur soutien.

● *Les nouvelles actions communes.* La mode est à la coopération industrielle. Il y a tout lieu de s'en réjouir à la condition qu'il y ait des résultats. Or, jusqu'ici, tel n'a pas été le cas. Au contraire, puisque le récent échec du rapprochement Thomson-Grundig-Philips a montré une capacité collective à trébucher sur le premier obstacle. M. Cheysson a indiqué que les Français allaient bientôt préciser leur idée d'« agences » dont le terrain d'activité privilégié pourrait être ce type de coopération industrielle. La formule, sans parler des problèmes institutionnels qu'elle soulève (elle revient à court-circuiter le Parlement européen en le privant de ses pouvoirs budgétaires), n'a d'intérêt que si la coque, même séduisante, n'est pas vide.

● *L'augmentation des ressources financières de la Communauté.* Les économies susceptibles d'être réalisées ne pourront être que limitées. Combinées aux éventuels effets de nouvelles politiques, il est exclu qu'elles suffisent pour corriger les *déséquilibres budgétaires existants.* Le problème britannique reste posé. Ce que suggère la Commission, afin d'atténuer ces déséquilibres, (établir une partie de la contribution de chaque État membre en tenant compte de la richesse relative des pays et du poids qu'y occupe l'agriculture) ne sera pas considéré comme suffisant par Londres. Mme Thatcher refusera de donner son feu vert à l'augmentation des ressources propres si elle n'a pas l'assurance d'obtenir un droit permanent à compensation. D'un autre côté, le financement de la PAC, sans même parler de l'élargissement de la Communauté, exige une augmentation des crédits disponibles. C'est dire que l'épreuve de force est inévitable. On peut estimer qu'à Stuttgart, en dépit des inconvénients qui découlent de cette tactique, les Français ont eu raison, pour ne pas s'aliéner les Allemands, de faire des concessions afin d'éviter la rupture. Ils ne peuvent plus continuer dans cette voie. Ce qu'il faut à Athènes ou au conseil européen suivant c'est obtenir une vraie décision sur l'avenir de la Communauté. Cela suppose bien sûr que le gouvernement ait un projet européen.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) En 1980, la compensation accordée au Royaume-Uni (1,175 milliard d'ECU) a été consentie en tablant sur une « contribution nette » sensiblement supérieure à ce qu'elle fut en réalité. Il y eut donc « trop perçu ».

● *Prolongation de l'arrangement sur les crédits à l'exportation.* – Les vingt-deux pays industrialisés membres de l'O.C.D.E. participant à l'arrangement sur les crédits à l'exportation ont décidé de prolonger jusqu'au 15 juillet prochain le système appliqué actuellement, a annoncé le 23 juin M. Axel Wallen (Suède), président du groupe. Ce compromis sur les crédits – subventionnés – à l'exportation, qui avait été adopté en juillet 1982, avait déjà été prolongé pour la période allant du 1er mai au 30 juin 1983 (*le Monde* du 28 avril). Il est destiné à harmoniser les conditions de concurrence sur les marchés mondiaux en fixant des taux minimaux et en répartissant les pays bénéficiaires en trois catégories.

● *Accord sur le prix du blé : prorogation.* – L'accord international du blé de 1971 a été prorogé pour trois ans à dater du 1er juillet, annonce-t-on à l'issue d'une réunion du Conseil international de cette céréale. Selon des délégués, cette prolongation doit permettre à M. Jean Parotte, directeur exécutif du conseil, d'essayer d'aplanir les divergences de vue qui empêchent la conclusion d'un nouvel accord.

L'accord existant – il ne contient pas de clauses économiques – ne permet pas de contrôler le volume de la production ni d'influer sur le marché mondial. – *(A.F.P.)*

● *Le zloty a été dévalué,* vendredi 1er juillet, de 18,7 %, a annoncé le président de la Banque nationale de Pologne. Le taux de change de la devise polonaise, qui avait été fixé le 1er janvier 1982 à 80 zlotys pour 1 dollar, est passé à 95 zlotys. En pratique, toutefois, la parité du zloty est définie à partir d'un « panier » de monnaies, et elle s'établissait lundi à 88,09 zlotys pour 1 dollar.

Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Retour des Français sur le marché américain ?

Si les autorités françaises se sont résolues à apporter des précisions supplémentaires sur la dette extérieure de la France (*le Monde* du 30 juin), c'est très vraisemblablement parce que celle-ci s'apprête à garantir une émission obligataire publique sur le marché américain des capitaux.

Ce type d'opération, que l'on qualifie familièrement de « yankee », requiert en effet de la part de la SEC (Securities Exchange Commission), qui, à New-York, est l'équivalent de la Commission des opérations en Bourse, non seulement une description détaillée de la situation financière du débiteur mais également de celle du garant. Si, donc, le Crédit national, pour ne citer que celui-ci — puisqu'il envisageait depuis un certain temps de lever des eurocapitaux afin de cautionner l'émission de papier commercial aux Etats-Unis, — se décide à emprunter quelque 100 à 150 millions de dollars outre-Atlantique, lui et la France, qui garantira la transaction, devront soumettre une documentation sur l'état de leurs dettes respectives.

Aucun emprunteur français n'avait tenté d'aborder le marché des émissions « yankees » depuis plus de huit mois. Le dernier à l'avoir fait avait été, en octobre dernier, la Caisse nationale des télécommunications (C.N.T.), qui, à l'époque, avait drainé à New-York 100 millions de dollars par le canal d'un emprunt à taux d'intérêt fixe d'une durée de sept ans sous la garantie de la République française.

Si, maintenant, c'est véritablement le Crédit national qui choisit de solliciter le marché des Etats-Unis, il lui faudra le faire par le truchement d'un emprunt à taux d'intérêt variable. D'une part, le marché ne se prête actuellement pas aux placements à taux fixe. D'autre part, il serait contre nature de lever, à partir d'un taux d'intérêt fixe, des fonds en principe destinés à ne pas être tirés, mais à servir de caution à l'émission ultérieure de papier commercial. En la matière, le programme du Crédit national est de 250 millions de dollars.

Les investisseurs américains sont depuis quelque temps friands de Libor, c'est-à-dire du taux d'intérêt interbancaire offert à Londres sur les dépôts en eurodollars à court terme. Plusieurs emprunteurs étrangers ont ainsi pu, ces derniers mois, drainer aux Etats-Unis des capitaux à partir de cet eurotaux de base, et non pas à partir d'un instrument monétaire purement américain. On peut donc concevoir que le Crédit national agisse de la même façon et lance publiquement ce mois-ci un emprunt « yankee » à taux variable, d'une durée de sept ans, accompagné d'un intérêt semestriel qui serait la classique addition au taux du Libor d'une marge de 0,25 %.

Le ministère français de l'économie, des finances et du budget ne s'est pas contenté d'annoncer publiquement l'état de la dette extérieure de la France. Il a également autorisé sa publication dans le prospectus détaillant l'emprunt de 50 millions de livres sterling que la Caisse centrale de coopération économique (C.C.C.E.) est en train de réaliser sur le marché anglais des capitaux. La République française garantissant la transaction, il est stipulé dans le document que sa dette extérieure directe était de 20,3 milliards de francs à la fin de 1982 et que celle qui est garantie par ses soins se montait à la même époque à 236,6 milliards, soit un total de 256,9 milliards de francs (la dette totale était estimée par le document publié à Paris à 295,4 milliards en francs.).

Sur la base d'un dollar équivalant à 6,678 francs à la fin de l'an dernier, ces 256,9 milliards de francs représentent près de 38,5 milliards de dollars. Cette somme ne comprend ni les emprunts étrangers des banques françaises, qui doivent représenter l'équivalent d'au moins 8 milliards de dollars, ni les quelque 10 milliards de dollars levés par les emprunteurs de l'Hexagone pendant le premier semestre de cette année. Si, donc, sur la base d'un dollar réajusté à 7,50 francs français, on fait le total de la dette extérieure à moyen et long terme de la France à fin juin 1983, on arrive à près de 424 milliards de francs — et encore ce chiffre ne comprend pas la dette des sociétés françaises qui appartenaient antérieurement au secteur privé et qui, elle aussi, est tombée dans le patrimoine public après la nationalisation des compagnies concernées.

Faute de merle

L'activité du marché international des capitaux reste profondément perturbée par l'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis. La majorité des observateurs estimant que le Fed est condamné, à recourir dès le milieu de ce mois à une politique plus sévère afin de ralentir l'expansion d'une masse monétaire qui s'emballe alors que la reprise de l'économie américaine s'avère plus forte que prévu, les investisseurs ne sont pas pressés de s'engager maintenant, puisqu'ils ont l'espoir d'obtenir des rapports plus élevés dans un proche avenir. Il est significatif que tous les emprunts du Trésor américain, dont les échéances s'échelonnent de 1985 à 2012, se traitent actuellement sur des cours qui offrent des rendements semestriels supérieurs à 10 %. On est donc déjà revenu au niveau élevé qui était en vigueur au mois de février.

Le marché primaire des euroémissions libellées en dollars étant pratiquement fermé pour l'instant, les emprunteurs français à la recherche de capitaux se tournent vers d'autres devises. C'est ainsi que la S.N.C.F. a choisi le florin, la Caisse nationale de l'énergie (C.N.E.) l'ECU et la C.C.C.E. la livre anglaise. A l'exception de l'emprunt C.N.E., qui est de nature euro-obligataire, les autres sont domestiques. C'est le cas de celui de la S.N.C.F., qui se monte à 100 millions de florins sur une durée de dix ans, avec un taux d'intérêt annuel de 9,75 %. Un rapport aussi élevé n'a pas manqué de convaincre les investisseurs, qui se sont empressés de souscrire.

Au début du mois de juin, la C.N.E., qui s'apprêtait à lancer un emprunt en ECU, avait différé son placement pour laisser la place à la Communauté économique européenne. Cette dernière ayant avec succès terminé plus rapidement que prévu son émission de 150 millions d'ECU divisée en trois tranches, la C.N.E. offre depuis mardi, sous la garantie de la République française, 50 millions d'euro-obligations libellées dans la devise de la C.E.E.

Elles ont une durée de douze ans, mais les porteurs qui le désirent auront la possibilité d'en demander le remboursement anticipé à la fin de la huitième année. Le taux est offert avec un coupon annuel de 11,75 %. C'est un rapport élevé, puisqu'il est supérieur de 0,50 % à ce que la C.E.E. offrait sur sa tranche à sept ans. Aussi peut-on espérer que la réponse de la clientèle privée belgo-luxembourgeoise sera positive.

Afin de disposer d'une banque centrale pour les territoires administrés par ses soins, le Comité français national de libération institua à Londres, par une ordonnance du 2 décembre 1941 la Caisse centrale de la France libre. Celle-ci devait devenir en 1944 la Caisse centrale de la France d'outre-mer avant de prendre, en 1958, l'appellation de Caisse centrale de coopération économique. En décidant de lever sur le marché obligataire britannique 50 millions de livres, la C.C.C.E. effectue un pèlerinage aux sources, qui, en outre, a le mérite de joindre l'utile à l'agréable.

L'émission aura en effet une durée de trente ans, échéance très étendue que seuls Londres et New-York peuvent offrir. Les obligations dotées d'un coupon semestriel de 12,25 % seront émises à 96,95 de manière à offrir aux investisseurs un rapport de 12,65 %.

Vu la rareté des émissions surnommées « bouledogues », c'est-à-dire de celles placées par des emprunteurs étrangers sur le marché intérieur britannique, et compte tenu du fait que la Banque d'Angleterre entend les limiter dans l'avenir, on peut être assuré du succès de la C.C.C.E. auprès des grands institutionnels du Royaume-Uni.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar erratique

« C'est à en rendre son tablier ! Un véritable yo-yo ! », s'exclamait cette semaine un spécialiste des changes en parlant des fluctuations erratiques du dollar, en hausse un jour, en baisse le lendemain, avec de tels écarts qu'il ajoutait : *« Il va y avoir des cadavres »*, faisant allusion aux pertes que les cambistes peuvent subir lorsque les variations de cours sont très rapides et quasiment imprévisibles.

Qu'on en juge. Lundi, poursuivant sur sa lancée, le dollar fléchissait sensiblement, après l'annonce d'une diminution de la masse monétaire aux Etat-Unis *(voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. En outre, l'échéance de juin, traditionnellement très lourde puisqu'elle donne lieu aux règlements de fin de trimestre et surtout de semestre (pour les crédits en euro-dollars à six mois), apparaissait avoir été aisément couverte, et par anticipation. En conséquence, les taux d'intérêt américains baissaient un peu, le dollar davantage, revenant, à Francfort, de 2,5250 DM à 2,5120 DM, après avoir même glissé en dessous de 2,51 DM, alors qu'il atteignait 2,55 DM quelques jours auparavant. A Paris, il revenait de 7,5950 F à 7,56 F, touchant 7,54 F pendant un moment. Quinze jours auparavant, il s'était élevé à 7,75 F : le repli se révélait donc sensible.

Las ! Dès le lendemain mardi, le « billet vert » remontait brutalement à près de 2,56 DM et 7,68 F, un décalage de près de 5 pfennigs et presque de 15 centimes en douze heures. Motif : les craintes d'un durcissement de la politique monétaire américaine et d'une montée des taux pour freiner la croissance de la masse monétaire, dont la diminution ne paraissait pas significative. Les opérateurs, toutefois, restaient perplexes, car aucune déclaration nouvelle, officieuse ou officielle, n'était venue alimenter la controverse ni nourrir les inquiétudes.

Le lendemain mercredi, changement à vue : le dollar fléchissait non moins brutalement, revenant à 2,53 DM et à 7,61 F puis à 7,59 F. Cette fois, l'annonce d'un déficit commercial très important en mai, près de 7 milliards de dollars, nouveau record historique, ébranlait le « billet vert ».

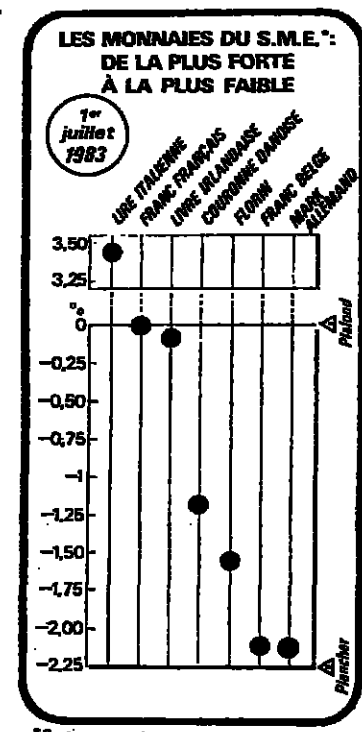
En outre, des déclarations officielles de MM. Volcker et Regan, plutôt rassurantes pour l'évolution des taux, venaient apaiser quelques craintes. Les deux derniers jours de la semaine le plus grand calme régnait sur les marchés, notamment à New-York, où de nombreux opérateurs anticipaient le chômage du lundi 4 juillet, fête de l'Indépendance, et désertaient les salles de change, avec, encore, des variations sans beaucoup de signification, autour de 2,53 DM et 7,63 F.

En cette fin de semestre donc, et au seuil de l'été, la plus grande incertitude continuait à régner sur l'évolution du dollar : *« Personne, sur le marché, ne sait vraiment ce que cette damnée monnaie va faire ! »*, s'exclamait un banquier, reflétant l'opinion de ses pairs à travers le monde, de New-York à San Francisco, de Hongkong à Tokyo, et de Singapour à Bahrein, en passant par toutes les places européennes. En tout cas, si quelques-uns se hasardent à prédire une « petite baisse » du dollar pendant un mois ou deux, *« pas plus bas que 2,47 DM ou 2,48 DM »*, aucun n'entrevoit de véritable repli de la monnaie américaine. Il n'y a que M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, pour pronostiquer la baisse d'un dollar dont la vigueur est *« excessive et préjudiciable aux exportations américaines »*.

La livre sterling s'est stabilisée aux alentours de 1,53-1,54 dollar (environ 11,70 F à Paris), un soutien lui étant apporté par la bonne tenue des prix du pétrole sur les marchés du brut.

Une mention particulière doit être accordée au franc français, très ferme au sein du système monétaire européen, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours a encore fléchi à Paris, revenant en dessous de 3,01 F pour atteindre même 3,0025 F, soit très peu au-dessus de son cours plancher de 2,9985 F. La Banque de France continue à récupérer des devises, à un rythme modéré, il est vrai, pour près de 800 millions de francs durant la semaine se terminant le 23 juin, si on en croit son bilan, toujours exact mais jamais complet. Pour l'instant, les « gnomes de Zurich » font crédit à M. Delors, dont le budget leur apparaît d'une saine rigueur. Pourvu que ça dure !

FRANÇOIS RENARD.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 24 JUIN AU 1er JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,5330	–	13,1061	47,5859	39,3855	1,9692	35,1741	0,0664
	1,5465	–	13,1665	47,9386	39,5961	1,9817	35,4044	0,0667
Paris	11,6967	7,63	–	362,47	300,51	15,0256	268,37	5,0731
	11,7456	7,5950	–	364,09	300,73	15,0515	268,89	5,0717
Zurich	3,2269	2,1050	27,5884	–	82,9066	4,1453	74,0415	1,3996
	3,2259	2,0860	27,4654	–	82,5975	4,1339	73,8537	1,3929
Francfort ...	3,8922	2,5390	33,2767	120,61	–	5	89,3070	1,6881
	3,9056	2,5255	33,2521	121,06	–	5,0049	89,4140	1,6864
Bruxelles ...	77,8457	50,78	6,6553	24,1235	20	–	17,8614	3,3763
	78,0363	50,46	6,6438	24,1898	19,9802	–	17,8651	3,3696
Amsterdam ..	4,3583	2,8430	37,2619	135,05	111,97	5,5986	–	1,8902
	4,3680	2,8245	37,1889	135,40	111,83	5,5975	–	1,8861
Milan	2305,63	1504	197,11	714,48	592,35	29,6179	529,01	–
	2315,88	1497,50	197,16	717,88	592,95	29,6769	530,18	–
Tokyo	366,38	239	31,3243	113,53	94,1315	4,7065	84,8661	0,1589
	368,22	238,90	31,3495	114,14	94,2783	4,7183	84,2981	0,1589

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 1er juillet, 3,1924 F contre 3,1898 F le vendredi 24 juin.

Marché monétaire et obligataire

Tension persistante

Rien n'est réglé sur le front des taux d'intérêt mondiaux, loin de là, la plus grande incertitude continuant à régner sur les intentions des autorités monétaires américaines. Face à une croissance de la masse monétaire qu'elles peuvent juger inquiétante, vont-elles durcir leur politique, et donc faire monter les taux ? Tout au long de la semaine, les marchés ont soufflé le chaud et le froid, au gré des déclarations officielles et des intentions supposées de ceux qui les faisaient. Ainsi, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, affirmait-il, mardi, qu'il n'était pas « préoccupé » par l'accélération de la reprise américaine, manière de dire qu'il s'en réjouissait et qu'il n'en redoutait pas les conséquences sur l'inflation. Ensuite, M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, déclarait au National Press Club que le taux de base des banques, actuellement de 10,5 %, allait fléchir sensiblement d'ici à la fin de l'année. Les milieux financiers, toutefois, accueillaient les propos de M. Regan avec scepticisme : *« Dans ce domaine, il n'a jamais été un bon pronostiqueur »*, estimait un analyste. A vrai dire, tout le monde attend la réunion du comité de l'Open Market de la Réserve fédérale, les 12 et 13 juillet prochains, qui devrait définir la ligne du Fed pour les prochains mois. La masse monétaire augmente-t-elle vraiment trop vite, comme les chiffres de M1 le montrent ? Bien des experts en doutent et proposent de nouveaux agrégats expérimentaux, qui comportent une pondération de chacun des composants en fonction de sa disponibilité et prennent en compte la vitesse de circulation de la monnaie (méthode de pondération par les débits de M. Paul Spindt). Les nouvelles formules font ressortir que *« la récente envolée de M1 exagère la croissance des disponibilités pures »* et que M1 n'a pas nécessairement dérapé, *« les États-Unis n'étant pas menacés par une reprise de l'inflation »*, selon les promoteurs de ces formules.

En tout cas, M1, qui avait diminué de 3,3 milliards de dollars pour la semaine au 15 juin, et devait, suivant les prévisions, encore diminuer pendant les deux semaines suivantes, avant de se gonfler le 6 juillet avec les remboursements d'impôts, a augmenté de 600 millions de dollars pour la semaine au 22 juin, alors que l'on prévoyait une contraction de 1 à 2 milliards de dollars. Cela va encore ajouter à l'incertitude et, probablement, faire remonter le dollar la semaine prochaine.

On note enfin que, sur les marchés mondiaux, vendredi soir, circulait la rumeur suivant laquelle, à l'occasion du départ du gouverneur actuel de la Banque d'Angleterre, le directeur général du Fonds monétaire et les ministres des finances des Dix tiendraient une réunion secrète à Paris pendant le week-end, avec, comme thème, les taux d'intérêt. Affaire à suivre.

Retour aux taux fixes

Sur le marché obligataire de Paris, le retour en faveur des émissions à taux fixe, qui se dessinait depuis une quinzaine de jours, s'est nettement confirmé cette semaine, dans l'espoir d'une reprise du processus de détente des taux d'intérêt. M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, n'a-t-il pas laissé entendre qu'il y aurait de *« bonnes nouvelles »* sur les taux dès l'automne, et pour le début de 1984 ? Pour les entreprises, a précisé le ministre, les charges financières, calculées en pourcentage du chiffre d'affaires, baisseront l'année prochaine.

En tout cas, dès maintenant, le marché obligataire anticipe ces *« bonnes nouvelles »*. A l'émission, l'emprunt des Provinces de France (500 millions de francs à 12 ans et 14,90 %, taux inchangé) a profité de cette anticipation et se place bien. C'est encore plus net pour l'emprunt Michelin de 800 millions de francs à 11 ans et 143 jours, qui, aux yeux du marché, offre le triple avantage du taux fixe, une progressivité avec des « fenêtres » (9 % d'août 1983 à décembre 1985, 10 % de janvier 1986 à décembre 1988, 12 % de janvier 1989 à décembre 1991 et 13 % de janvier 1992 à décembre 1993) et une faculté de conversion en actions. Le prix d'émission est de 820 F, et le cours de l'action s'est mis à monter en Bourse, prenant 30 F à la veille du week-end pour coter 770 F, après sa baisse des derniers mois. L'émission CIT-Alcatel marche bien, également, ce qui n'est pas le cas pour celle de la SCREG.

Ce qui fait le bonheur des uns fait le malheur des autres : les émissions à taux variable, encore en faveur il y a quelques semaines, se placent, maintenant, très mal. Ainsi, l'emprunt Renault de 300 millions de francs en T.M.O. est peu apprécié, alors qu'une tranche de 300 millions de francs, du même émetteur, à taux révisable (T.R.O.) est bien accueillie. Dans le même secteur, Peugeot reporterait le lancement d'un emprunt T.M.O. Dans la masse des coupons payables au 1er juillet 1983, relevons les 4,5 milliards de francs de la Caisse nationale des banques et de la Caisse nationale de l'industrie, et la fixation des coupons payables au 1er janvier 1984, sur la base d'un taux de référence calculé, par la Caisse des dépôts, pour la période du 1er janvier au 24 juin 1983, soit 13,99 %, avec un taux actuariel annuel de 14,48 %.

F. R.

Les matières premières

Hausse de l'étain — Baisse du cacao

Depuis le 1er janvier, la hausse la plus importante s'est produite sur l'aluminium à Londres (+ 50 %), suivie par le caoutchouc (+ 40 %), le nickel (+ 30 %) et le cuivre (+ 20 %). Un seul métal, le plomb, est en perte de vitesse (− 8 %).

Aux denrées, la vedette, c'est le sucre, qui enregistre une progression de 60 %, imité dans une moindre mesure par le cacao (+ 40 %).

MÉTAUX. — *Les cours du cuivre se maintiennent au-dessus de 1 100 livres la tonne au Metal Exchange de Londres. L'agitation sociale se poursuit dans les mines péruviennes et chiliennes. Mais c'est surtout la crainte qu'une grève longue ne se produise chez un important producteur américain, au sujet du renouvellement du contrat de travail de trois ans, qui a surtout soutenu le marché. Pour la première fois depuis neuf mois, les stocks britanniques de métal se sont dégonflés.*

Reprise des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang, due aux achats effectués par le directeur du stock régulateur. Les disponibilités se raréfient en fin de trimestre, le quota d'exportation étant épuisé. D'ailleurs, les exportations des pays membres de l'Accord sont encore réduites depuis le 1er juillet, la quantité autorisée ayant été fixée à 22 000 tonnes pour le troisième trimestre. La réduction passe ainsi de 36 à 39,5 %, ce qui satisfait en grande partie les principaux producteurs.

Le zinc récupère sa perte de la semaine précédente à Londres. Un accord serait sur le point d'être conclu, afin de mieux adapter en Europe la production aux besoins.

Légère progression des cours de l'aluminium à Londres.

CÉRÉALES. — *Effritement des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. La récolte mondiale est évaluée à 480 millions de tonnes. L'accord international vient d'être prorogé pour trois ans jusqu'au 30 juin 1986. Les négociations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis reprendront les 26 et 27 juillet en vue de la fourniture de 6 millions de tonnes de blé par les Etats-Unis à l'U.R.S.S.*

DENRÉES. — *Sensible baisse des cours du cacao sur les différents marchés. La récolte de fèves des pays de l'Ouest africain serait bien meilleure que prévu.*

Une détente s'est produite sur les cours du sucre dans l'attente de nouvelles précisions relatives à l'estimation de la récolte mondiale.

LES COURS DU 1er JUILLET 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 114,50 (1 116,50) ; à trois mois, 1 124,50 (1 130) ; étain comptant, 8 800 (8 635) ; à trois mois, 8 755 (8 652) ; plomb, 265,50 (267,50) ; zinc, 472 (462) ; aluminium, 970 (962,50) ; nickel, 3115 (3125) ; argent (en pence par once troy), 759 (795). — **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 75,20 (76,05) ; argent (en dollars par once), 11,58 (12,26) ; platine (en dollars par once), 419,50 (441,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (88,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 290-300 (295-305). — **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 30,80 (30,60).

TEXTILES. — **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 77,48 (80,60) ; décembre, 78,66 (82,10). — **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), août, 454 (452) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (400). — **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 44,60 (44,30).

CAOUTCHOUC. — **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 780-800 (765-770). — **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 254-255 (252-253).

DENRÉES. — **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 2 175 (2317) ; décembre, 2136 (2361) ; sucre, septembre, 11,17 (11,63) ; octobre, 11,41 (11,62) ; café, septembre, 125,19 (125,38) ; décembre, 125,20 (125,25). — **Londres** (en livres par tonne) : sucre, août, 176,95 (181,50) ; octobre, 185,90 (189,40) ; café, septembre, 1 635 (1629) ; novembre, 1613 (1605) ; cacao, septembre, 1 549 (1610) ; décembre, 1574 (1638). — **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 822 (1910)) ; décembre, 1 870 (1965) ; café, septembre, 1930 (1933) ; novembre, 1925 (1939) ; sucre (en francs par tonne), août, 2 355 (2423) ; octobre, 2400 (2510) : tourteaux de soja. — **Chicago** (en dollars par tonne), août, 176,10 (176,20) ; septembre, 178 (177,50). — **Londres** (en livres par tonne), août, 140 (137,20) ; octobre, 142,50 (138,80).

CÉRÉALES. — **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 355 3/4 (359 3/4) ; décembre, 371 3/4 (373 1/4) ; maïs, septembre, 299 1/2 (304 1/4) ; décembre, 274 3/4 (294).

INDICES. — Moody's, 1049,70 (1 055,40) ; Reuter, 1 854,50 (1873,40).

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 27 juin au 1er juillet

La montée des Eaux

FINIES les inondations ? Pensez-vous ! Epargnée par le printemps pourri, la Bourse de Paris, *ces derniers jours, n'a pas résisté* à la montée des Eaux (Générale des Eaux, surtout, et Lyonnaise des Eaux gagnée par la contagion). Et c'est tant mieux, car avec le parfum de vacances qui flottait autour de la corbeille avec l'approche des premiers grands départs, l'activité avait sérieusement décru *sous les lambris. Et quand les affaires* se ralentissent, le marché s'essouffle. Le phénomène a bien failli se produire et ce qui est devenu l'affaire avec un grand « A » (voir d'autre part) a redonné du tonus à la Bourse, en début et en fin de parcours, c'est-à-dire les jours où l'effervescence *atteignit son comble sur la Générale des* Eaux.

La fièvre a d'abord monté lundi, quand l'action du numéro un de la distribution d'eau en France, dont la cotation dut être retardée devant l'afflux considérable de la demande, atteignit 405 F puis *415 F avant de retomber à 370,50 F (+ 9 %)* ; puis une deuxième fois vendredi quand, après deux journées calmes, sur une nouvelle et forte poussée des achats, un cours de 415 F (+ 21,88 %) fut inscrit à 14h20 sous les vivats, mettant ainsi fin à deux chaudes « réservations » à la hausse, l'une à *394 F, l'autre à 415 F précisément.*

On ne peut nier l'effet propulsif ainsi produit. A elle seule, la Générale des Eaux a compté pour 0,2 % au moins dans le calcul de l'indicateur instantané. On l'a bien vu le 27 juin et le 1er juillet, mais aussi mardi, lors de sa rechute à 350 F avec un record de *772 375* titres échangés pour 310,49 millions de francs. Ce jour-là, la Bourse avait baissé de 0,7 % et près de la moitié de cette perte était imputable à la Générale.

Bien sûr, la Générale des Eaux n'a pas fait la pluie et le beau temps et tout le mérite d'avoir fait monter la Bourse de 1,6 % encore cette semaine ne lui revient pas entièrement, même si, par le jeu des vases communicants, sa rivale la Lyonnaise des Eaux s'est, elle aussi, senti pousser des ailes (+ 8,2 %).

Les organismes de placement collectifs, SICAV-Monory en particulier, ont également apporté leurs pierres à l'édifice, pas vraiment de gaieté de cœur peut-être, mais par nécessité. De fait, ils avaient jusqu'au 30 juin pour se mettre en conformité avec la réglementation sur les quotas *minima d'actions françaises à détenir en portefeuille.* Et comme dans bien des cas, ces quotas se trouvaient un peu en dessous des normes requises, ces grands investisseurs ont ajusté en achetant, contribuant eux aussi, soit à maintenir le marché à flot soit à le faire monter un peu comme jeudi (+ 0,5 %).

A ces remises à niveau, il faut ajouter encore le réinvestissement de l'argent frais provenant des très nombreux coupons encaissés ces derniers temps. Globalement, les dividendes versés sont évalués à plus de 12 milliards de francs.

Par ces temps de crise, qui touche même les placements, la Bourse constitue une sorte de hâvre. L'on ne saurait donc s'étonner qu'une partie de ces coupons y reviennent tout naturellement (surtout quand Wall Street rassure après avoir inquiété), de même que les fonds transférés de l'immobilier, peu à peu déserté par les investisseurs soucieux de limiter les risques.

Alors, les valeurs indexées sur le dollar reviennent sur le devant de la scène et la spéculation, jouant un redressement industriel plus rapide que prévu, reprend doucement, sur Peugeot, par exemple, mais quitte les rivages de la C.S.F. en médiocre posture. Bref, on joue la sélection et cet afflux de capitaux met donc pour l'instant le marché à l'abri du besoin. Avec le « coup » de la Générale, il explique la hausse de vendredi (plus de 1 %), apparemment inexplicable quand le soutien des investisseurs institutionnels manquait précisément ce jour-là.

Les boursiers savent tout cela et c'est sans doute la raison pour laquelle la surcharge mise par l'Etat dans la barque des entreprises, obligées de payer *plus cher encore pour renflouer l'UNEDIC*, n'a guère trouvé d'écho sous les colonnes.

Fait à noter : la devise-titre a atteint vendredi son plus haut niveau historique à 9,77 F. Sa prime par rapport au dollar commercial s'est élevée à 27,7 %. Le record se situant à plus de 30 %, le franchissement de la barre des 10 F n'est pas apparu très lointain.

ANDRÉ DESSOT.

Tremplin pour Salomon

Entrera, entrera pas ? Après dix ans de valse-hésitation, de rumeurs et de contre-rumeurs, le jugement est tombé. Salomon se fixera en Bourse juste avant le début de la saison d'hiver 1983-1984. L'opération devrait avoir lieu sur le second marché de Lyon durant la première quinzaine de novembre.

Ce sera une bonne recrue. Dans l'industrie du ski, Salomon est le roi de la fixation avec 36 % du marché mondial. Surtout, grâce à sa diversification remarquablement réussie dans la chaussure (ski alpin, ski de fond), ses affaires marchent bien. Très fort même, puisque pour l'exercice 1982-1983, achevé le 31 mars dernier, ses ventes consolidées ont bondi de 44,8 % pour atteindre 817 millions de francs (dont 87 % hors de France avec une implantation dans onze pays). Le saut des résultats a encore été plus spectaculaire avec un bénéfice passé de 4,5 à 62 millions de *francs, c'est-à-dire multiplié par quatorze* ou presque en l'espace d'une année. On ne saurait rêver d'un meilleur effet de levier, et les dirigeants de Salomon affirment que, sauf incident de parcours, les résultats de *l'exercice en cours devraient encore* marquer une très sensible progression.

Pour se développer, la société savoyarde a dû emprunter en émettant *à la fin de 1982 pour 15 millions de* franc d'obligations convertibles. Cet appel de fonds ne modifie pas fondamentalement la répartition du capital (247 500 actions de 100 francs, soit 24,75 millions de francs).

En supposant la conversion faite, le P.-D.G. du groupe, M. Georges Salomon, conserve le contrôle à 52 % (au lieu de 59 %), et l'I.D.I. reste le deuxième actionnaire avec 19 % (contre 10 %). Le personnel est dernière (11/12 %). N'ayant pas souscrit, le C.C.F. arrive au quatrième rang (9 %), suivi par SIPAREX (8 %).

Prochainement, la valeur nominale des actions (100 francs) sera divisée par deux, ce qui permettra d'augmenter le nombre de titres et d'en mettre 54 800 (10 % du capital) à la disposition du marché. Tous les actionnaires, à cette occasion, en céderont à due proportion de leurs participations, sauf M. Georges Salomon.

Si la chambre syndicale s'entête à *ne pas modifier la procédure d'introduction* sur le second marché, les intéressés risquent une fois de plus de battre la semelle avant de réussir à prendre pied sur ce nouveau placement. — A.D.

« PETIT BATEAU » A QUITTÉ LE PORT

Enfin, « Petit Bateau » a pu larguer les amarres. Mais ce n'a pas été sans mal, tant les cales étaient chargées et la ligne de flottaison passée sous l'eau. Le 28 juin, jour de son introduction sur le second marché, 3,47 millions de titres ont été demandés, dont 1,09 million entre 270 F et 590 F, alors que 31 464 seulement étaient disponibles.

Le lendemain, il y avait presque autant de monde pour embarquer : 3,09 millions de demandes, dont 2,22 millions au mieux.

Comme prévu la chambre syndicale a dû intervenir en exigeant des acheteurs des dépôts de fonds préalables correspondant aux montants *des ordres passés, étant précisé* qu'un cours ou un prix indicatif supérieur seulement de 10 % environ à 320 F serait inscrit.

Le troisième essai a eu lieu vendredi 1er juillet. Cette fois il a été transformé. « Petit Bateau » a coté 353 F après que 33 800 actions eurent été échangées, soit 6 % environ des ordres d'achats au mieux ou à des limites égales ou supérieures à 353 F.

La même procédure restrictive sera appliquée le 4 juillet pour permettre à « Petit Bateau » de gagner la haute mer. - A.D.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Générale Eaux	1 583 965	638 043 292
BSN Gerv. Dan.	30 500	68 721 175
4 1/2 1973	159 700	46 623 650
Air Liquide	96 045	39 058 732
Schlumberger	64 445	33 062 675
Hitachi	920 000	31 943 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 24-6-83	Cours 1er-7-83
Or fin (kilo en barre)	103 300	103 000
— (kilo en lingot)	102 950	102 900
Pièce française (20 fr.)	674	673
Pièce française (10 fr.)	414	410
Pièce suisse (20 fr.)	680	667
Pièce latine (20 fr.)	641	640
• Pièce tunisienne (20 fr.)	619	630
Souverain	821	826
Souverain Elisabeth II	808	808
• Demi-souverain	410	415
Pièce de 20 dollars	3 905	4 005
— 10 dollars	1 940	1 962
• — 5 dollars	1 325	1 255
— 50 pesos	4 285	4 285
• — 20 marks	804	781
— 10 florins	675	673
• — 5 roubles	430	440

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 23-06-1983
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	355 079
dont :	
Or	247 037
Disponibilités à vue à l'étranger	27 764
ECU	67 684
Avances au Fonds de stabilisation des changes	12 602
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 939
dont :	
Concours au Trésor public	
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	198 463
dont :	
Effets escomptés	84 321
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	68 539
5) DIVERS	7 116
Total	635 138

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	179 377
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	9 389
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	15 493
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	60 490
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	18 971
5) ECU A LIVRER AU FECOM	67 372
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 979
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 583
8) DIVERS	11 491
Total	635 138

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin	1er juil.
Terme	388 974 197	535 641 222	224 913 448	206 129 625	345 055 196
Comptant R. et obl.	770 754 053	879 611 618	744 021 342	938 685 253	1 074 102 010
Actions	149 409 380	151 693 362	215 933 570	155 307 847	149 418 358
Total	1 309 137 630	1 566 946 202	1 184 868 360	1 300 122 725	1 568 575 564
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	126,0	124,9	124,6	124,4	—
Étrang.	139,8	137,0	136,6	138,4	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	129,7	128,7	128,2	128,9	130,2
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	125,2	124,5	123,9	124,1	124,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Légère baisse

Après une chute sensible au cours des deux premières séances — motivée par les incertitudes que continue à susciter la politique monétaire de la Réserve fédérale, — les préoccupations des boursiers se sont atténuées à partir de mercredi lorsqu'une légère détente des taux *d'intérêt s'est manifestée sur les positions* hors banques, lesquelles avaient progressé de 1 % environ depuis le début du mois de mai dernier.

Pour autant, en dépit de la forte diminution de la masse monétaire au cours de la semaine achevée le 15 juin (3,2 milliards de dollars), le sentiment était qu'une hausse pourrait être annoncée vendredi soir (ce qui s'est effectivement produit, avec une augmentation de 600 millions de dollars de la masse monétaire américaine). Les spécialistes constatent que ces chiffres sont encore éloignés des objectifs du « Fed ».

Finalement, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi vendredi soir à 1 225,25, en repli de 16,43 points sur la semaine précédente.

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
Alcoa	39 1/8	37
A.T.T.	63	64 1/2
Boeing	47	45 3/4
Chase Man. Bank	52 3/4	53 1/2
Du Pont de Nem	49	47 3/4
Eastman Kodak	78 1/2	73 1/8
Exxon	34 1/4	34 1 4
Ford	58 3/4	56 1/8
General Electric	55 1/2	54 1/2
General Foods	44	44 7/8
General Motors	74 3/8	72 3/4
Goodyear	33 1/4	31 7/8
I.B.M.	122 3/4	121
I.T.T.	41 3/4	43 1/8
Mobil Oil	32 1/8	31 3/8
Pfizer	86 1/2	44 3/4
Schlumberger	54 7/8	54 3/4
Texaco	35 1/2	34 7/8
U.A.L. Inc.	39 5/8	39 3/4
Union Carbide	71 1/4	67 7/8
U.S. Steel	25 5/8	24 3/4
Westinghouse	52 3/8	49 1/4
Xerox Corp	48 3/2	47 5/8

LONDRES
Prises de bénéfices

Le London Stock Exchange a repris sa marche en avant dès le début de la semaine, mais des prises de bénéfices sont apparues par la suite en égard aux craintes manifestées par nombre d'opérateurs en ce qui concerne l'évolution possible des taux d'intérêt américains. Par ailleurs, les avalanches de nouvelles émissions ont également pesé sur le marché, seules ou presque les pétrolières faisant preuve de bonnes dispositions.

Indices « F.T. » : industrielles, 709,8 contre 726,1 ; mines d'or, 650,3 contre 672,3 ; fonds d'Etat, 92,13 contre 82,3.

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
Beecham	375	350
Bowater	233	222
Brit. Petroleum	442	436
Charter	301	300
Courtaulds	91	97
De Beers (*)	9,30	9,20
Dunlop	64	66
Free State Geduld	49 1/4	46 3/4
Glaxo	925	885
Gt. Univ. Stores	540	543
Imp. Chemical	516	504
Shell	596	594
Unilever	770	755
Vickers	124	116
War Loan	36 1/4	36 1/8

(*) En dollars.

FRANCFORT
En hausse

La semaine a été relativement calme en cette fin de mois de juin à la Bourse de Francfort, mais les achats de la clientèle étrangère (américaine et du Proche-Orient) ont permis à de nombreuses valeurs allemandes d'enregistrer des gains. L'indice de la Commerzbank est passé vendredi à 957,8 contre 946,2 huit jours plus tôt.

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
A.E.G.	75,20	74,20
B.A.S.F.	149,50	149,20
Bayer	140,80	143,20
Commerzbank	189,20	187,50
Deutschebank	324	333,30
Hoechst	145,30	148,50
Karstadt	258	266
Mannesman	145,90	145,20
Siemens	347,10	350,20
Volkswagen	189,70	191,80

TOKYO
A 9 000 yens

Encouragé par la victoire du parti libéral-démocrate, actuellement au pouvoir, lors des élections à la Chambre haute le 26 juin dernier, le marché nippon s'est inscrit d'emblée en hausse dans le sillage des valeurs-vedettes et de certains secteurs (pharmaceutiques, métaux non ferreux). La hausse s'est accentuée, samedi matin, lorsque l'indice Nikkeï Dow Jones a franchi, à un moment, la barre des 9 000 yens, marquant ainsi un record historique. Il s'est ensuite légèrement replié à 8 999,05 yens, battant toutefois le précédent record du 25 juin dernier (8 888,72), en hausse de 110,33 yens sur la semaine précédente, tandis que l'indice général s'établissait à 662,20 (plus 1,52 point).

	Cours 24 juin	Cours 1er juillet
Akaï	571	574
Bridgestone	507	498
Canon	1 740	1 520
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	855	880
Matsushita Electric	1 730	1 670
Mitsubishi Heavy	212	208
Sony Corp	3 570	3 340
Toyota Motors	1 280	1 220

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVEAU REPORT DE LA CLOTURE DE LA VI[e] CNUCED

Des résultats modestes

De notre envoyé spécial

Belgrade. — La VI[e] Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui devait s'achever dans la nuit du 1[er] juillet, a, dans la confusion, de nouveau reporté sa clôture. Placés face à un « paquet » de résolutions, les pays industrialisés et ceux en développement auront, le 2 juillet, lors de la séance en principe finale, présenté leurs observations. Selon les réserves émises, les résultats déjà limités de la CNUCED auront été plus ou moins vidés de leur contenu.

Afin d'en finir avec d'interminables négociations, son président, le ministre des affaires étrangères yougoslave, M. Lazar Mojsov, avait présenté vendredi matin, avec l'appui de certains ministres venus à Belgrade, un *« paquet final »* regroupant une quinzaine de résolutions, mais laissant de côté notamment celles sur le commerce international. Cette initiative a eu pour effet de faire resurgir les clivages politiques Nord-Sud.

Les membres du groupe des « 77 » — les cent vingt-cinq pays en développement — ont, en général, eu le sentiment que la présidence leur forçait quelque peu la main et qu'ils n'avaient le choix qu'entre ces textes parfois insatisfaisants ou rien. Sur certains points, les résolutions présentées tendent quelque peu à faire table rase des différences entre les positions des pays en développement et des pays industrialisés dans le but d'aboutir à des compromis.

La France a pris l'initiative d'inviter ses partenaires industrialisés à accepter globalement ce «paquet» jugé — nous a déclaré un membre de la délégation française — dans l'ensemble *« bon et assez conforme à ce qu'elle souhaite »*. Les résolutions ont finalement été adoptées. Les Etats les plus réticents à le faire (Etats-Unis, Canada, R.F.A., Grande-Bretagne) n'ont sans doute pas voulu porter la responsabilité d'un rejet, mais selon toute hypothèse, ils feront des réserves lors de la séance de clôture.

Les pays en développement sont parvenus à se déterminer dans le courant de la nuit. *« Nous sommes d'accord pour dire qu'il s'agit de résultats modestes. Néanmoins, nous recherchons un consensus général »*, nous a déclaré un membre influent des « 77 ». Dans chaque groupe régional (Afrique, Asie, Amérique latine) se sont exprimées des réticences, voire des critiques, à l'égard des résolutions, celles intéressant les pays les moins avancés (*le Monde* du 1[er] juillet) étant apparemment les moins fortes.

GÉRARD VIRATELLE.

LA CRISE DU DISQUE

Rapprochement entre Warner et Polygram

Deux des plus grandes multinationales du disque, Warner Communication Inc (W.C.I.) et Polygram (qui regroupe Philips et Siemens), viennent d'entamer des négociations pour unir leurs efforts sur un marché mondial en pleine récession. Ces négociations pourraient déboucher sur la création de deux sociétés communes : une société américaine où la participation de Polygram s'élèverait à 20 %, une société pour les marchés extérieurs aux Etats-Unis où W.C.I. détiendrait 50 % du capital. Dans les deux cas, Philips serait le principal partenaire de Warner, la société allemande Siemens diminuant peu à peu ses intérêts dans le secteur de la musique enregistrée.

Ce rapprochement intervient à un moment où le marché du disque connaît une crise sérieuse après quinze années d'expansion continue. Les ventes de 33 tours sont en chute libre, celles des 45 tours stagnent et la piraterie s'est fortement développée. Le chiffre d'affaires de la division disque de Warner est passé de 85 millions de dollars en 1981 à 58,7 millions l'an dernier. Polygram a enregistré de lourdes pertes en 1980 et 1981, avec une légère amélioration l'an dernier, due en particulier au succès des disques tirés de *la Fièvre du samedi soir* et *grease*.

En unissant leurs efforts, les deux compagnies espèrent redresser leurs ventes et, surtout, accélérer la pénétration du compact disque à lecture à laser. Le succès de cette nouvelle norme dépend en effet du nombre de titres disponibles au catalogue. Rappelons que Polygram édite les marques Polydor, Mercury, Philips, Deutsche Grammophon et London. W.C.I. est représenté aux Etats-Unis par les marques Warner Bros, Elektra et Atlantic et, dans le reste du monde, par W.E.A. international.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL EST SAISI DU TEXTE SUR LA DÉMOCRATISATION DU SECTEUR PUBLIC

Cent vingt-trois sénateurs de l'opposition ont saisi le Conseil constitutionnel du texte de la loi relative à la démocratisation du secteur public adoptée définitivement, le 30 juin, sur l'Assemblée nationale (*le Monde* du 2 juillet). Les signataires du recours constatent que le champ d'application du texte est plus vaste que celui des lois de nationalisation.

Ils estiment que l'application des règles exorbitantes du droit commun (qu'il s'agisse de la démocratisation des conseils d'administration ou de surveillance ou qu'il s'agisse des droits nouveaux des salariés) à des sociétés dont l'État possède plus de 50 % du capital mais qui comprennent des actionnaires privés — et cela sans verser à ces derniers la moindre indemnisation — constitue une atteinte au droit de propriété et à la liberté d'entreprendre ainsi qu'au principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Ce dernier principe est également violé, estiment-ils, par l'exclusion, totale ou partielle, de certains établissements ou entreprises publics (dont Matra et ses filiales, seul groupe détenu intégralement par l'État à être écarté du champ d'application pour les dispositions relatives à la composition des conseils d'administration).

Les auteurs de la saisine font valoir que, pour se conformer à la Constitution, la loi aurait dû limiter son champ d'application aux établissements publics et aux seules sociétés commerciales dont l'État détient directement ou indirectement la totalité du capital.

Les députés R.P.R. ont également déposé un recours sur le même texte.

DÉMIS DE SES FONCTIONS PAR M. MICHEL MAY

M. Jean-Pierre Guérin est remplacé par M. Jean Lanzi à la direction de l'information de TF 1

La présidence de TF 1 a mis fin, vendredi 1[er] juillet, aux fonctions de directeur-délégué à l'information de M. Jean-Pierre Guérin, rédacteur en chef. C'est M. Jean Lanzi, actuellement conseiller du président de la chaîne, M. Michel May, qui lui succédera à la tête de la rédaction de TF 1. Annoncée par un communiqué peu de temps avant le journal de 20 heures, vendredi, cette décision — qui semble avoir surpris à la fois l'ensemble de la rédaction et M. Guérin lui-même — doit prendre effet dès le 4 juillet.

Vendredi 1[er] juillet à 20 h. *« Dans la grande tradition de l'audiovisuel, un départ brutal entre deux portes »* : pour être stupéfaits, vendredi soir, les quelques journalistes de TF 1 présents dans la rédaction, n'en demeuraient pas moins lucides. Le dinosaure O.R.T.F. et ses descendants, les sociétés de programme, n'ont-elles pas érigé certaines méthodes en véritable mode de gouvernement ? Et la valse des responsables n'a d'égale que celle de leurs supérieurs. Certains n'avaient-ils pas cru bon d'annoncer, au début de la semaine, le départ... du président de TF 1 ? La continuité n'est décidément pas le fort de cette chaîne, qui semble user prématurément nombre de ses responsables, et que les crises et les secousses n'ont guère épargné depuis le 10 mai.

Surprenante dans sa brutalité, la décision de Michel May donne cependant l'impression d'un aboutissement logique au processus entamé dès l'arrivée du président de la chaîne à l'automne 1982. En premier lieu, il faut rappeler les nominations faites contre le vœu de M. Jean-Pierre Guérin autour de qui la rédaction s'était pour une fois rassemblée. M. Guérin n'avait pu choisir librement le chef du service politique, ni celui du service économique. M. Alain Denvers, nommé directement rédacteur en chef des magazines par le P.-D.G., allait lui être ouvertement imposé, et les conflits permanents entre les deux hommes n'allaient guère contribuer à créer au sein de la rédaction un climat de travail serein. Il faut rappeler aussi la méfiance de M. May à l'égard des réformes voulues et finalement mises en œuvre tardivement par M. Guérin, une fois acquis le feu vert de la présidence et, enfin, le manque de coordination entre l'information et les programmes, les mauvais sondages dont les deux directions se rejetaient l'une sur l'autre la responsabilité, et l'arrivée auprès du P.-D.G. de M. Jean Lanzi, en qui beaucoup ont tout de suite vu le successeur désigné de M. Guérin.

C'est vrai : la réforme des journaux a déçu. Reste l'émission politique « Le Cœur du débat », imposée par M. Guérin ; reste « 7 sur 7 », qui cumule les distinctions. Reste une rédaction qui a montré, un temps, qu'elle était mobilisable. Et la déception de celui que tous reconnaissent comme un professionnel consciencieux, même s'il n'avait pas la personnalité ou le langage de ses prédécesseurs. *« Il nous faut construire dans le long terme, et j'ai chaque jour l'impression d'une précarité absolue de ma fonction »*, déclarait-il au *Monde* le 8 janvier dernier. — A. Co.

[Né le 8 mai 1940 à Mont-de-Marsan (Landes), licencié d'histoire et géographie, diplômé du Centre d'études littéraires appliquées, M. Jean-Pierre Guérin a commencé sa carrière journalistique en 1969, sur la première chaîne, où il a successivement collaboré aux émissions « Face à l'événement », « Hexagone » et « Vingt-Quatre Heures sur la une ». Devenu, en 1973, producteur sur la troisième chaîne de la première émission consacrée à la défense des consommateurs, il est nommé en janvier 1975 rédacteur en chef adjoint de TF 1, responsable de l'émission « Au fil des jours », devenue « A la bonne heure ». Passé sur la deuxième chaîne en 1978 et promu rédacteur en chef d'Antenne 2-Midi, il rejoint à nouveau TF 1 en octobre 1981 en qualité de rédacteur en chef des journaux quotidiens et succède à M. Jean-Marie Cavada à la tête de la rédaction en mars 1982. Le 30 septembre 1982, M. Michel May le confirme à ce poste en lui donnant le titre de directeur délégué pour l'information.]

[Né le 11 janvier 1934 à Nice (Alpes-Maritimes), diplômé d'études supérieures de commerce et de l'Institut d'études politiques, M. Jean Lanzi a commencé sa carrière à la radio comme correspondant de la R.T.F. en Algérie de 1958 à 1960, puis à Paris comme journaliste à France-Inter. Entré à la télévision en 1963, il est successivement grand reporter au journal télévisé, responsable du service de politique étrangère de la première chaîne, producteur du magazine « Panorama », rédacteur en chef adjoint, présentateur du journal, puis rédacteur en chef en 1969.

A partir de 1972, il devient l'envoyé spécial permanent de l'O.R.T.F. à Tokyo avant d'entrer en 1975 à « Antenne 2 », d'abord comme rédacteur en chef, présentateur du journal, puis responsable successivement des journaux du week-end (1978), des après-midi de la chaîne (1979), puis des « Jeux du stade » (1980). C'est en octobre 1981 qu'il revient sur la première chaîne pour présenter « La maison de TF 1 », avant d'être nommé, en novembre 1982, conseiller du président de la chaîne, chargé de l'antenne.]

LA LOI DE RÉFORME DES CAISSES D'ÉPARGNE EST ENTRÉE EN VIGUEUR

La loi de *« réforme des caisses d'épargne et de prévoyance »*, votée définitivement par le Parlement et publiée au *Journal officiel* du 2 juillet 1983, va mettre en œuvre un processus de refonte des structures et des activités des caisses du réseau de l'Écureuil. Ces dernières vont devenir, un peu plus qu'avant, des banques comme les autres : outre l'ouvertures de comptes-chèques, déjà acquise, elles vont émettre des obligations, ouvrir des comptes à terme et mettre en place des services de titres, banalisant ainsi leurs activités.

Au niveau des structures, les conseils d'administration des caisses, jusqu'à maintenant composés de personnalités cooptées, le plus souvent parmi des notables locaux, seront, avant la fin de l'année, remplacés par deux catégories d'organismes. Les conseils consultatifs des caisses seront élus par plus de 250 000 grands électeurs, tirés au sort parmi les déposants âgés de plus de seize ans.

Les conseils d'orientation et de surveillance, désignés au scrutin proportionnel par les maires, les salariés et les déposants, nommeront le directeur général et les membres du directoire des caisses, dont le personnel sera doté d'un statut national de droit privé.

● *Le congrès de la C.I.S.L.* — M. John Vanderveken (Belgique) a été réélu secrétaire général de la C.I.S.L., dont le treizième congrès s'est achevé le 30 juin à Oslo. Avant de se séparer les congressistes ont adopté de nombreuses résolutions, dont l'une affirme que *« la paix au Proche-Orient ne peut être obtenue que par la reconnaissance des droits de toutes les populations concernées »*. Estimant que ce texte aurait dû faire explicitement référence au *« droit d'autodétermination »* (pour les Palestiniens), l'U.G.T.T. tunisienne a voté contre, tandis que la Norvège s'abstenait.

● *Le Centre national des indépendants et paysans* regrette que l'U.D.F. ait décliné l'offre du R.P.R. de constituer une liste commune pour les élections européennes (*le Monde* du 2 juillet). Le C.N.I.P. estime que *« dans les circonstances actuelles, l'exigence d'unité impatiemment réclamée par l'opinion doit avoir une priorité absolue sur toute autre considération »*.

A B C D E F G

A Toulon
UNE MÈRE SANS ENFANTS

De notre correspondant

Toulon. — Mme Christiane Minair-Bali, trente-cinq ans, n'a pas revu ses enfants, âgés de cinq et dix ans, depuis le 19 février bien qu'elle en ait obtenu la garde à la suite d'une décision de justice du 10 octobre 1982 en sa faveur à l'occasion d'une procédure de divorce. C'est pourquoi, elle s'est installée depuis lundi 27 juin sur les marches du palais de justice de Toulon où elle fait une grève de la faim.

Ce jour-là, son ex-époux, M. Gérard Bali, qui a déjà été incarcéré huit jours le mois dernier pour non-représentation d'enfants, devait répondre à une convocation du juge chargé de ce dossier, M. Fortin. M. Bali ne s'est pas présenté et le juge a délivré un mandat d'amener. Les recherches posent un problème car M. Bali, qui possède la double nationalité, française et libanaise, a pu rejoindre le Liban avec ses deux enfants. Mme Minair-Bali, qui est soutenue par une dizaine de femmes, a décidé de rester sur place et de n'interrompre sa grève de la faim que lorsqu'elle aurait des nouvelles de ses enfants. — J.-L.

● *Baisse de l'activité du commerce de détail.* — Le chiffre d'affaires du commerce de détail a baissé de 2,2 % en mai (par rapport à avril) selon des statistiques provisoires de l'Institut de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.). En avril déjà, la diminution avait été de 3 %.

En mai les achats ont diminué de 2,5 % chez les détaillants de produits alimentaires et de 2,1 % chez les commerçants de produits non alimentaires. Par rapport à mai 1982, la progression du chiffre d'affaires des commerçants de détail a été de 8,5 %, en légère diminution par rapport à la progression de l'indice général des prix (+ 9 %).

● *Rééchelonnement de la dette extérieure du Pérou.* — Le Pérou vient de signer avec plusieurs grandes banques internationales un accord portant sur l'aménagement de quelque 2,4 milliards de dollars de sa dette extérieure et l'octroi d'un crédit de 450 millions de dollars. Les dettes rééchelonnées ainsi que le nouveau prêt sont remboursables en huit ans avec un délai de grâce de trois ans.

La Société des vins de France devient le premier distributeur dans le circuit des cafés-hôtels-restaurants

La Société des vins de France (S.V.F.), première entreprise française pour la commercialisation des vins, rétablit progressivement une situation compromise en 1981 par la défaillance de son deuxième actionnaire, la société Sapvin. Avec la reprise, annoncée le 28 juin, de deux distributeurs de vins et spiritueux dans le circuit des cafés-hôtels-restaurants (C.H.R.), les Compagnons gourmets (76 millions de francs de chiffre d'affaires) et les établissements Loubert (20 millions de francs de chiffre d'affaires), la S.V.F. devient aussi le premier distributeur en C.H.R. Cette opération porte à 15 % la part du chiffre d'affaires de la S.V.F. dans la vente à consommer sur place, par opposition à la vente à emporter en magasin.

La Sapvin, qui détient 41,2 % du capital, a obtenu le bénéfice du régime de la suspension provisoire des poursuites jusqu'en juillet 1984, répit suffisant pour la S.V.F., qui, au cas où cela s'avérerait nécessaire, changera d'actionnaires. La coopération viticole ou le comité économique des vins Languedoc-Roussillon (CEVILAR) se sont dans les mois passés déjà montrés intéressés. Quant à l'actionnaire principal, le groupe Pernod-Ricard, qui détient 44,9 % de la S.V.F., partenaire silencieux avant 1981, il s'est depuis réveillé, en soutenant la nouvelle direction et en s'intéressant, mais pour son propre compte cette fois, au marché du vin à l'exportation vers les Etats-Unis.

Il n'est dès lors pas improbable que son entrée sur ce secteur du vin réveille tout à fait son intérêt pour la S.V.F dans l'avenir.

Au titre de la rationalisation, la S.V.F. a lancé, en octobre 1982, une nouvelle marque de vin de table, le Bienvenu, qui regroupait Préfontaines et Kiravi. Ses autres marques Villageoise-Margnat, Vieux-Papes et Maîtres Vignoux sont en progression alors que le marché du vin de table lui-même régresse. Ces progrès s'inscrivent dans les résultats : avec environ deux mille salariés, la S.V.F. a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs en hausse de 12,5 % et un bénéfice modeste de 1 million de francs contre 899 000 F en 1981.

Dans les Vosges
L'USINE MONTEFIBRE (570 SALARIÉS) SERA FERMÉE

La fermeture de l'usine Montefibre-France de Saint-Nabord (Vosges), où travaillent cinq cent soixante-dix salariés, a été annoncée le vendredi 1[er] juillet à Paris aux représentants des organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.).

Selon ces délégués, les lettres de licenciement seraient envoyées au personnel à partir du lundi 4 juillet. Vendredi, au début de l'après-midi à Saint-Nabord, quatre cent cinquante ouvriers ont décidé d'occuper l'usine.

La société Montefibre (filiale de la firme italienne Montedison), dont l'activité était fortement réduite depuis plusieurs années, avait été dissoute le 16 mai dernier, ce qui avait entraîné la cessation de paiement ; le 7 juin, le tribunal de commerce d'Épinal avait décidé la mise en liquidation de biens de l'usine, et deux syndics avaient proposé la continuation de l'activité jusqu'au 30 juin (*le Monde* du 18 mai).

Le numéro du « Monde » daté 2 juillet 1983 a été tiré à 473 550 exemplaires

LE RYTHME D'AUGMENTATION DES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE S'EST LÉGÈREMENT ACCÉLÉRÉ EN MAI

Fin mai, le rythme annuel de progression des dépenses de l'assurance-maladie a été de 15,7 % contre 15,1 % fin avril, 15,4 % fin mars et 18,5 % fin décembre 1982. La tendance au ralentissement constatée depuis le début de l'année semble légèrement s'inverser en mai, selon les statistiques publiées le 1[er] juillet par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Pour la Caisse, cela est dû principalement à un nombre de jours ouvrés plus important en mai cette année qu'au même mois en 1982. Soins de santé : + 16 % en mai (contre 15,4 % en avril). Remboursements aux établissements d'hospitalisation : + 15,9 % (au lieu de 15,8 % en avril) (1). Honoraires du secteur privé : + 15,5 % (au lieu de 13,6 % le mois précédent). Prescriptions : + 15 % (contre 13,7 % en avril). Indemnisations pour arrêts de travail : + 12,3 % (contre 11,8 % le mois précédent).

(1) Dans son dernier plan d'économies en juin dernier, M. Pierre Bérégovoy souhaitait ramener ce taux à 14 %.

LE CONTENTIEUX ÉLECTORAL

● *L'Association des membres et anciens membres du Conseil d'État* tient à rappeler que *« c'est la loi qui a confié aux juges administratifs la mission de veiller à la régularité des élections municipales et cantonales »*.

« Lorsqu'ils statuent sur les recours des candidats ou des électeurs, que ce soit en confirmant les résultats du vote, en proclamant élus ceux qui auraient dû l'être, ou en annulant les élections et en provoquant ainsi un nouveau scrutin, les juges administratifs sont les garants du respect du suffrage universel, souligne l'association. *Les tribunaux administratifs, en première instance, et le Conseil d'État, en appel, remplissent leur mission en toute indépendance, conformément aux principes aussi traditionnels qu'essentiels du droit français. »*

● PRÉCISION. — A propos de la grève des tribunaux administratifs, il convient de préciser que la lettre adressée au premier ministre et publiée dans *le Monde* du 2 juillet est signée par *« un collectif de magistrats membres du Syndicat de la juridiction administrative »*.

Le Tour de France cycliste
MAILLOT JAUNE A 21 ANS

Le Belge Eric Vanderaerden est décidément le spécialiste des prologues. Après avoir confirmé dans le Grand Prix du *Midi Libre* ses talents de rouleur révélés au début de la saison à l'occasion de Paris-Nice, il a gagné le 1[er] juillet, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), le premier test chronométré du Tour de France.

Prototype du routier puissant et véloce, le Flamand a battu Oosterbosch, le vainqueur du Petit Tour d'Amérique, de deux secondes et Vandenbroucke, un lauréat du Grand Prix des nations, de quatre secondes, tandis que l'ancien champion de France, Régis Clère, se classait huitième et premier Français avec un retard de dix secondes.

Au cours de cet exercice contre la montre qui n'hypothèquera vraisemblablement que fort peu la suite de l'épreuve, Anderson, Zoetemelk et Roche, trois des favoris, ont pris un net avantage sur Van Impe, Kuiper et Bernaudeau, qui ont concédé vingt-neuf secondes. Quant à Jimenez et Flores, les deux meilleurs représentants de l'équipe des amateurs de Colombie, ils ont perdu respectivement trente-cinq et trente-six secondes, soit plus de six secondes par tranche kilométrique.

Il est vrai que sur les cinq mille cinq cents mètres d'un circuit comportant de longues portions de faux plat, Vanderaerden a roulé à quarante-sept kilomètres/heure de moyenne. Cet exploit lui vaut de porter le maillot jaune. Une distinction d'autant plus remarquable qu'il n'a que vingt et un ans et qu'il est le plus jeune coureur du peloton.

J. A.

(Lire également page 11.)